



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Voilà les Wallabies...**
- ☞ **Les dossiers "Noirs" Concours Spécial 1996 (suite) ...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 5
- ☞ **Les ministres sous la 5^{ème} : François Patriat**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 6 à 13
- ☞ **Quand au début du XIXe siècle des Polignac font rimer mouton Mérinos et département du Calvados**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 14 à 21
- ☞ **Un gène culard Texel en race Lacaune Viande**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 22 à 25
- ☞ **Les fêtes de l'Agriculture sous le Directoire (Paris-Allègre)**
(René BORE)
pages 23 à 32
- ☞ **La corne de berger**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 33 à 39
- ☞ **Les jeunes voyageurs en France**
(Victor-Adolphe MALTE-BRUN)
pages 40 à 47
- ☞ **Noël 2019**
(Yvette MAURIN)
pages 48 et 49
- ☞ **Un poète gardois : Elisée Vignes (suite)**
(Daniel VIGNES)
pages 50 à 52
- ☞ **Philibert Besson: député altiligérien fou ou visionnaire ?**
(Henri OLLIER)
pages 53 à 56
- ☞ **A LIRE : Nos coups de coeur**
pages 57 à 61
- ☞ **Un conte de Chalendas per l'an de gràcia 2019**
(Hervé QUESNEL-CHALELH)
pages 62 et 63

Voilà les Wallabies

Nous avons eu une entorse à la préférence locale avec la brèche d'Indonésie et voici maintenant l'Australie avec les wallabies, petits kangourous de poche venus du parc pédagogique de Saint-Nectaire, ville plus connue pour son onctueux fromage et son église romane. La mairie a mis la main à la poche, en ponctionnant les nôtres, pour acquérir ces Wallaby de Benett, sous-espèce du Wallaby à cou rouge, *Macropus rufogriseus*. Elle n'a pas trouvé plus rouge mais on a déjà. Ce marsupial se déplace par bonds successifs en utilisant sa queue comme appui. N'y voyez surtout pas une allusion politique bien qu'argent et sexe mènent le monde. Craintifs, ils sont souvent près du mur du jardin de la préfecture se confondant avec les pierres. Des spécialistes, connaissant l'animal comme leur poche, ont rassuré les services de sécurité, inquiets d'une irruption du dit animal dans le jardin du Préfet, surtout après les épisodes des Gilets Jaunes. Leurs noms, Sicky et Charly, ne font pas très couleur locale. Nous nous sommes laissés dire par quelqu'un qui n'a pas sa langue dans sa poche, qu'il serait question de les rebaptiser, en grande pompe lors d'une cérémonie officielle peu avant les municipales. Cela sent la manœuvre électorale, comme si l'équipe municipale voulait mettre les électeurs dans sa poche. L'un prendrait le nom familial de Lolo avec le parrainage de notre président de région et de notre sénateur, l'autre Michou avec notre maire et notre président de Com. Ce sont deux demi-frères et donc pas de reproduction envisagée. Pourvu qu'ils ne suivent pas les débats sur la PMA et la GPA, sinon la mairie va être dans de beaux draps. Une cabane doit les protéger du froid et ils ont toujours la ressource de mettre leurs pattes dans leur poche. Om me glisse que les mâles n'ont pas de poche ! Il n'est pas impossible si cette expérience se révèle positive que d'autres animaux australiens suivent. Le Loup de Tasmanie aurait été évoqué mais renseignements pris, l'espèce a disparu et puis les loups on en a déjà qui boulotent nos brebis. Le crocodile reste une piste sûre mais le peu de largeur du petit canal de l'espace animalier l'empêcherait de tourner arrivé au bout. Il ne semble pas qu'il maîtrise la marche arrière, un peu comme nos politiques d'ailleurs. Il en a aussi l'épaisse peau et parfois les larmes. Vous avez sans doute remarqué la hauteur des grilles. Il faut en effet éviter une évasion comme dans les années 1970 où des Wallabies se sont échappés du parc zoologique de Sauvage, situé à Emancé et ont colonisé le sud de la forêt de Rambouillet, à la grande joie des promeneurs. Vous devez aussi savoir que le Wallaby est l'emblème de l'équipe de rugby d'Australie qui se charge régulièrement de corriger notre Coq national. Il est herbivore et concurrence le mouton, aussi on le chasse et sa viande serait savoureuse. L'Australie est le premier producteur mondial de laine. Non contents de s'en mettre plein les poches avec cette fibre animale, de connivence avec la perfide Albion et son Commonwealth, ils nous ont inondé de leurs gigots d'agneau à bas prix, mettant à mal nos éleveurs ovins. Bon, si vous passez au jardin allez les voir, c'est pas leur faute et ils ont tellement l'air de s'ennuyer... **JCB**

Dossiers noirs (suite ...)

Le concours d'élevage de St-Paulien 1996 (suite...)

Première journée : samedi 31 août

Les opérations du jury doivent débiter à 9h, sur l'aspect extérieur des sujets exposés, après paillage, nourrissage et abreuvement des animaux et éventuellement un petit coup de brosse pour éliminer paille et foin sur les toisons. L'opération est longue vu le nombre important de lots et fatigante car il faut enjamber les claies pour approcher et palper les animaux, un peu inquiets de la manœuvre... Il faut enregistrer toutes les notes, comparer, revenir voir un lot s'il y a doute sur une appréciation... Finalement la copie est rendu à Didier Cathalan qui va établir les notes de synthèse associant aspect extérieur et valeur génétique.

Après les opérations du jury, en fin de matinée, les premiers prix sont présentés par leurs propriétaires devant le stand de l'Upa des Massifs. C'est un peu plus compliqué avec les lots de brebis et agneaux... certains en profitent pour boire un peu de lait pour se remettre de leurs émotions. Tous les éleveurs sont mobilisés pour contenir mères un peu paniquées et agneaux.

Avant le buffet campagnard à l'intention des éleveurs, la délégation suisse conduite par Jean Berset nous offre une dégustation de leurs produits : vin du Jura et fromage « Tête de moine » en AOP, à base de lait de vache cru et entier, à pâte pressée demi-cuite ou mi-dure. Le fromage de Bellelay fut rebaptisé « tête de Moine » à la fin du XVIII^e siècle. La

"Tête de Moine" doit son nom, selon des histoires racontées dans le Canton du Jura, à une coutume pratiquée, jadis, à l'abbaye de Bellelay où le prieur recevait chaque année une pièce de fromage par « tête de moine » ou de la quantité de fromages stockée à l'Abbaye « par tête de moine » qui aurait donné par extension le terme au fromage lui-même. Le fromage était servi en raclant la surface du fromage avec un couteau, dans un geste circulaire, rappelant la tonsure des moines (autre explication à son nom), pour en



faire comme des copeaux. Puis l'on inventa la « girole », appareil qui permet de faire des « rosettes de Tête de Moine » en faisant tourner un racloir sur un axe planté dans le centre du fromage. Jean Berset nous en fait une démonstration très convaincante.

Le copieux buffet campagnard est orchestré de main de maître par nos secrétaires, Mme Louise Roche et Catherine, à qui nous avons confié l'intendance. Un verre en main et tout en picorant dans les plats, les discussions vont bon train entre éleveurs, amis suisses, techniciens de différents organismes ovins (Nadine Volle, Dominique Deltroy, Michèle Rocher, Bernard Sabatier, Bernard Delair, Christian Pantel, Jérôme Raymond) professionnels et administratifs, Albert Boyer le président de la Chambre d'agriculture, Gaston Cottier son directeur, M. Guittard de la DDA, Guy Marchand directeur de l'Upa, Jean Berset l'animateur suisse de la race Brun-Noir de Pays... et pardon pour les oublis !

Après ce moment sympathique, Maurice Leydier introduit la remise des prix se félicitant de ce grand concours spécial, qui restera dans les annales de la Noire du Velay, intitulé « Les étoiles d'or », allusion bien entendu à l'étoile en tête de notre brebis, argentée en réalité... « L'étoile du berger est un symbole fort qui nous tient à cœur. Par ailleurs, nos brebis sont marquées d'une étoile blanche sur la tête. Deux raisons qui justifient cette récompense originale. La remise d'une sonnaille, attribut du mouton est aussi un message ». Les prix seront constitués de plaques en bronze doré et cloches ou sonnailles de tailles différentes, avec collier, selon le classement.

Palmarès :

Prix d'ensemble par catégorie (aspect extérieur et prolificité)

Agnelles :

- 1- Pastourel Jean-Michel
- 2- Gaec de la Romaine (Chalendard)
- 3- Crespy Pascal

Brebis adultes

- 1- Crespy Pascal
- 2- Pastourel Jean-Michel
- 3- Gaec des Ajoncs (Jarlier-Roche)

Brebis suitées

- 1- Gaec des Noisetiers (Galland)
- 2- Gaec des Ajoncs (Jarlier-Roche)
- 3- Charrat Stéphane

Jeunes béliers

- 1- Dumas Gilbert
- 2- Pastourel Jean-Michel

3- Gaec de la Romaine (Chalendard)

Béliers adultes

- 1- Gaec des Noisetiers (Galland)
- 2- Philibert Georges
- 3- Gaec des Ajoncs (Jarlier-Roche)

Prix spécial standard bélier (sur aspect extérieur)

- 1- Pastourel Jean-Michel
- 2- Allemand Gilbert
- 3- Philibert Georges

Prix spécial standard brebis (sur aspect extérieur)

- 1- Pastourel Jean-Michel
- 2- Gaec de Pierre Grosse (Boussit)
- 3- Gaec de la Romaine Chalendard)

Prix spécial standard agnelles (sur aspect extérieur)

- 1- Pastourel Jean-Michel
- 2- Gaec des Noisetiers (Galland)
- 3- Crespy Pascal

Prix spécial prolificité brebis

- 1- Crespy Pascal
- 2- Gaec des Ajoncs (Jarlier-Roche)
- 3- Pastourel Jean-Michel

Prix spécial valeur laitière

- 1- Crespy Pascal
- 2- Allemand Gilbert
- 3- Philibert Georges

Prix spécial Championnat mâle (classement 50 % aspect extérieur, 25 % prolificité, 25 % valeur laitière) : Gaec des Noisetiers (Galland)

Prix spécial Championnat femelle (classement 50 % aspect extérieur, 25 % prolificité, 25 % valeur laitière) : Crespy Pascal

Prix d'élevage (un lot d'agnelles + un lot de brebis + un bélier, classement sur aspect extérieur et prolificité)

- 1- Pastourel Jean-Michel
- 2- Crespy Pascal
- 3- Gaec des Ajoncs (Jarlier-Roche)

Prix spécial du GDS, maîtrise sanitaire du cheptel Gaec d'Arcis (Gidon), Liotard Pierre

Remise des prix

Nos secrétaires, Louise Roche et Catherine, préparent plaques et cloches / sonnailles pour cette remise. A l'appel de leur prix, les éleveurs lauréats se présentent et leurs récompenses sont

remises par des personnalités : Stéphane Charrat futur président de la section, Emmanuel Coste président de l'Upa des Massifs, le président du CDJA, Jean-Marie Seillan directeur de la DDA, Albert Boyer président de la Chambre d'agriculture, Jean-Pierre Bonhomme directeur du GDS... Chacun y va de son petit mot de félicitations. Des enfants d'éleveurs présentent fièrement leurs trophées et certains n'hésitent pas à mettre les sonnailles au cou de leurs animaux lauréats. Moment émouvant pour Maurice Leydier et moi-même, nos amis suisses en la personne de Jean Berset, nous offrent à chacun une splendide cloche montée sur un superbe collier. Puis c'est une photo de groupe des « médaillés ».

A l'issue de la remise des prix, Maurice Leydier devait passer le flambeau à un jeune, Stéphane



Charrat d'Allègre, pour la présidence de la section Noire du Velay de l'Upa. Emmanuel Coste, au nom de l'Upa, devait remercier Maurice Leydier pour les nombreuses années passées au service de la Noire du Velay et encourager son successeur à aller dans le même sens. Il associait Jean Claude Brunelin de la Chambre d'agriculture à tout ce travail réalisé en tandem président-animateur et souhaitait bonne chance à Didier Cathalan son successeur.

C'est un peu le soulagement et la décompression au niveau des animateurs de ce concours spécial et place aux animations très nombreuses

et se répétant régulièrement sur les deux journées. Ce samedi se terminera par le repas des éleveurs, 600 sont attendus.

Deuxième journée : dimanche 1er septembre

C'est le calme dans l'espace ovin après la journée électrique de la veille. Les animaux paillés, nourris et abreuvés attendent en ruminant les visiteurs de ce dimanche, point d'orgue de la manifestation. Sur le grand ring, ce sont les remises de prix aux chevaux lourds et l'attribution du prix de championnat.

La restauration sur site est assurée par un traiteur sur un vaste parquet salon de 900 m². Une génisse à la broche de 360 kg en provenance de l'élevage Gerbier à Laussonne répand d'agréables effluves qui mettent l'eau à la bouche. La cuisson qui a débuté à une heure du matin a été confiée à un spécialiste Yves Favier venu de Grandrieu en Lozère. Un moteur entraîne la broche à la vitesse appropriée. La carcasse devrait fournir environ 1200 portions. L'opération était menée par la Fédération des associations de Saint-Paulien.

Dès 14 heures, débutent la remise des prix sur le ring central pour l'ensemble des races bovines laitières et allaitantes en concours.

A 15 h 30, c'est la remise par Jacques Barrot de la décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole à Roger Dubois, après d'émouvants discours du Ministre, d'Albert Boyer et de Jean Boyer. Roger Dubois très ému a fait rejaillir le mérite de cette distinction à tous ses amis éleveurs.

La visite officielle devait démarrer à 16 h, menée au pas de charge pour voir tous les stands.



Les animations sur les deux journées

La colonne vertébrale de cette manifestation est bien entendu le cheptel multi-espèces rassemblé pour l'occasion, la fleur de l'élevage départemental. Mais pour donner de la substance à un tel projet, il convient d'alterner des animations pour donner encore plus de vie à l'ensemble.

Les animations diverses

Témoins d'un monde en évolution permanente, agriculteurs et ruraux ont toujours su garder en mémoire, leur histoire et leurs traditions, signes de rassemblement et de convivialité. Dans cette recherche de racines qui anime notre société contemporaine, une présentation de vieux métiers ou de pratiques anciennes vous fera découvrir les savoir-faire de nos grands-parents.

Un *attelage de bœufs* de race Salers puis des chevaux lourds, tracent des sillons à l'ancienne avec un brabant.

Une exposition de *matériel ancien* montre les débuts de la mécanisation, avec des tracteurs et même une batteuse propriété de Paul Pommier de Saint-Vincent, actionnée par un des douze tracteurs de la collection des frères Condom de Saint-Vidal.

Un *concours de traite à la main* constitue une belle animation. Le challenge est d'y convier des personnalités du département, parfois fort embarrassées... mais toujours « bons joueurs »... L'installation de traite mécanique pour les vaches laitières du concours est assurée par cinq concessionnaires avec un système de deux fois douze postes.

Les *vieux métiers*, paillage, vannerie, pailhas, piquage de faux, tissage de cordes, dentellières... étonnent les jeunes générations.

Le *pain* a bien sûr, une place importante, même si sa consommation a baissé. Le Seiglou est un pain de seigle « ressuscité » en quelque sorte. Le bien connu Docteur Prémey découvrirait dans une grange de Souteyros à Saint-Front, une semence

paraissant très ancienne. Il la confiait à un technicien de la Chambre d'agriculture. Elle s'avérait être du seigle aussitôt remis à la banque Conservatoire de semences de l'INRA. Rien d'étonnant de trouver du seigle dans cette région, habituée jadis à cette céréale utilisée pour le pain

mais aussi pour sa paille longue bien adaptée pour la confection de toits de chaume. C'est Pierre Demijola de la Chambre d'agriculture, spécialisé en céréales, qui eut l'idée de la ressortir des frigos, de la cultiver, multiplier et sélectionner sur l'homogénéité, pour en

relancer la culture auprès d'un groupe de cultivateurs avec en ligne d'horizon la création d'un pain de seigle authentique baptisé le Seiglou. Il s'agissait aussi de mettre dans le coup minotiers et boulangers par l'entremise de la Chambre des Métiers. Le CFA de Bains, section boulangerie, était chargé de mettre au point une méthode de fabrication, avec du levain de blé en longue fermentation. Et le résultat est là avec une superbe tourte croustillante de pain de seigle disponible dans plusieurs boulangeries du département.

Le groupe Mémoires et Traditions présente la fabrication ancienne du *beurre* à la baratte.

La Confrérie de la *lentille verte du Puy* profitait de l'occasion pour, en grande tenue, introniser quatre nouveaux membres : Roger Dubois président de l'EDE, du Syndicat de Contrôle laitier et du GDS ; Albert Boyer, président de la Chambre d'agriculture ; Denis Eymard, maire de Saint-Paulien ; Jean-Marie Seillan, directeur de la Direction départementale de l'agriculture.



Les animations ovines

Thierry Machard de la Chaise-Dieu outre sa qualité d'éleveur de brebis Noire du Velay, est aussi passionné par le *dressage de chiens* de troupeaux. Il fait des démonstrations sur un terrain aménagé à cet effet, avec un lot de brebis Noires mais aussi avec des oies. C'est aussi lui qui est chargé de conduire les lots de brebis

sur le ring central. Même avec son chien, ce n'est pas une mince affaire, car les brebis sont un peu affolées par la foule et cet exercice inhabituel.

Raymond Courriol de Sanssac nous fait une démonstration de *tonte à l'ancienne*, aux forces,

ces sortes de ciseaux armés d'un ressort et aiguisés comme des rasoirs. Un autre exposant, Gilbert Dumas, connaît cette pratique. Il n'y a pas si longtemps, il tondait encore ses moutons noirs ainsi en gardant. Pour la tonte mécanique avec tondeuse à moteur suspendu, se succèdent pour les démonstrations : Jacqueline Montagne... et oui une jeune femme, Philippe Avoine. Les brebis sont débarrassées de leur toison en un tour de main.

Le GFA de Treynas en Ardèche et la filature des Calquières de Langogne montrent la façon de trier la laine et les techniques de traitement pour arriver au fil.

Jérôme Reymond, chargé du *contrôle de performances ovin*, réalise des démonstrations de pesées d'agneaux avec du matériel électronique. Ces pesées permettent d'établir des croissances journalières des agneaux et d'approcher ainsi la valeur laitière de leur mère. Le stand où il opère possède de nombreux panneaux décrivant méthode et matériel.

Après la fête...

Les visiteurs ont déserté le site et le calme revient seulement ponctué de meuglements et bêlements. Nous nous retrouvons entre techniciens et professionnels tirant déjà un bilan rapide de cette manifestation à notre sens très réussie. Fatigue et satisfaction mêlées... Il faut rester sur site car certains éleveurs rapatrient directement leurs animaux et il convient de leur donner un coup de main pour les charger dans les véhicules. Le gros des animaux partira le lendemain, lundi 2 septembre, en transport collectif. Nous sommes sur site le lundi pour assurer le chargement des animaux dans camions et bétailières en employant les temps morts pour vider les stands de présentation. Les claies seront démontées en dernier et regroupées pour leur chargement. En fin

de journée, nous avons fait place nette. Les entreprises interviendront rapidement pour récupérer et embarquer les chapiteaux d'exposition. Il faudra ensuite rendre le terrain dans le meilleur état possible. La Chambre d'agriculture réunit tous les intervenants le lundi 9 septembre pour les remercier de leur participation à la réussite de cette grande manifestation. Roger Dubois, grand artisan de ce succès, nous quittera en septembre 1998, emporté par cette terrible maladie contre laquelle il s'était vaillamment battu.

Le 9 septembre 1996, une petite cérémonie réunit les salariés de la Chambre d'agriculture pour faire un bilan très positif de cette grande manifestation plutôt réussie.



Passage de témoin...

En novembre, je passe le flambeau à

Didier Cathalan, pour prendre un poste de Chargé d'études économiques dans les services généraux de la Chambre d'agriculture. Je vais travailler sous la direction de Jacques Volle et en liaison avec Jean Bost, Chargé de communication et Nicole Chapon oeuvrant à la Documentation.

La bienveillance de ma direction va me permettre de garder le contact avec les éleveurs de Noire du Velay, en participant à la promotion de la race : organisation des fêtes de Bains, co-direction avec François Ranchoux du Souffle de la Neira.

Jean Claude Brunelin



Les ministres de l'agriculture sous la Vème République

François Patriat

Jeunesse et formation

Il est né le 21 mars 1943, à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Son père Pierre est ingénieur agronome et éleveur à Corrombles, ancien président de la Chambre d'agriculture. C'est une lignée d'éleveurs et de responsables politiques et professionnels, plutôt à droite. Le grand-père Ferdinand, éleveur, fut maire de son village et président fondateur de la Chambre d'agriculture. François tente un cursus de philosophie avant d'entreprendre des études de vétérinaire ¹ et sort major de promotion de l'École nationale vétérinaire d'Alfort en 1968 ². C'est un cycliste assidu, qui apprécie de se ressourcer sur son vélo, en compagnie de ses copains de Dijon ou de Pouilly-en-Auxois. Lorsqu'il ne roule pas, il consacre son rare temps libre à son autre passion, la chasse. Il aime traquer le sanglier dans les sous-bois. Il exerce à Pouilly-en-Auxois de 1970 à 1981, fier de ses « 1 500 césariennes aux vaches en dix ans », souvent méprisé par l'appareil du PS, lui qui ne devait être que « châtreur de chiens à Pouilly-en-Auxois ». Il se marie en 1968 avec Francine Melin et ils ont deux enfants, Grégory et Frédéric.

Son entrée en politique

Attiré très tôt par la politique, il adhère à l'UNEF, syndicat étudiant proche des socialistes, puis au PSU et devient compagnon de route de Michel Rocard. Il milite depuis 1974 au PS après avoir quitté, en compagnie de Michel Rocard, le Parti socialiste unifié (PSU). Il devient Conseiller

1- La profession de vétérinaire a aussi fourni des hommes politiques en Haute-Loire : Berthold Joseph Conseiller général de Saint-Paulien, 1967- 1979 ; Maire de Saint-Paulien, 1965 – 1983 ; Davenas Paul Maire de Chamalières-sur-Loire, 1977 - 1995 ; Eyraud Louis Député PS, 1976 – 1978, Député européen PS, 1981 – 1989, Conseiller général PS de Brioude, 1973 – 1985 ; Maire de Brioude PS 1971 - 1983 ; Flauraud Robert Conseiller général de La Chaise-Dieu, 2001 - 2015 ; Maire de La Chaise-Dieu, 2001-2008 ; Fuzet Louis Maire de Saint-Georges d'Aurac, 1971 - 1983 ; Sauvadet Octave Conseiller général de Brioude, 1931-1937. Les vétérinaires en politique. Jean Charles Poux. 2004. theses.vet-alfort.fr

2- PATRIAT (François).- Traitement de la Fasciolose hépatique des ovins par le iodo -3 hydroxy -4 nitro -5 benzonitrile ou nitroxynil.Thèse. Méd.Vét. Alfort. 1971. N°12

général de la Côte-d'Or, canton de Pouilly-en-Auxois (1976-2008). Au Conseil général, il travaille d'abord à la Commission des Affaires Culturelles et Sociales particulièrement sur les équipements scolaires en milieu rural. En 1979, il devient président de la Commission des Affaires Economiques, celle qui se préoccupe du monde rural, notamment de la question des structures d'exploitations agricoles. Une clientèle rurale et charolaise s'accordant mal avec une vie politique remplie, il doit cesser son activité professionnelle en 1981, lorsqu'il est élu Conseiller régional de Bourgogne (1981-1986) et député.



Député dissident

Il est député de la Côte-d'Or, 3^{ème} circonscription, pour la première fois en juin 1981, se présentant comme candidat dissident contre le candidat soutenu par son parti, Pierre Charles, radical de gauche, officiellement investi par le P.S. Au premier tour la gauche totalise 24,5 % pour François Patriat, 22 pour Pierre Charles et 6,7 pour Guy Veillet du PCF soit un peu plus de 53 % des

suffrages des électeurs contre 47 % pour Jean-Philippe Lecat, gaullo-pompidolien devenu giscardien, candidat unique de l'Union pour la nouvelle majorité. Une triangulaire aurait assuré le triomphe de la droite. Aussi la fédération départementale du M.R.G. prend ses responsabilités : « il convient malgré tout de barrer la route aux candidats de droite et de voter pour le candidat de gauche le mieux placé », ainsi que le candidat du PCF. Le journaliste du Monde ³ ironise sur cette bataille : « Mais leur combat est plus ancien qu'il y paraît. En 1968, pendant que le premier participait aux nuits de mai au quartier Latin, le second s'apprêtait à conquérir la troisième circonscription de la Côte-d'Or, dont il est aujourd'hui le député sortant. En somme, l'étudiant Patriat, tout juste sorti de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, faisait peur aux futurs électeurs de M. Lecat, et, de loin, sans y penser, contribuait à sa victoire sur le radical sortant, M. Pierre Charles... C'était un agitateur très connu », dit encore aujourd'hui M. Lecat. Pourtant, M. François Patriat, trente-huit ans, dit

3- En Côte-d'Or, " Fanfan la rose " contre un " baron". Jean-Yves Lhomeau. Publié le 20 juin 1981 Le Monde

« Fanfan la rose », « soixante-huitard », rangé des barricades, devenu vétérinaire et, depuis 1976, conseiller général dans son pays d'origine, ne fait plus peur à personne. Heureusement pour lui, car il s'agit de récupérer au second tour les voix - modérées, personnelles et de fidélité - de celui qu'il a devancé au premier, M. Pierre Charles, radical de gauche, officiellement investi par le P.S.... » Malgré les abstentionnistes du premier tour (28,3%) et l'incertitude sur le report des voix de M. Charles, François Patriat remporte le deuxième tour. Il fut quelque temps exclu du Parti socialiste, avant de s'inscrire comme apparenté, puis d'être finalement réintégré. Il fut réélu, à la proportionnelle, en mars 1986, puis en juin 1988 (au scrutin uninominal, 5e circonscription), battu en mars 1993 lors de la « vague bleue », à nouveau élu en juin 1997 puis à nouveau battu en juin 2002. Nommé au gouvernement il est remplacé par son suppléant Jean-Claude Robert. Rapporteur de la Loi Rocard sur les anabolisants⁴ en 1984, il devient maire du village de Chailly-sur-Armançon en 1989 et conserve cette fonction jusqu'en 2001. Il est Président de la Communauté de communes de l'Auxois Sud (1992-2004), Membre du Conseil économique et social en 1993-1994, Vice-président du Conseil général de 1994 à 1998, Administrateur des Voies navigables de France depuis 1998, où il préside la Commission territoriale des canaux et rivières du Centre.



Monsieur Chasse

Dominique Voynet s'est fait agresser en juillet 1999 dans une rue de Dole par trois hommes se présentant comme des chasseurs. Elle a été frappée d'un coup de poing au visage et insultée alors qu'elle se promenait dans cette commune dont elle est conseillère municipale. Les trois agresseurs ont pris la fuite. Ce n'est pas la première fois que Dominique Voynet subit la violence. En février, elle avait été la cible d'un commando d'agriculteurs du Bassin parisien qui avait mis à sac son bureau du ministère. En février 1998, plusieurs dizaines de milliers de chasseurs

défilaient à Paris, dont beaucoup arboraient des banderoles et des affiches insultantes. Plus récemment, lors du dernier Salon de l'agriculture, en mars, elle avait aussi essuyé des quolibets et des injures. Dans une tribune libre au Monde⁵, en 1999, Dominique Voynet affirme qu'elle « ne souhaite pas l'interdiction de la chasse ni la disparition des chasseurs ». Mais, elle ajoute « la chasse est un loisir dont la pratique, qui peut être dangereuse, doit être réglementée, et dont l'impact sur la faune sauvage et les milieux naturels doit être maîtrisé ». Se disant « contrainte de sortir de la réserve qu'elle s'était imposée » en raison des propos de Jean Saint-Josse (président de Chasse pêche nature et tradition), qui a récemment demandé sa démission, elle estime qu'il ne lui appartient pas de déterminer « la légitimité des ministres qui composent le gouvernement ».

En juillet 1999, François Patriat est chargé d'une mission sur la chasse, auprès du ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Dominique Voynet. L'on sait les affrontements parfois violents entre la ministre et les chasseurs et leurs désaccords. Le premier est la gestion des 1400 gardes-chasse, les chasseurs étant les payeurs, mais pas les décideurs. Le

projet européen Natura 2000, vaste gel continental d'habitats sensibles, délicat à gérer. Les chasseurs craignent d'être exclus pour « perturbation » des terrains giboyeux et souhaitent des contrats avec les usagers de ces territoires, validés par des décrets. La réforme de la loi Verdeille, qui régule la circulation des chasseurs sur les terrains privés, est aussi un dossier chaud. Dominique Voynet a toujours plaidé pour le « droit de non-chasse », c'est-à-dire la possibilité pour chacun d'interdire le passage des fusils chez soi. La vraie bombe, enfin, c'est le calendrier, ouvrir la chasse plus tard et la fermer plus tôt pour les espèces migratrices⁶. François Patriat, lui-même chasseur, réussit à rédiger un rapport à peu près consensuel sur la chasse, un compromis entre chasseurs et écologistes. Pendant plus de trois mois, il sillonne la France (25 départements parcourus) et consulte plus de 200 personnalités et associations concernées. Au terme de cette vaste consultation, il remet en novembre 1999 à Lionel Jospin son

4- La loi du 16 juillet 1984 dite parfois loi « Rocard », du nom du Ministre de l'Agriculture qui l'a soutenue devant le Parlement permettait, tout en posant en principe l'interdiction des anabolisants, l'usage de certains produits par et sous contrôle des vétérinaires, dès lors que ces substances avaient reçu une autorisation de mise sur le marché (AMM). Le délit ainsi institué d'administration de substances anabolisantes aux animaux dont la chair est destinée à l'alimentation humaine fait l'objet de procédures transmises par les services vétérinaires.

5- L'Humanité. 15 juillet 1999

6- Voynet et les chasseurs. Christophe Barbier. L'Express. 24/07/1997

rapport sur la chasse. Il y prônait des mesures de compromis pour que la chasse devienne « respectueuse, respectable et respectée ». Après un rappel du contexte conflictuel et des enjeux de la chasse en France, le rapport présentait 73 propositions qui s'articulaient notamment autour des axes suivants : respecter les exigences d'une chasse d'avenir (respecter l'objection de conscience cynégétique, définir un code éthique, légitimer la chasse...), faire évoluer les structures de la chasse (Office national de la chasse, fédérations départementales de chasseur...), assurer la gestion durable de la faune sauvage notamment des oiseaux migrateurs, assurer une gestion partagée de l'espace et du temps et renforcer la sécurité. Ses propositions ont servi de base à la loi sur la chasse, votée en juin 2001.

Secrétaire d'État aux PME

Il entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation du 18 octobre 2000 au 25 février 2002, succédant à Marilyse Lebranchu nommée Garde des Sceaux ⁷. Ce maroquin du Commerce échouait, par tradition, à un radical.

Aujourd'hui, le poste revient plutôt à des socialistes

« pragmatiques »

comme François Patriat, certains parlant d'une consécration pour avoir sorti le premier ministre Lionel Jospin du guêpier de la loi Chasse. Il arrive rue de Lille sans être un spécialiste ni du commerce, ni des PME, ni même de la consommation. En tant que rapporteur depuis 1998 de la loi d'Orientation agricole, François Patriat a déjà côtoyé le monde du commerce. À la FCD (Fédération du commerce et de la distribution), Jérôme Bédier, le qualifie « d'homme d'écoute ». Et c'est en homme de terrain qu'il devrait aborder les principaux dossiers que lui laisse Marilyse Lebranchu : passage à l'euro, application des 35 heures dans les PME, la suite des débats autour du projet de loi sur les Nouvelles Régulations économiques, problèmes de sécurité alimentaire (vache folle)...



7- François Patriat, secrétariat d'État : Un vétérinaire au commerce. LSA. 26/10/2000

Ministre de l'agriculture ⁸

Jean Glavany a cédé son fauteuil de ministre de l'Agriculture à François Patriat ⁹, jusque-là secrétaire d'Etat aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation. En remplacement de François Patriat, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a été promu ministre délégué à l'Industrie, aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation. Jean Glavany a quitté la rue de Varennes pour prendre la direction de la campagne de Lionel Jospin. « L'agriculture doit demeurer ambitieuse, juste et efficace. Ambitieuse, car c'est la France des terroirs, des savoir-faire et des signes de qualité. Juste, car les soutiens publics, nécessaires, doivent être bien ciblés sur les fonctions productives, sociétales et environnementales. Et efficace, car la France est parmi les deux premiers exportateurs mondiaux », a déclaré François Patriat. Il ne restera en fonction que du 26 février 2002 au 5 mai 2002, avant les élections présidentielles. Jean Glavany a été ministre de l'Agriculture durant quarante mois. Il a notamment géré les crises de la vache folle, de la fièvre aphteuse et il a cherché à réorienter l'agriculture vers la qualité et l'environnement. Il a ainsi mis en place les CTE et introduit la modulation des aides. François Patriat devra consolider ces acquis.

Il entend agir malgré le peu de temps devant lui et rend hommage à son prédécesseur au cours d'une visite d'un projet de technoport, vaste zone logistique tri-modale eau-fer-route, à Pagny-la-Ville, dans le sud-est de la Côte d'Or ¹⁰ : « J'ai une charge difficile et un temps court, et j'entends

la-Ville, dans le sud-est de la Côte d'Or ¹⁰ : « J'ai une charge difficile et un temps court, et j'entends

8- Il n'en reste pas moins le seul vétérinaire à ce jour, à avoir occupé les bureaux rue de Varenne. Un autre vétérinaire de formation, Gérard Larcher, gaulliste social, est actuellement président du Sénat. Né en 1949 à Flers dans l'Orne, il fait ses études à l'Ecole Vétérinaire de Lyon d'où il sort en 1973. Vétérinaire de l'Equipe de France de Sports Equestres de 1974 à 1979, il s'installe à Rambouillet en clientèle mixte à forte dominance canine et équine. Gaulliste et anti-communiste depuis toujours, notamment pendant les événements de 1968, il adhère à l'UJP, parti jeune proche du parti gaulliste, puis à l'UDR qui deviendra en 1977 le RPR. Gérard Larcher est élu puis réélu maire de Rambouillet depuis 1983. Les vétérinaires en politique. Jean Charles Poux. 2004. theses.vet-alfort.fr

9- François Patriat remplace Jean Glavany au ministère de l'Agriculture. France Agricole. 28 02 2002

10- Le Télégramme. 26 février 2002

développer le dialogue avec le monde rural que je connais bien... Je succède à un grand ministre. C'est un challenge difficile dans lequel je mettrai de l'émotion et de la passion... L'agriculture doit demeurer ambitieuse, juste et efficace. Ambitieuse, car c'est la France des terroirs, des savoirs faire et des signes de qualité. Juste, car les soutiens publics, nécessaires, doivent être bien ciblés sur les fonctions productives, sociétales et environnementales. Et efficace, car la France est parmi les deux premiers exportateurs mondiaux et que le développement des biotechnologies permettra de créer les emplois de demain ».

François Patriat se prête à un interview de Jean-Pierre Elkabbach sur « Europe 1 » le **27 février 2002** sur la politique agricole qu'il entend mener.

Interrogé sur la disparition des exploitations agricoles à l'horizon des 30 ans, il avance le chiffre de « 400 000 ou 500-000 sans doute. J'avais dit aux agriculteurs, quand il y en avait 1 million qu'il y en aurait un peu plus de 500 000 ou 600 000 en l'an 2000. C'est le chiffre qui a été tenu. » et sous condition d'une politique volontariste : « Cela dépendra quelle politique on mène. Si on continue à mener une politique productiviste, alors les petites exploitations disparaîtront. Si on mène, au contraire, une politique différenciée, tenant compte des réalités, tenant compte des aspirations des consommateurs, alors on aura accrocher des paysans sur tout le territoire français. »

Le journaliste évoque le risque de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne. « Cela pose deux problèmes. Celui de l'élargissement futur, qui doit reposer d'abord sur la sécurité avec les autres pays. Dans cette sécurité, la France est à la pointe. Là, c'est le vétérinaire qui vous parle. J'étais celui qui était rapporteur du texte de loi sur la suppression de la vaccination de la fièvre aphteuse. Aujourd'hui, c'est aux instances européennes de prendre les décisions qui vont permettre d'arrêter, immédiatement, toute importation à partir du territoire britannique. » Il entend bien aussi ne pas abandonner le principe de précaution : « Bien entendu. Je n'ai pas l'intention de faire penser qu'il y aurait un ministre de l'Agriculture qui sacrifierait la sécurité au prix du monde agricole. Ce sont les parlementaires qui ont créé l'Afssa et c'est la France qui l'a mis avant l'Europe. J'ai participé aussi à la création de l'agence européenne... »



Sur ses relations avec les agriculteurs, il ne donne pas dans la langue de bois ce qui lui vaut parfois d'être un peu « chahuté » sur son propre territoire : « Parfois, on vient m'apporter des engrais azotés naturels ! » Il condamne la violence notamment en Languedoc touché par une crise viticole, rappelle la mise en place du plan que Jean Glavany a obtenu de Bruxelles et que nous sommes en train de mettre en place. Il repose sur trois points. Obtenir les moyens financiers pour la distillation pour passer la crise ; en second lieu, il faut poursuivre la restructuration du vignoble languedocien, ce qui est déjà pour moitié fait ; et, en troisième lieu, mettre en place un plan social avec des préretraites. Nous sommes en train de le mettre en place. Justement, je vais le mettre en place pendant les deux mois. »

François Patriat s'apprête à passer trois jours au Salon de l'Agriculture. « Avec les animaux, vous, en tout cas, vous n'allez pas faire semblant, car vous êtes vétérinaire ! » « C'est justement la définition de la proximité. Est-ce que la proximité

est toujours de caresser l'arrière-train des bovins ou de serrer des mains à la suite ? La proximité, c'est écouter les gens, connaître leurs dossiers - et j'ai un peu la prétention de

les connaître, parce que j'y ai beaucoup travaillé - et c'est aussi y répondre. C'est apporter de vraies réponses en matière de consommation, de régulation des marchés. » Le Salon, il connaît, depuis ses 10 ans, d'abord en accompagnant ses frères et son père qui montaient au Salon de l'Agriculture. C'était le moment de l'année où on préparait les animaux, les chevaux, les bovins, les moutons. Ensuite, il y est allé en tant que vétérinaire pendant trois ans, puis comme élu. C'est un moment privilégié pour réconcilier l'agriculture avec la ville, les consommateurs avec les producteurs, mais il devrait aussi faire plus ample place « aux produits de demain qui créeront les emplois de demain et ceux qui feront encore plus de qualité, encore plus de traçabilité et encore plus d'identification. »

Le contrat de territoire d'exploitation va demain se généraliser, il y en a 25 000 et nous devrions atteindre 100 000. Le département de la Côte

d'Or, fief de François Patriat, est un département en pointe.

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) s'est invitée en force dans la campagne électorale, *fin février 2002*, au Palais des Sports ¹¹, à Paris, le syndicat majoritaire des paysans avait réuni plus de 5000 de ses élus locaux pour faire passer son message aux politiques présents dans la salle. Un message simple : pas touche à la Politique agricole commune et d'accord pour une mondialisation régulée. Mais, hier, au Palais des Sports, la gauche n'avait pas daigné venir entendre la bonne parole de la FNSEA: François Patriat, remplaçant de Jean Glavany à l'Agriculture, n'a pas montré son nez. Pas plus que Chevènement, pourtant invité. En revanche, le ban et l'arrière-ban de la droite étaient aux premiers rangs. Conclusion des débats : le prochain chef de l'Etat et son gouvernement sont priés de nouer d'urgence un « contrat de société » entre le pays et ses agriculteurs...

Il doit participer au Congrès de la FNSEA, à Paris le *14 mars 2002*, attendu de pied ferme par 3 000 ou 4 000 responsables agricoles venus de toute la France, avec des élus et ne redoute pas cette confrontation : « Depuis les années 1960, depuis même la fin de la guerre, le monde agricole a su se rassembler, je dirais même qu'il a toujours su « chasser en meute » - ce n'est pas du tout péjoratif quand je le dis. Les agriculteurs savent se rassembler, savent montrer leurs forces - ils l'ont toujours fait... Il n'y a rien de nouveau ou, au contraire, parce que nous sommes en période électorale... « Il n'y a rien de nouveaux. Toutes les corporations en France montrent

leurs forces aujourd'hui. Celle-là est dans la plus pure tradition qui est la sienne. » Il y fera une déclaration sur la politique agricole commune, sur les aides aux secteurs bovin et ovin en difficulté, sur la sauvegarde de la qualité de la ressource en eau, sur l'agriculture raisonnée. Il rappelle les objectifs de la PAC : garantir un revenu décent pour nos agriculteurs, assurer et développer la force économique de notre agriculture, en Europe, et hors d'Europe, renforcer la légitimité de nos productions pour nos consommateurs, faire les

efforts qui s'imposent pour l'environnement et l'aménagement du territoire. Même si nos partenaires ne sont pas tous d'accord, il n'y aura pas de remise en cause de la PAC lors de la revue à mi-parcours, parce que nous avons fixé à Berlin en 1999 un cadre financier jusqu'en 2006, et qu'il n'y a aucune raison d'en sortir. Cependant pour rester solide, la PAC doit évoluer. Nous pouvons réfléchir à des avancées symboliques comme le transfert du premier vers le deuxième pilier. En France, nous avons mis en oeuvre la modulation. Il faut aussi une simplification du 2e pilier en matière de développement rural. il ne serait pas absurde de réfléchir à une évolution de l'OCM bovine, pour aller vers un système plus favorable à l'herbe et à la qualité. Il faut aussi être capable de réguler notre marché communautaire. pour éviter des variations brutales des marchés. C'est ainsi que nous avons obtenu le maintien du système de quotas laitiers et de quotas sucriers. Il faut assurer, en outre la sécurité et la qualité des aliments. C'est aussi cela la régulation. Nous sommes en train de créer un troisième pilier de la PAC, le pilier des consommateurs, de la traçabilité, des signes de qualité, c'est à l'évidence un enjeu et un atout pour l'avenir. »

Pour le secteur bovin, les mesures conjoncturelles prises depuis la fin de l'année 2000 représentent 3 milliards de francs, et les efforts doivent surtout porter maintenant sur les orientations structurelles

qui permettront de conforter l'élevage bovin, notamment l'élevage allaitant. Nous devons traiter à la fois de la régulation et la segmentation des marchés, du développement des productions de qualité et l'adaptation des élevages aux attentes environnementales, sanitaires et qualitatives, et de l'organisation économique.

Quant au secteur ovin, la mobilisation de la France, tant

au niveau des professionnels que du gouvernement, a permis d'obtenir la révision de l'OCM ovine et caprine dans un sens favorable à l'élevage ovin et caprin. L'enveloppe de flexibilité qui est venue s'ajouter au budget initialement proposé par la commission, doit permettre de favoriser des orientations structurelles répondant aux caractéristiques de notre élevage. Le plan d'éradication de la tremblante ovine a pour objectif de sécuriser la filière et donc de la renforcer.

Il aborde ensuite le double rôle des agriculteurs, producteurs de matières premières, parfois de produits transformés ; vous êtes aussi des



11- La FNSEA donne de la voix. Frédéric Pons. Libération. 28 février 2002

producteurs de biens collectifs (la santé, l'entretien des paysages). L'opposition entre une agriculture dite économique et une agriculture dite d'entretien de l'espace rural, a de moins en moins de sens.

Les agriculteurs français ont compris l'intérêt des contrats territoriaux d'exploitation qui leur offre la possibilité de s'engager de façon volontaire dans une nouvelle façon de produire. Le ministre veut dépassionner ce dossier qui n'a aucune raison d'être un enjeu politique. Il s'engage à améliorer le dispositif, faire les ajustements nécessaires et simplifier les modalités de la contractualisation. La vocation de cet outil n'a pas changé : être un des principaux outils de mise en oeuvre du 2ème pilier de la PAC dans notre pays.

Il annonce aussi l'aboutissement du dispositif de l'agriculture raisonnée. L'agriculture raisonnée se présente sous un jour innovant et peut ainsi devenir un outil susceptible de faire faire des progrès significatifs à l'agriculture française dans un cadre bien compris et bien accepté.

Il termine en évoquant les importantes avancées sociales en faveur des acteurs du monde agricole : le bas niveau des retraites, la faiblesse de la protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles, l'accès à la formation tout au long de la vie et à la qualification.

Nous connaissons la suite du scénario et cette élection présidentielle de 2002 restera dans l'histoire celle du « tremblement de terre » ou encore du « séisme » du fait de la qualification inattendue de Jean-Marie Le Pen pour le second tour. C'est une élection paradoxale à plus d'un titre. Elle voit le triomphe du Président sortant pourtant malmené dans les sondages et les médias, Le premier tour voit aussi la consécration du candidat de la « droite nationale » ou de « l'extrême droite », dont la campagne électorale fut relativement discrète, mais servie par le thème de l'insécurité. La défaite du Premier ministre sortant, éliminé au premier tour au terme de cinq années de responsabilités gouvernementales a profondément marqué la gauche. La dispersion des suffrages de l'électorat de gauche sur huit candidats et une abstention importante au premier tour expliquent cette situation exceptionnelle le soir du 21 avril 2002. Jean-Pierre Raffarin devient premier ministre et Hervé Gaymard est nommé au ministère de l'agriculture.

La bataille de Bourgogne

La déferlante rose a tout balayé sur son passage, lors de ces régionales de mars 2004¹². On peut parler de vote sanction sur le plan national, avec une droite en déroute, et une moisson que l'opposition n'aurait pas osé imaginer aussi ample. En Bourgogne, le verdict des urnes est encore plus cruel et Jean-Pierre Soisson¹³ sort laminé, relégué loin de son vainqueur, et il quitte la présidence par la petite porte, dans une atmosphère de fin de règne. Au soir du premier tour, l'ancien ministre de Giscard et de Mitterrand ne pouvait compter que sur la mobilisation des abstentionnistes, et sur la qualité des reports de voix à droite. La liste de François Patriat totalise 52,5 % des suffrages, reléguant Jean-Pierre Soisson à plus de 20 points (32, 1 %), le Front



National de Pierre Jaboulet-Vercherre recueillant 15, 4 %. François Patriat, tête de liste du Rassemblement de la Gauche, sera donc élu président du Conseil régional. Fort de la prime de 25 % des sièges accordée à l'équipe arrivée en tête par le nouveau

mode de scrutin, il disposera d'une majorité incontestable pour diriger la Bourgogne pendant 6 ans.

Cette élection a mis en scène deux hommes finalement assez proches par certains côtés. François Patriat est volontiers consensuel, ce qui lui a valu le surnom - qui l'agace beaucoup - de « Soisson de gauche ». C'est un pragmatique et un modéré, aimant rassembler et concilier, comptant des amis chez les écolos, chez les chasseurs, chez

12- François Patriat prend la Bourgogne. François Patriat vainqueur par KO. Homme de dialogue et fin politique. Sept ministères et un combat de trop. J.Ph. Chapelon. Le Journal de Saône-et-Loire. 29 mars 2004
13- Beau joueur, Jean-Pierre Soisson déclare au moment de sa retraite : « Nous avons, François Patriat et moi, des relations d'amitié, de véritable amitié entre les deux familles ; Claude Patriat était mon conseiller technique quand j'étais président de la Région, François et moi, nous avons été un peu les deux régionaux du président François Mitterrand quand il sillonnait la Bourgogne. François Patriat jouait plus volontiers au golf avec François Mitterrand, et moi j'évoquais plus largement lors des déjeuners les questions de littérature. Mais nous avons François et moi de véritables relations d'amitié. » Le Bien Public. Côte-d'Or. 18 octobre 2019

les petits patrons. C'est un monstre de travail, doué d'une étonnante capacité d'assimilation. Devant remplacer au pied levé Florence Parly dans une réunion de ministres européens, alors

qu'il venait juste d'être nommé Secrétaire d'Etat aux PME, il lui a suffi de 5 heures d'immersion dans des dossiers inconnus pour donner le change à Bruxelles... Dur avec lui-même, il peut aussi se montrer exigeant, voire impatient, avec ses collaborateurs. Jean-Pierre Soisson est aussi réputé homme de dialogue, consensuel, politique rusé, spécialiste du louvoisement et des accords de couloirs, cultivant l'opacité et aimant passionnément le pouvoir, le « Duc de Bourgogne » est un habile manœuvrier, et un personnage complexe. Bon vivant, Jean-Pierre Soisson aime être aimé, faire plaisir, serrer des mains. C'est un amoureux du bourgogne et de la Bourgogne, un historien, un écrivain à la culture classique. Il a une étonnante capacité à rebondir, à s'adapter à son environnement, à casser les clivages. Il a servi la droite, participé à la création du centre, symbolisé l'ouverture dans un gouvernement de gauche. Il a surtout franchi la ligne jaune en 1998 en s'alliant avec le Front National... et perdu bien des amis. L'ancien maire d'Auxerre, président de la Région, a été sept fois ministre, sous Giscard et sous Mitterrand, occupant successivement les fauteuils des Universités, de la Formation professionnelle, de la Jeunesse et des Sports, du Travail et de l'Emploi, de la Fonction Publique et de l'Agriculture.

Président du Conseil régional en 1992-1993, puis de 1998 à 2004, il est toujours député de l'Yonne, siège conquis pour la première fois en 1968.

François Patriat est réélu le 26 mars 2010 (64,9 %) face à une liste menée par François Sauvadet, Majorité présidentielle (24,6 %), il cède sa place à Marie-Guite Dufay après la création de la région Bourgogne-Franche-Comté, en 2015.



Un train de sénateur

Depuis le 21 septembre 2008, il est élu sénateur de la Côte-d'Or, au côté du maire de Dijon et numéro deux du PS, François Rebsamen. « C'est un moment historique pour la Côte-d'Or puisque c'est la première fois, depuis 1948, qu'il y a deux sénateurs socialistes élus en Côte d'Or, François Patriat et moi-même », a déclaré M. Rebsamen. Le troisième siège de sénateur est allé au DVD Alain Houpert, conseiller général de Grancey-le-Château. Le sénateur UMP Louis de Broissia, seul des trois sortants UMP à se représenter, a été battu. François Patriat mène un train de sénateur

mais en TGV ! Il fait partie de plusieurs groupes d'études : Agriculture et alimentation, Chasse et pêche, Forêt et filière bois, Vigne et vin.

En 2010, il est un fervent soutien de Dominique Strauss-Kahn en vue de l'élection présidentielle de 2012. À propos de l'affaire du Sofitel, il déclare : « J'ai toujours pensé, non pas à la théorie du complot, mais à la théorie du piège. [...] Je continue à penser que les services de l'État et ceux du groupe Accor sont bien en mesure, malgré les dénégations, d'avoir participé au piège. Mais je ne dis pas qu'ils l'ont fait. La question fondamentale, c'est de savoir si on tombe dans le piège ou pas. »

Alors qu'il est membre du Parti socialiste, il annonce en novembre 2013 qu'il conduira une liste indépendante lors des élections sénatoriales de 2014. Finalement tête de la liste socialiste, il est réélu, sa liste, avec 34,1 % des voix, lui octroyant un siège.

Ralliement à Emmanuel Macron

Il rencontre pour la première fois Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, en mars 2015 à Beaune, et flaire tout de suite l'animal politique. « Ce jour-là, j'ai vu son charisme, le magnétisme qu'il exerçait sur le peuple. Je crois au feeling, aux phéromones. Et Emmanuel, de ce point de vue, est extraordinaire. » Quelques mois plus tard, une autre rencontre

achève de convaincre le vieux routier de la politique : « Il avait compris deux ans avant que Hollande ne pourrait pas se représenter et qu'on ne pouvait se résoudre à une alternance classique mortifère ». Il mise enfin sur le bon cheval lui qui rompt avec l'appareil du PS dont il ne goûte pas les méthodes. Il n'y a d'ailleurs jamais été en

odeur de sainteté comme d'autres barons locaux bien implantés localement mais ignorés de la rue de Solférino comme Gérard Collomb. Par esprit de vengeance, ils vont se ranger derrière Macron. Assez paradoxal d'ailleurs, car ils incarnent le monde politique ancien qu'Emmanuel Macron ambitionnait de détruire. Et François Patriat s'en amuse : « J'ai toujours dit que j'étais l'exemple même de l'élu dont il souhaitait la disparition ». A l'époque, ils sont peu à y croire.

Le jour de l'investiture d'Emmanuel Macron à l'Élysée, le 14 mai, le nouveau président retrouve son fidèle sénateur parmi ses invités, très ému. Tueur en politique, il marche aussi à l'amitié.

Le funeste accident du mois de septembre 2016 achèvera de sceller leur amitié. Le sénateur, qui roule de nuit sur l'A38, percute frontalement un véhicule à 130 km/h. Le choc est terrible. François Patriat, grièvement blessé est coincé dans sa voiture accidentée mais toujours conscient et Emmanuel Macron l'appelle, comme souvent, pour parler politique. « Alors, comment tu sens les choses ? » Réponse de l'intéressé : « Je sens que je vais mourir... » François Patriat en réchappera miraculeusement contrairement à l'autre conducteur.

A l'automne 2017, François Patriat crée à la Haute Assemblée le groupe En marche ! Il peut compter sur une petite trentaine d'élus. A l'issue des élections sénatoriales du 24 septembre prochain, il ambitionne de voir cet effectif doubler, pour desserrer l'emprise de l'actuelle majorité de droite et atteindre le seuil des trois cinquièmes des parlementaires, nécessaire pour pouvoir faire adopter toute réforme constitutionnelle en cas de réunion du Congrès.

Qui va à la chasse...

François Patriat fait mentir le fameux adage car plutôt que de perdre sa place, il est nommé en 2018 président du conseil d'orientation du domaine national de Chambord, succédant à Augustin de Romanet devenant président du conseil d'administration. C'était une promesse de campagne du candidat Macron pour s'attirer les suffrages du monde cynégétique ¹⁴.

Emmanuel Macron, qui a fêté ses 40 ans au château de Chambord (Loir-et-Cher) en décembre, veut faire de ce domaine d'État un outil du rayonnement de la France, augurant peut-être de la réouverture des chasses présidentielles. La diplomatie de la gâchette est une longue tradition française. Le général de Gaulle assistait parfois aux battues de Rambouillet, autre domaine de chasses présidentielles avec Marly-le-Roi. Avec son successeur, Georges Pompidou, les chasses de l'État prennent une nouvelle dimension. Le président participe aux battues où il retrouve ses amis. Valéry Giscard d'Estaing est lui aussi un assidu de Chambord. François Mitterrand, lui, n'aime pas la chasse mais nomme un proche, François de Grossouvre, à la tête de l'institution. Dès son arrivée à l'Élysée, Jacques Chirac supprime les chasses présidentielles mais, rebaptisées hypocritement « battues de régulation », elles se poursuivent. Avec Nicolas Sarkozy, l'institution n'a pas davantage la cote. Sous François Hollande, un non-chasseur, Guillaume Garot, est nommé président de Chambord ! Avec Emmanuel Macron, Chambord semble revenir en grâce. Celui qui a fêté sa victoire au Louvre n'a manifestement rien contre les symboles hérités de la royauté.

Jean Claude Brunelin



14- Comment Macron veut faire des chasses présidentielles de Chambord un instrument diplomatique. Gaspard Dhellemmes. Le Journal du Dimanche. 20 janvier 2018

Quand au début du XIXe siècle des Polignac font rimer mouton Mérinos et département du Calvados

Une période politique troublée

Charles-Louis-Alexandre (1765-1829), comte de Polignac et son fils Héraclé-Charles-Alexandre (1789-1851) vont traverser des périodes politiques troublées. Charles-Louis-Alexandre, né sous le règne de Louis XV, est admis aux honneurs de la Cour le 17 février 1783, sous Louis XVI. C'est une distinction nobiliaire prestigieuse pour honorer de très vieilles familles nobles encore suffisamment représentatives. Le



gentilhomme admis aux honneurs de la Cour suivait la chasse du roi en montant dans un de ses carrosses. À cette occasion, il était présenté au roi. Le comte de Polignac émigre pendant la Révolution et sert dans l'armée de Condé. Il rentre en France, avec son fils, vers 1802, sous le Consulat. En 1814, il est nommé maréchal de camp inspecteur puis commandant du département de l'Eure. Son fils entre la même année, dans la maison du roi, suit Louis XVIII et son gouvernement en exil lors des Cents Jours, à Gand, mais sa santé l'oblige rapidement à quitter le service. Père et fils vont alors se vouer à l'agriculture pendant la Seconde Restauration. Charles-Louis-Alexandre est très actif et publie de nombreuses plaquettes et rapports, une sorte de lobbying auprès des puissants du moment, roi,

ministres, sociétés savantes... En 1814, c'est une plaquette « Opinion d'un propriétaire sur le commerce des laines »¹. En 1816, il compose un épais rapport² qu'il complétera en 1817³. En 1816, il interpelle dans une lettre, les membres des sociétés d'agriculture.⁴ En 1822, il adresse directement un rapport à Louis Philippe⁵ montrant sa proximité avec la monarchie régnante. En 1825, il essaie de peser sur la politique économique dans une lettre adressée à M. de Saint-Cricq, directeur des douanes⁶ où il réclame la protection des laines françaises fines face aux importations. Il récidive en 1827 dans une requête à M. de Corbière, ministre de l'intérieur.⁷ Ce positionnement n'est pas apprécié de tous et M. de Polignac répond en 1828 à ses contradicteurs tenants de plus de libéralisme.⁸ Il persiste dans sa

1- Opinion d'un propriétaire sur le commerce des laines. Paris, Delaunay, 1814, in-8 de 28 pag.

2-Rapport sur les mérinos, faits et découvertes qui paraissent d'un grand intérêt en agriculture, et peuvent avoir une influence majeure sur la prospérité des fabriques françaises, comme devenir d'un grand poids dans la balance du commerce. Paris, Ancelle; Pigoreau, 1816, in-8 de 48 pag., 1 fr.

3-Rapport (second) sur les mérinos, faisant suite au premier rapport imprimé en 1816. Évreux, de l'impr. d'Ancelle fils, 1817, in-8 de 112 pag., 1 fr. 50 c.

4-Lettre de M. le comte Charles de Polignac, etc., à messieurs les membres composant les sociétés d'agriculture, faisant suite à son Rapport sur les mérinos. Paris, Ancelle; Pigoreau; madame Huzard, 1816, in-8 de 16 pag., 40 c.

5- Rapport au Roi sur les troupeaux de pure race, expliquant les motifs et le développement des nouveaux principes d'administration pratiqués par M. le comte Charles de Polignac dans son établissement rural du Calvados. Caen, Leroy, 1822, in-S de 88 pag., 1 fr. 50

6- Lettre à M. le comte de Saint-Cricq, conseiller d'état, sur l'ordonnance royale du 20 décembre 1824, et sur le projet de la loi des douanes, présenté à la Chambre, en janvier 1825. Paris, Delaunay; Ponthieu; Renard, 1825, in-8 de 24 pag.

7- Requête présentée à S. Ex. Mgr. le comte de Corbière, ministre secrétaire d'état de l'intérieur, sur la nécessité de la prohibition des laines fines étrangères. Paris, de l'impr. de madame Huzard, 1827, in-4 de 52 pag., 1 fr.

8- Réponse de M. le comte de Polignac à la lettre de MM. Girod de l'Ain et le vicomte Perrault de Jotemps, directeurs de l'association rurale de Naz, en date de Croissy, par Chatou (Seine-et-Oise), le 4 septembre 1827, au sujet de sa requête, présentée au ministre de l'intérieur en 1827 sur la nécessité de la prohibition des

demande de prohibition des laines fines étrangères auprès de la Chambre des députés et leur adresse une pétition. Il demande aussi un recensement des troupeaux et démontre les difficultés de l'agriculture.⁹ En 1829, il s'adresse aux propriétaires de troupeaux.¹⁰ Ultime écrit en 1829¹¹, une épaisse publication démontre la difficile rentabilité des laines fines produites en France, leur quantité insuffisante et donc la nécessité de leur libre importation tout en protégeant les éleveurs français. C'est une inflexion de sa position pour ne pas priver de laines fines les manufactures. Signalons encore en 1829, un rapport qui n'a rien d'agricole et relatif à la « Prise du fort de la Latte »¹².



laines étrangères. Paris, de l'impr. de madame Huzard, 1828, in-4 de "2 Pag-, 4 fr. 50 c.

9- A MM. les propriétaires de troupeaux. Exposé des motifs qui ont déterminé M. le comte de Polignac à demander le recensement des troupeaux français, et des informations spéciales sur l'état de souffrance où se trouve l'agriculture. Paris, de l'impr. de madame Huzard, 1828, in-4 de 24 pag., 1 fr. 5 c.

10- A Messieurs les propriétaires de biens fonds en général, et spécialement aux propriétaires de troupeaux. Paris, de l'imprimerie de madame Huzard, 1829, in-8 de 40 pag., 1 fr. 5 c.

11- Rapport fait au Conseil royal d'agriculture établi près S. Ex. le ministre de l'intérieur par M. le comte de Polignac, l'un de ses membres (en réponse à diverses assertions sur la laine et les troupeaux). Séance du 6 février 1829. Paris, de l'impr. de madame Huzard, 1829, in-8 de 60 pag., 1 fr. 50 c. Rapport fait au Conseil royal d'agriculture établi par S. E. le ministre de l'Intérieur, par M. le comte de Polignac, l'un de ses membres, en réponse aux assertions suivantes : 1° La trop grande dépense que font les propriétaires français dans l'entretien de leurs troupeaux ; 2° La quantité de laines fines que produit la France ; 3° L'incapacité des laines françaises pour produire de belles draperies, et dont la conclusion est la nécessité de la libre introduction. Séance du 6 février 1829.

12- Prise du fort de la Latte, sur la côte de Bretagne, dans les cent jours, par M. Heurtel, capitaine. Rapport fait sur cette affaire par M. le général comte Charles de Polignac. Paris, de l'impr. de LeNormant fils, 1829, in-4 de 8 pag.

Tout ses écrits sont publiés chez des imprimeurs de Paris, principalement Madame Huzard. Marie-Rosalie Vallat la Chapelle (1767-1849) qui épouse en 1792 le vétérinaire Jean-Baptiste Huzard (1755-1838). Son imprimerie se spécialise dans la littérature vétérinaire et agronomique. On trouve aussi à Paris, Delaunay, Le Normand fils, et de plus petits imprimeurs en co-édition : Ponthieu, Renard, Pigoreau. Les imprimeurs locaux sont peu présents : Ancelle à Evreux dans l'Eure et Leroy à Caen dans le Calvados.

Charles-Louis-Alexandre décède en 1829, année où un autre Polignac présidera le Conseil des ministres, du 8 août 1829 au 30 juillet 1830, ministère dont la chute sera suivie par la Monarchie de Juillet de Louis Philippe (1830-1848). Héracle-Charles-Alexandre continue l'œuvre agricole de son père pendant la Monarchie de Juillet. Il ne semble pas avoir publié. Il décède en 1851, à la fin de la Seconde République de Louis Napoléon Bonaparte et à l'orée du Second

Empire.

Un rappel sur la race Mérinos

Sous Colbert (1619-1683), des béliers mérinos¹³ avaient été importés d'Espagne et utilisés en croisements dans le Roussillon. L'intendant du Béarn, d'Étigny, avait également essayé, vers 1750, d'améliorer les troupeaux de sa province à l'aide de béliers espagnols. Daubenton réalise les premières introductions sérieuses de la race. En 1766, sous les auspices de Trudaine, il forme à Montbard, un troupeau de purs mérinos de sujets venus d'Espagne. En 1786, Louis XVI demanda au roi d'Espagne, son beau-frère, le droit d'introduire en France un troupeau de bêtes à laine choisies¹⁴. La demande favorablement accueillie, sous les

13- Le nom français, consacré par l'usage, est la forme plurielle de l'espagnol merino. Il désigne un mouton « errant », se déplaçant de pâturage en pâturage dans de vastes étendues désertes. On a aussi cherché d'autres significations. Merino viendrait du terme espagnol merinda désignant une parcelle de terre en Espagne médiévale. Le merino, l'inspecteur chargé de contrôler le terrain, était également chargé de recenser les moutons, et pourrait leur avoir légué son appellation. On évoque aussi le nom d'une tribu berbère, les Mérinides ou Bénî Marid (en castillan, Benimerines) qui vint au secours du royaume de Grenade durant les XIII^e et XIV^e siècles.

14- Il était une fois le Mérinos. Souffle de la Neira N° 4 à 9, de juillet 1997 à octobre 1998.

ordres de M. de la Vauguyon, ambassadeur à Madrid, deux Espagnols, don Ramira et André-Gilles Hernans, choisirent 388 sujets. Ce troupeau partit de Ségovie le 15 juin 1786 et arriva à Rambouillet le 12 octobre suivant. Une seconde introduction eut lieu à la fin du siècle. D'après le traité de Bâle (1796) l'Espagne devait également pendant cinq ans livrer annuellement à la France 100 béliers et 1000 brebis. Le projet royal consistait à mériniser le cheptel français pour améliorer les laines et approvisionner notre industrie lainière. Le gouvernement fonde à cet effet un réseau de bergeries royales dans les provinces. Napoléon reprendra à son compte cette idée mais sa chute condamnera l'entreprise. Le mérinos s'étend dans le Bassin parisien, en Champagne et en Bourgogne, les éleveurs améliorant la race initiale en conformation et précocité en conservant la finesse de la laine. Ainsi plusieurs variétés se différencièrent : le Mérinos du Soissonnais, du Châtillonnais, de Mauchamp (laine soyeuse), du Naz... Actuellement ne subsistent que le Mérinos de Rambouillet ; le Mérinos précoce ; l'Est à laine Mérinos, infusion de sang mérinos espagnol et français sur une population ovine germanique ; le Mérinos d'Arles, né d'une infusion de sang mérinos sur des populations locales.

L'élevage ovin en Normandie au début du XIXe siècle

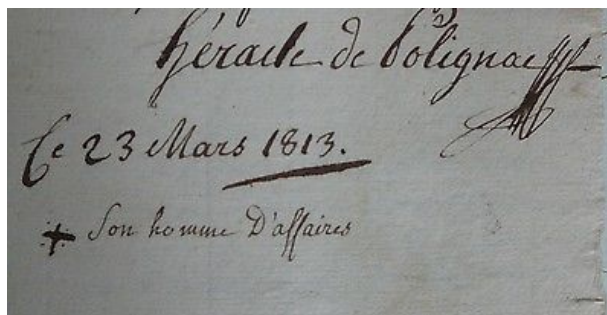
L'élevage a toujours été une des ressources importantes de la Normandie.¹⁵ Le mouton n'est pas très fréquent malgré des tentatives d'introduction de mérinos. Les laines indigènes étaient souvent uniquement « propres à faire des matelas ». Les moutons communs ne fournissaient que des laines médiocres utilisées pour la fabrication des étoffes communes appelées « frocs » tissées dans toutes les régions. Par contre, dans les zones côtières de la Manche, de la baie du Mont Saint-Michel à La Hougue, paissent les fameux moutons de prés-salés. En résumé, les éleveurs de moutons, propriétaires ou fermiers mettent leurs bêtes à pâturer sur leurs champs, les petits paysans ou pauvres gens possédant parfois une unique brebis n'utilisent guère que les landes. Ce contexte n'est guère favorable à l'extension d'une race

améliorée. Il manque aussi le nerf de la guerre : les capitaux nécessaires à l'achat d'animaux sélectionnés et à l'amélioration des techniques d'élevage. On ne sera donc pas étonné de voir se développer le Mérinos chez des gens fortunés, bourgeois enrichis, nobles détenteurs de terres.

L'environnement manufacturier

Louviers et Elbeuf sont classées alors parmi les plus grandes cités lainières d'Europe et leur réputation dépasse largement nos frontières¹⁶. Elbeuf est spécialisée dans le drap de laine cardée et Louviers dans le drap de laine peignée. Cette activité démarre dès le Moyen Age et se modernise au XVIIIe avec le drap « façon de Hollande ». Elles sont honorées du titre de manufactures royales, Elbeuf en 1667 et Louviers en 1681. Le drap fin est fabriqué à base de laine Mérinos importée d'Espagne par le port de Rouen. Gaude et garance pour la teinture, chardon pour lainer les draps sont cultivés le long de la Seine et de l'Eure. Elbeuf bien peuplée offre plus de possibilités en main d'œuvre et comporte au XVIIIe quatre fois plus de fabricants. À la fin du XVIIIe siècle, les métiers tournent à plein régime, attirant une main d'œuvre nombreuse. A la fin de l'Ancien Régime, plus de 5000 ouvriers

travaillent dans les manufactures et les petits ateliers urbains pour le compte de 80 maîtres-



drapiers. Il s'y fabrique le drap de laine uni, le plus souvent destiné aux vêtements d'uniforme ou du clergé. Vers 1840, l'apparition des « nouveautés », créations de laine à fils de couleurs, accroît la renommée d'Elbeuf, confortée par l'arrivée après la guerre de 1870 d'industriels alsaciens, apportant activité et capitaux. Cet environnement manufacturier et industriel joue un rôle important dans les tentatives locales d'implantation de troupeaux mérinos pour remplacer les laines d'Espagne. Il faudra cependant persuader les entreprises locales de l'excellence de ces laines.

15- L'agriculture dans les départements normands à la fin du Premier Empire. J. Vidalenc. Annales de Normandie. Année 1957. Volume 7. pp. 179-201

16- Archives du commerce et de l'industrie agricole et manufacturière. Tome VIII. Paris. 1834

Un peu de généalogie des Polignac

Il s'agit de la branche des Seigneurs de Fontaines, descendants de Achard de Polignac et de Marguerite Seguin, possessionnés en Saintonges et Angoumois.¹⁷

Charles-Louis-Alexandre (1765-1829), comte de Polignac, est admis aux honneurs de la Cour en 1783. A la Révolution, il émigre et sert comme cavalier noble à l'armée de Condé. Il suit les princes à Turin, qui lui confient une mission en France. Il fomente un complot pour faire fuir le



roi, et un autre pour s'emparer de Fort-Louis. Ces tentatives échouent, il est arrêté en Vivarais, condamné à être pendu le 18 octobre 1790. Il en réchappe avec la complicité du procureur général et fuit en Allemagne. Il est nommé aide de camp du prince de Condé, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1797, maréchal de camp des armées du roi. Il rentre en France avec l'autorisation du roi. Ayant perdu une bonne partie de sa fortune lors de la Révolution, il hérite, en 1809, par legs d'Alexandrine d'Espinay-Saint-Luc, duchesse de Sully, du château de Sébeville dans la Manche qu'il vendra en 1813 au prince Charles François Le Brun. En 1814, il est nommé maréchal de camp inspecteur puis commandant du département de l'Eure. Il décède le 27 décembre 1829, inhumé à Picpus. Il avait épousé par contrat signé à Versailles, par le roi et la famille royale le 2 septembre 1787, Adolphe-Christine-Adélaïde Sanguin de Livry, fille de François-Hippolyte Sanguin, marquis de Livry et de Thérèse-Bonne Guillaumin de Bénouville. Le mariage est célébré dans la chapelle du château de Bénouville, le 6 septembre 1787. Elle fut nommée dame pour accompagner Madame la comtesse de Provence et fut présentée à la Cour le 9 décembre 1787. Dès 1804, elle entre en conflit avec ses frères MM. De Livry, à propos de succession et il

17-Histoire et généalogie de la maison de Polignac. Georges Martin. 2002. Chapitre X. Branche des seigneurs de Fontaines. pp. 195-202

semble qu'il y ait eu procès¹⁸, dont nous ne connaissons pas l'issue. Elle meurt à Paris le 27 décembre 1827, inhumée à Picpus.

De cette union, naissent trois enfants : Héraclé-Charles-Alexandre, Bonne-Thérèse-Louise-Hélène-Léonille, Joséphine-Marie-Sidonie.

18- Il s'agit ci-dessous de la notice qui accompagne de « vieux papiers » à vendre dont nous avons pu avoir quelques extraits grâce à l'amabilité de la personne qui les a acquis.

De Polignac. Correspondance. Héritage Mme Livry de Polignac à Outrelaise avec Hippolyte Sanguin de Livry, son frère et Charles de Polignac à propos des successions mobilières et immobilières.

Correspondance de Madame Livry de Polignac à Outrelaise, avec Hippolyte Sanguin de Livry, son frère et Charles de Polignac, à propos des successions mobilières et immobilières, l'état de disette dans lequel se trouve Madame de Polignac, ses supplications, les demandes d'aides qu'elle écrit à son frère Hyppolite Chevalier de Polignac, la situation financière, le sentiment de se faire léser vis-à-vis de la loi, «...que mon long silence n'a dû partir, que de ma confiance en mes frères, que je savais être seuls dépositaires d'une fortune, que mon nom m'avait empêché de réclamer, dans un moment ou le Droit et la raison ne pouvait se faire entendre. Que d'après cela j'ai dû attendre qu'ils me parlaient les premiers de l'état de cette même fortune, et que si enfin j'ai rompu le silence, ce n'est qu'à la suite de réflexion et d'inquiétude cruelle, sur l'incertitude du sort à venir de mes enfants. Pourrais-tu me blâmer ?... », les copies des lettres de M. Bouel qui s'occupe de cette affaire et qui après avoir été insulté, ne veut plus en entendre parler, la demande claire de son héritage (Portion héréditaire), l'attente d'une réponse prompte de Mr de Livry, car la position de sa sœur devient insupportable, la balance entre la procédure et les sentiments, « ramener la paix dans le sein d'une famille honorable que des calculs intéressés ne doivent pas diviser... ». Lettre de Madame d'Aubigny d'Assy près de Falaise, les nombreuses lettres ultimatums, la réplique du frère que Madame de Polignac était inscrite sur la liste des émigrés, les refus, les silences mentionnés, les faux motifs qui seront les prémices du procès entre Madame Adélaïde Livry de Polignac contre ses frères...

Ensemble de 33 lettres de 1801 à 1813 écrites en grande partie par Adélaïde-Christine Adolphe Sanguin de Livry, dame pour accompagner Madame, épouse du Roi Louis XVIII, Dame de Polignac née en 1763 décédée le 27 décembre 1827, femme de Charles-Louis-Alexandre, Comte de Polignac, Maréchal-de-camp né vers 1760, décédé le 27 décembre 1829.

Il existe aussi un mémoire que nous n'avons pu consulter : Mémoire et consultation pour Mme de Polignac contre MM. De Livry, ses frères. A Paris. Imprimerie de Forthmann. 1804

Héracle-Charles-Alexandre est né en 1789. Il émigre avec son père et après le licenciement de l'armée de Condé, ils trouvent un asile chez le prince de Hohenlohe, prince-évêque de Breslau. En 1802, il revient la France et en 1814 entre dans la maison du roi. Il suit Louis XVIII à Gand mais sa santé l'oblige à quitter le service. Sa vie se partage alors entre famille, l'exploitation de ses terres et la continuation de l'élevage Mérinos commencé par son père. Il est établi à Outrelaise, près de Gouvix dans le Calvados, propriété apportée en dot par son épouse : château, fermes, plus de 420 ha de terres humides peu propices à l'élevage des moutons, « un vrai marécage » écrira le comte Gérard de Ste Aldegonde¹⁹. Un lavoir de laines occupe un grand nombre d'ouvriers²⁰. La

19- Renseignements fournis avec amabilité par Mme Françoise Vinot, membre de la société académique de Chauny (Aisne). Elle a découvert cette famille par ses liens avec les Sainte- Aldegonde, eux-mêmes issus du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre de Louis XVI, propriétaire d'un domaine près de Chauny. Après avoir pâti de l'émigration, tous ces personnages ont souvent engagé à leur retour la restauration de leur patrimoine.

20- « Les beaux et nombreux troupeaux de Mérinos, que M. le Comte de Polignac a introduits dans notre département et qui nous ont donné une nouvelle branche d'économie domestique à laquelle vous avez accordé de grands éloges viennent de faire jeter à OutreLaise près Gourix, les fondemens d'un lavoir où M. de Polignac doit enfin disposer ses laines à passer immédiatement de ses magasins dans les manufactures. Cet établissement nouveau qui vous aurait déjà présenté d'excellens produits, et auquel deux laveurs expérimentés et ingénieux sont attachés, offrent à nos cultivateurs et à nos fabricans un procédé parfait qu'ils pourront pratiquer. C'est ainsi que les lumières, les efforts et le patriotisme éclairé de M. de Polignac, nous ouvrent de leur côté un avenir où il nous est permis de voir notre pays plus riche, plus heureux encore, par les progrès de l'agriculture et de l'industrie ». Société d'agriculture et de commerce de Caen. Rapports sur la 4ème exposition des Arts du Calvados en 1819. Imprimerie Poisson. Caen. 1819. pp. 88-89

« Sous ce rapport, le beau parc d'Outrelaise, créé par M. de Chambors et M. de Polignac, doit nous arrêter un instant. M. de Chambors a fait un jardin de grand seigneur, mais où de beaux arbres étrangers et indigènes offrent une riche végétation... M. de Chambors, est bien en droit de donner à ses plaisirs quelques arpents de terre que l'on retrouvera toujours après lui. N'oublions pas, d'ailleurs, que c'est à la porte du parc et dans son enceinte même que sont établis le lavoir et le grand dépôt de laines des sept

pile Polignac jouit d'une très grande réputation. Il aurait dépensé pour le château d'Outrelaise, amené par sa femme²¹, la plus grande partie de son indemnité d'émigré en faisant dessiner son parc à l'anglaise, entre 1822 et 1827, par les frères Chatelain, architectes paysagistes. Il meurt à Outrelaise le 20 novembre 1851. Il avait épousé en 1811 sa cousine, Caroline Marie-Thérèse-Constance de la Boissière de Chambors, née à Paris le 16 août 1787, fille de Louis-Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière, marquis de Chambors, maréchal de camp des armées du roi, pensionné par le roi et d'Alexandrine-Constance-Gabrielle de Polignac, vicomtesse de Couserans. Elle décède à Paris le 15 juillet 1864.

Revenons à nos moutons

C'est à **Charles-Louis-Alexandre** que l'on doit la propagation de la race des moutons mérinos dans le Calvados, certainement à son retour d'exil en 1802 et après la reprise d'une partie de ses possessions. En 1821, il habite à Paris au 45, rue Grenelle-St-Germain. A partir de 1811, lorsque son fils s'installe à Outrelaise, cet endroit semble devenir le centre administratif de l'entreprise. Par ailleurs, il ne semble pas avoir de biens fonds dans le Calvados mais exerce ses activités d'élevage par personnes interposées dans le secteur de Blainville près de Caen. Les Mémoires de la société d'agriculture et de commerce de Caen²², en 1818, consacrent un paragraphe au Mérinos : « Vous avez vu, et toujours, avec la plus vive satisfaction, figurer, dans les précédentes expositions, les laines des différents troupeaux de mérinos qui existent dans ce département. Vous discernâtes, en 1806, une médaille à M. Sanguin de Livry, alors possesseur des nombreux troupeaux de Blainville. Devenu la propriété de

mille mérinos de son gendre, M. de Polignac. L'agréable et l'utile s'unissent donc ici. Outrelaise est aujourd'hui le plus beau lieu de l'arrondissement de Falaise, et peut-être même de tout le Calvados ». Annuaire des cinq départements de la Normandie / publié par l'Association normande. Le Roy. Caen. 1838

21- Louis-Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière, marquis de Chambors, sert dans l'armée impériale au Portugal. En rentrant, il retrouve le château d'Outrelaise que sa mère, Marie-Thérèse le Petit d'Avoine, dame d'Outrelaise, décédée en 1812, avait conservé car elle n'avait pas émigré.

22- Mémoires de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. Tome II. p. 247 Poisson Editeur. Caen. 1818

M. le comte de Polignac, ce bel établissement... » Dans le Journal du Cercle et des Arts ²³, édité en mai 1823, M. Gaultier de Caen décrit la « Fête pastorale de Blainville » : « ... On sait avec quel zèle M. le comte Charles de Polignac, a contribué à la propagation de ces précieux animaux, dans notre département. Sans posséder de biens-fonds dans le Calvados, cet agriculteur célèbre y fait élever, par un système qui lui est particulier, des troupeaux dont l'éducation enrichit un grand nombre de cultivateurs, et répand dans nos campagnes, des sommes abondantes en numéraire. Les efforts de M. le comte de Polignac ont été couronnés des plus brillants succès. Déjà, il possède plus de 6 000 moutons de pure race, aux environs de Caen. Chaque année, au moment où les mérinos doivent être dépouillés de leur toison, M. de Polignac vient les visiter ; et, à cette occasion, il célèbre à Blainville, près Caen, une fête pastorale à laquelle sont invités tous les membres de la société d'agriculture et de commerce de cette ville. Elle a eu lieu, cette année, le lundi 10 juin. Une foule de personnes distinguées par leur rang, leurs talents, ou leur zèle pour l'agriculture s'y sont réunies. On s'est rassemblé sur un des coteaux qui dominent la vallée de l'Orne, non loin du beau château de Bénouville. Dès le matin, la ferme retentissait des bêlements des troupeaux ; de toutes parts, s'étaient rendus à la fête, les bergers des environs, suivis de leurs béliers, qui livraient aux ciseaux leur riche toison. Qu'on se figure au milieu de cette réunion champêtre, M. le comte



de Polignac, recevant avec la politesse la plus exquise, les hôtes qui viennent le visiter, leur donnant avec la bonté la plus aimable les renseignements qu'ils semblent désirer, paraissant borner son ambition à entendre louer ses troupeaux, et l'on concevra quel plaisir pur animait cette solennité pastorale. Un banquet a terminé la fête. Tous les convives se sont abandonnés à la joie la plus vive et se sont

séparés en faisant des vœux pour la prospérité de l'agriculture et du commerce. »

Il décède en 1829 et son fils, **Héraclé Charles Alexandre**, âgé de 40 ans prend la succession. Il est marié depuis 1811 et installé au château d'Outrelaise près de Gouvix en Calvados, apporté en dot par son épouse. C'est la pleine période de la mode du Mérinos. Les administrations successives ont conforté l'opération de mérinisation du cheptel commencé sous Louis XVI. Ce courant va perdurer et en 1797, le général Moreau, qui s'était procuré des mérinos en Allemagne, proposa de les admettre à Rambouillet. Cette initiative refusée, une partie des animaux provenant de cette importation furent achetés par M. Dargent, qui les dirigea vers la Normandie. D'autres gens fortunés ne sont pas en reste et dans un esprit physiocratique, rompant avec l'esprit rentier, se lancent dans des investissements agricoles²⁴. Certains montent des sociétés par actions pour importer et diffuser des mérinos acquis en Espagne, Allemagne. Joséphine de Beauharnais, après son divorce, se retire à la Malmaison en 1811. Elle fait appel à Jean Chanorier (1746-1806), homme politique et agronome, pour évaluer le domaine de la Malmaison et en négocier l'achat. Toujours passionné par l'élevage, il lui suggère d'améliorer le revenu du domaine en augmentant le troupeau de mérinos qui comptera plus de 2 000 têtes en 1812. De son côté, Eugène de Beauharnais, à la Ferté Beauharnais, fait construire des bâtiments pour abriter un élevage de mérinos. Les Polignac se situent dans cette mouvance. Ils possèdent un nombre considérable de mérinos, jusqu'à 11 000 mais par

manque de terre, de bâtiments ou dans un souci lucratif, ils en sous-traitent l'exploitation.

La méthode Polignac

Charles-Louis-Alexandre décide d'investir en grand dans la production de laine fine, on parle d'un capital de 500 000 francs, pour fournir les manufactures locales et aussi vendre des reproducteurs²⁵.

23- Mémorial universel. Journal des Cercles et des Arts. Tome VIII. Imprimerie Dupont. Paris. Mai 1822. Société d'agriculture et de commerce de Caen. La fête pastorale de Blainville par M. Gaultier de Caen.

24- L'élevage en France : 10 000 ans d'histoire. Jc Parot, L. Montméas, R. Jussiau. Editions Educagri. Paris. 1999

25- Evreux, le 22 mai. Le 7 juin prochain et jours

Charles-Louis-Alexandre semble avoir initié ce système, continué ensuite par son fils. Il est possible qu'il ait vu et étudié des troupeaux de Mérinos en Allemagne lors de son exil.

Selon Pierre-Aimé Lair, dans un rapport fait à la Société d'agriculture de Caen en 1817, ils mettent en pension des mérinos chez des cultivateurs riches et de confiance à qui ils paient une somme fixe par tête de bétail²⁶. L'effectif de Mérinos proche de 11 000 têtes est réparti chez environ 80 éleveurs dans les arrondissements de Caen et de Falaise. Ces cultivateurs sont bien rémunérés et gardent pour eux la fumure. Une personne est chargée de suivre ces troupeaux. M. de Polignac en personne les visite plusieurs fois par an. Ces troupeaux sont parfaitement tenus. Ce procédé original dénote car il est coutume d'exploiter soi-même son cheptel ou de le donner à cheptel. Il permet aussi à un détenteur de capitaux, privé de terres, d'investir dans l'élevage et ainsi d'approvisionner les manufactures locales en laine de qualité. Depuis la Révolution, peu de domaines assez étendus permettent le parcours à un grand nombre de moutons, leur alimentation en pâturages d'été et en fourrages d'hiver. M. de Polignac évite tous ces inconvénients, retire avantage de ce système finalement assez simple et dirige cette régie du fond de son cabinet.

Dans son rapport au roi sur les troupeaux de pure race²⁷, M. le comte de Polignac expose avec précision les tenants et aboutissants de son entreprise, fait un historique de sa démarche et de ses projets d'avenir.

Napoléon a grand besoin de laine pour vêtir ses armées et contrer le blocus continental. Il fait une priorité de l'élevage ovin et en particulier du Mérinos en plaçant son développement sous l'autorité de l'Etat. Son décret impérial du 8 mars 1811 régleme drastiquement la monte des

suiuans, il sera exposé en Vente à prix fixe, environ 120 béliers mérinos de pure race, provenant du troupeau de M. de Polignac. Samedi 24 mai 1817. Supplément N° 144. Journal de Paris politique, commercial et littéraire Bulletin de commerce N° 62

26- Rapport fait à la Société d'agriculture et de commerce de Caen sur les troupeaux Mérinos de M. le Comte de Polignac dans le département du Calvados. Pierre Aimé Lair. Caen : impr. F. Poisson, 1817

27- Rapport au Roi sur les troupeaux de pure race, expliquant les motifs et le développement des nouveaux principes d'administration pratiqués par M. le comte Charles de Polignac dans son établissement rural du Calvados. Caen, Leroy, 1822

béliers, prévoit la création en deux ans de 60 dépôts de béliers mérinos avec un objectif de 500 à 5 ans, avec 150 à 200 béliers chacun. Ces mâles sont mis gratuitement à disposition des éleveurs. Les difficultés financières et la chute de l'Empire stoppèrent l'exécution de ce vaste plan. Cette étatisation du Mérinos n'était pas pour plaire aux possesseurs de grands troupeaux comme le Comte de Polignac et mit en péril leurs entreprises. En 1816 et 1818, il s'adresse à Louis-Philippe revenu sur le trône qui lui vient en aide, sans précisions sur les modalités.

Il lui avait semblé en effet préjudiciable pour l'agriculture et l'industrie du royaume de voir disparaître des établissements comme le sien. Il rappelle l'introduction du Mérinos à Rambouillet sous Louis XVI. Les Mérinos furent d'abord un objet de luxe, « quelques particuliers s'en procurèrent pour compléter leurs ménageries domestiques ». Il fallut longtemps pour persuader les meilleurs cultivateurs tant les préjugés étaient nombreux... Puis ce devint « une véritable fureur. Elle se saisit tout à la fois de la splendeur des salons comme de l'humilité des chaumières... » Les bergeries se multiplièrent et les premiers accrédités firent fortune en vendant des reproducteurs. Les ventes de Rambouillet connurent un succès inégalé. L'ouverture des frontières avec l'Espagne et le décret impérial créant des dépôts de mérinos dans toute la France brisa cet élan, éteignant toute émulation et ruinant bien des élevages comme celui du Comte de Polignac. Il analyse alors la situation et en déduit qu'il faut dorénavant considérer le mérinos sur la seule valeur de sa toison. A son sens, les petits troupeaux se tourneront vers le métissage et les troupeaux en race pure abdiqueront rapidement face au coûts de production sauf à constituer de grands établissements jouant sur l'amélioration de l'espèce. Cette situation générerait une grande quantité de laine moyenne et une pénurie de laine de première qualité, une dépendance à l'industrie étrangère et l'impossibilité d'alimenter nos propres fabriques. La situation actuelle tend à lui donner raison : vente de troupeaux et diminution des effectifs, faiblissement du métissage qui bien conduit aurait porté ses fruits.

Il fait ensuite état de ses expériences en matière d'élevage. Il précise que « sa nouvelle administration » ne fut point « le téméraire élan d'une imagination vive ».

Dès 1812, il se lance dans l'élevage en plaçant ses propres troupeaux en baux à cheptel. Le résultat est décevant. Ensuite, il tente un faire-valoir

direct, engageant pour environ « 10 000 francs de charrues.... soit en fermages à acquitter, soit en régies... » et se retrouve durant plusieurs années avec près de 80 000 francs de faisant-valoir à diriger. De ces expériences, il conclut que le bail à cheptel légal ne « peut enfanter qu'un état stationnaire... », un placement à fond perdu, une folie pour des animaux de valeur. Il enrichit le fermier et ruine le propriétaire. Quant au faire-valoir direct à petite échelle, il n'est envisageable que pour un fermier conduisant bien son affaire. Un faire-valoir pour de très grands troupeaux n'est guère envisageable et ne peut qu'entraîner la ruine.

Il lui fallait donc imaginer d'autres méthodes permettant l'exploitation d'un grand nombre de brebis compensant la baisse de valeur des toisons, la limitation des dépenses, offrir des avantages aux fermiers pour les attirer, couvrir les dépenses par des rentrées sûres et régulières, garder toute autorité sur la conduite des troupeaux, ne conclure que des contrats annuels pour garder toute latitude.

Il précise ensuite les modalités. Ses contrats sont établis pour un an, le 29 septembre, jour de la Saint-Michel. Ses troupeaux de brebis portières se composent de 80 jusqu'à 130 têtes, les béliers de 100 à 130, les espèces ne produisant pas de 80 à 150, selon l'étendue des fermes et l'espace des bergeries. Si un fermier désire 250 à 300 animaux, le comte exige alors deux troupeaux et deux bergeries.

Chaque fermier reçoit son troupeau et son registre de ferme à tenir scrupuleusement. Le troupeau a son numéro : les béliers et moutons marqués au feu sur la corne, les femelles par des marques à l'emporte-pièce aux oreilles. Il proscriit d'autres marquage comme le brai (résine ou goudron) qui abîme la laine.

Il reste à contrôler la bonne marche des troupeaux. Il dispose d'un inspecteur en chef tenant les registres et exécutant les instructions écrites du Comte ; deux bergers - chefs et un berger de secours. Ces trois bergers exercent diverses fonctions : la conduite de deux troupeaux de béliers d'élevage, interventions vétérinaires et exceptionnelles. L'inspecteur en chef commande tout. S'il survient une maladie épidémique, le fermier est tenu d'en aviser l'inspecteur en chef qui se déplace accompagné d'un berger-vétérinaire. Les communications sont rompues avec l'environnement pour constituer un cordon sanitaire. Les véritables fonctions d'inspection se partagent entre l'inspecteur et les bergers-

chefs qu'il délègue. L'inspecteur a son carnet portatif. Il passe globalement en revue le cheptel, donne les conseils, vérifie le nombre d'animaux, la nature des naissances. Il inscrit tout sur son carnet, le retranscrit sur le registre matricule et ainsi M. le Comte, à Paris, peut à tous moments connaître l'état de son cheptel par retour de courrier.

Les bergers sont payés par les fermiers sauf le berger de service appointé par le Comte. Ils reçoivent en fin d'année des primes proportionnées à l'efficacité de leur travail et leurs responsabilités, C'est une façon d'attirer les bons bergers et de les garder. Si le comte repère des jeunes intelligents, il leur confie de petits travaux de confiance... et les forme en quelque sorte

Quant à la nourriture des animaux, il n'y a pas de règles fixes tant les conditions sont diverses entre fermes. La seule règle est de nourrir suffisamment avec les produits de la ferme.

Le printemps est l'époque de préparation des ventes et de l'amélioration des troupeaux. Les antenaises dont la toison est jugée de première classe, sont désignées pour le remplacement. Les moins bien classées ont encore une chance l'année suivante car la première toison est toujours la moins fine. Les animaux jarreux, tachés, à laine grossière sont destinés à la boucherie pour l'automne suivant.

L'inspection des béliers est délicate car indépendamment de la quantité de laine, ils doivent réunir la finesse, la nature de la mèche, le tassé, la force corporelle, les formes extérieures... Il faut choisir les béliers de remonte et de vente et les autres sont castrés. Les élus sont marqués au feu sur la corne, cachet de l'établissement, et reçoivent un numéro de propriété.

Ensuite se déroule une visite générale d'âge et de santé, pour la réforme de boucherie. Les moutons d'élevage destinés à la vente de l'année sont passés en revue, les moins bons attendront les ventes d'automne. On examine aussi les jeunes brebis de renouvellement aptes à entrer en reproduction et à éventuellement constituer de nouveaux troupeaux. Ce travail de juin à juillet permet de fixer les contrats avec les fermiers.

(à suivre...)

Un gène culard Texel en race Lacaune Viande¹

Cet article est un résumé de l'excellente thèse indiquée en note 1. Le lecteur intéressé par plus de détails pourra la consulter en ligne. C'est aussi un clin d'œil à une personne chère m'ayant reproché de ne m'intéresser qu'à la brebis Noire du Velay et d'être en quelque sorte « raciste » ! Ce n'est pas faux mais nous nous penchons également sur d'autres races. En matière ovine, l'Aveyron est un département très en avance et toujours à la pointe de l'innovation. Il sait aussi transformer ses dissensions professionnelles pour au final en faire une force d'innovation.



Le contexte économique

Au début des années 2000, la filière ovine allaitante française et aveyronnaise était en crise. Le prix de l'agneau ne permettant plus de couvrir leurs charges, de nombreux éleveurs avaient abandonné l'élevage ou s'étaient orientés vers d'autres productions, comme les bovins allaitants. La filière cherchait alors des solutions pour redresser la situation.

Les solutions classiques

Lorsqu'une race ovine est confrontée à un durcissement de la conjoncture, il s'opère une pression sur le classement des carcasses où les filières vont privilégier les agneaux les mieux conformés. C'est en races rustiques réputées mal conformées que la pression est maximale. Les Britanniques ont réglé en partie le problème avec leur système de croisement à étages. Les zones de colline produisent des femelles rustiques destinées à la plaine pour y être croisées avec des races plus bouchères. L'élevage français n'a jamais fonctionné de cette façon. Il s'agit en France de

1 - L'introgession de l'allèle culard dans le schéma Viande du GID Lacaune. David Carpentier. INRA-SAGA Station d'Amélioration Génétique des Animaux. Centre de recherche de Toulouse, Auzeville, France. 2013. En ligne sur : <https://prodinra.inra.fr/record/207945>

pratiquer le croisement à viande sur une partie du troupeau avec des béliers de type boucher. C'est une technique efficace pour améliorer le classement des agneaux mais elle demande un investissement en travail de tri des lots, un



investissement en béliers en race originelle et en race à viande soit un double haras. L'idéal est une race polyvalente, adaptée à la région, productive, désaisonnée, laitière et à bonne conformation : la quadrature du cercle !

La génomique

Dans ce contexte difficile, Jacques Bouix, chercheur à l'INRA-SAGA, présenta les travaux sur le gène culard du Texel Belge et leurs avancées en termes de génomique² lors de l'assemblée générale de l'ANIO, Association Nationale de l'Insémination Ovine, à Paris le 8 décembre 2000, réunion à laquelle participait Didier Grasset, le directeur du GID (dénommé à cette époque le GEBRO³). Il fit part aux sélectionneurs d'une

2- La génomique est une véritable révolution technologique. En complément des évaluations classiques, généalogies et performances, la sélection génomique valorise les informations issues de l'analyse de l'ADN obtenues grâce aux nouvelles technologies de génoypage (cartographie de l'ADN). Elle a permis de mettre en place un plan pour la résistance à la Tremblante dans toutes les races ovines françaises. Des travaux ont aussi mis en évidence de gènes d'hyperprolificité et d'en intégrer les détenteurs dans les programmes de sélection. C'est le cas en race Lacaune Viande mais aussi en Noire du Velay.

3- La Lacaune Viande présente la particularité de posséder deux programmes de sélection distincts, portés par les Entreprises de Sélection OVI-TEST et GEBRO (Groupement des éleveurs de brebis du bassin de Roquefort). Les effectifs importants de la Lacaune permettent la coexistence de ces deux programmes sans que l'intégrité de la race ne soit compromise. Les objectifs de sélection des deux programmes traduisent des orientations différentes et complémentaires. Le programme Ovi-Test (48 élevages et 16000 brebis) a pour but d'améliorer en priorité les qualités maternelles (prolificité sur œstrus naturel, valeur laitière,

possible utilisation de la mutation par introgression dans le schéma Lacaune viande du GID dans le but d'améliorer les aptitudes bouchères de la race. Il s'agissait de l'introgression dans son schéma de sélection d'un allèle culard présent dans la race Texel Belge. L'introgression d'un allèle est l'intégration d'un allèle présent dans une autre race par croisement d'absorption. Autrement dit, on va croiser deux races, dans le but de garder toutes les caractéristiques d'une des deux races, et un seul allèle de la seconde race. Dans le cas présent, l'introgression de cet allèle culard dans la race Lacaune a pour but d'améliorer la conformation des agneaux, notamment au niveau des gigots, tout en conservant les aptitudes de la brebis (rusticité, qualités maternelles des brebis). Les prix de vente des agneaux sont modulés selon une grille de conformation. On comprend donc l'intérêt de jouer directement sur la conformation de la carcasse ou son état d'engraissement. Les gènes d'hypermuscularité vus précédemment, et plus particulièrement le gène culard Texel belge, permettent une amélioration de la note de conformation. En effet, le surplus de muscles engendré par la mutation permet d'avoir des animaux au profil plus convexe, avec des muscles plus rebondis, notamment au niveau des quartiers arrières.



Les éleveurs étaient plutôt réticents pour deux raisons : les éventuels problèmes d'agnelage dus à des agneaux Texel (grosse tête) et culard (gros

désaisonnement) ce qui permet d'augmenter la productivité de la race. Le programme s'intéresse en particulier à la gestion d'un gène d'hyperprolificité. Le programme mené par GEBRO (16 élevages et 3200 brebis) met quant à lui la priorité sur l'amélioration des qualités bouchères (conformation, vitesse de croissance, qualité des carcasses). L'introduction d'un gène d'hypermuscularité est en cours d'expérimentation sur une partie des animaux d'élevage de la base de sélection. Les deux organismes prennent également en compte la résistance à la tremblante dans leurs critères de sélection.

gigots) sur des femelles Lacaune, la forte saisonnalité de la race Texel, alors qu'en Lacaune les agnelages sont répartis tout au long de l'année. Voulant pousser la réflexion un peu plus loin, ils décidèrent d'organiser un voyage en Belgique où ils visitèrent le centre d'insémination du CISO (Centre d'Insémination et de Sélection Ovine). Ils se rendirent compte alors qu'il y avait deux types d'animaux Texel Belge : les « tête rouge », avec un intervalle entre orbite important, et donc une tête large, les « tête grise », avec un intervalle entre orbite plus restreint et donc une tête plus fine. Si l'introgression se réalisait, il faudrait opter pour des béliers à tête grise, afin de faciliter l'agnelage.

La validation du projet

Au retour de ce périple, malgré les objections précédentes, fut prise la décision de la mise en place d'un programme expérimental d'introgression du culard par croisement d'absorption, d'autant plus qu'il était possible d'obtenir des doses d'IA provenant de béliers belges confirmés.

Le choix des béliers s'est porté sur des animaux bien conformés (« viandeux ») avec une tête fine (donc grise) et des gabarits plutôt petits, pour éviter les éventuels problèmes à l'agnelage. Quatre béliers, tous homozygotes ARR au gène PrP de résistance à la tremblante ont ainsi été choisis pour créer quatre lignées génétiques distinctes.

Le protocole

Vingt-quatre des meilleures brebis Lacaune du schéma sont choisies dans les différents élevages pour être accouplées par IA avec les quatre béliers Texel. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur disponibilité, leur valeur génétique (aptitudes bouchères et maternelles), leur résistance à la tremblante.

Le lot est réuni dans un seul élevage et inséminé en décembre 2003. Après une première sélection sur caractères phénotypiques (belle conformation et tête typée Lacaune), huit agneaux mâles F1 hétérozygotes issus de cet agnelage furent gardés, 4 « titulaires », chacun issus d'une lignée différente, et 4 « remplaçants », eux aussi chacun issus d'une lignée différente.

Devenus adultes en novembre 2004, les 4 béliers F1 titulaires sont mis en monte naturelle sur les 24 brebis Lacaune initiales, en écartant les risques de consanguinité. Après l'évaluation phénotypique (bonne conformation et tête Lacaune) quatre agneaux G2 ($\frac{3}{4}$ Lacaune et $\frac{1}{4}$ Texel) porteurs hétérozygotes de l'haplotype culards sont élevés pour procréer la génération suivante.

L'année suivante, en novembre 2005, les quatre béliers G2 sont luttés avec quarante-huit brebis : les vingt-quatre brebis des années précédentes et vingt-quatre nouvelles mères à béliers du schéma de sélection, pour permettre de procréer plus de mâles et ainsi accélérer le processus d'introgession. Douze béliers G3, donc 7/8 de sang Lacaune, sont sélectionnés parmi les porteurs de l'haplotype culard après évaluation phénotypique.

En 2007, l'introgession a franchi un palier. En effet 880 brebis sont inséminées dans 14 élevages par les 12 béliers G3. Au préalable, les 14 élevages ont dû signer un contrat avec le GID : interdiction de garder les agnelles issues de l'accouplement pour le renouvellement, possibilité pour le GID de récupérer les agneaux mâles susceptibles d'être de futurs reproducteurs, obligation pour les éleveurs d'abattre les autres agneaux issus de l'accouplement. Ces engagements permettaient d'éviter la propagation de l'allèle culard au sein d'autres élevages. De ces agnelages sont nés des animaux G4, donc 15/16 de sang Lacaune. Cent quatre femelles ont été gardées, ainsi que quatorze mâles (après le passage de soixante-dix-neuf mâle en SCI, Station de contrôle individuel).

Le GID a mis en pension ces cent quatre agnelles G4 hétérozygotes culard. Après étude de plusieurs possibilités, ils ont finalement opté pour une éleveuse du Larzac venant de s'installer en ovins allaitants. La marche en avant vers les premiers animaux homozygotes a alors pu être amorcée. Les cent quatre agnelles ont été séparées en deux lots de cinquante-deux. Le premier lot a été lutté en mai 2008, et le deuxième lot en juin 2008 par quatorze béliers, avec une période de repos entre les deux périodes de lutte. Les luttés ont été planifiés en faisant attention à la gestion des lignées pour éviter la consanguinité.

On avait donc en 2009 :

- Un élevage avec trois femelles homozygotes, mises à la reproduction avec des béliers homozygotes, pour constituer le premier noyau homozygote.
- Deux élevages avec chacun une cinquantaine de brebis hétérozygotes renouvelées, et dont la progéniture femelle homozygote était exportée dans l'élevage ci-dessus.
- Deux mâles homozygotes culard, et six mâles hétérozygotes. Le but étant d'avoir des mâles

homozygotes, les mâles hétérozygotes seront pour la plupart réformés assez rapidement.

Le processus a continué de la sorte jusqu'à aujourd'hui, passant de un à deux noyaux homozygotes, et de deux à cinq élevages hétérozygotes, en accouplant par IA les brebis à des béliers homozygotes culard.

Ainsi il y a aujourd'hui :

- 220 reproductrices hétérozygotes réparties dans cinq élevages.
- 71 reproductrices homozygotes réparties dans deux élevages.
- 11 béliers améliorateurs homozygotes disponibles en IA.
- 18 béliers homozygotes en testage.
- 18 jeunes béliers homozygotes dans la SCI du GID.

L'avis des éleveurs

Aucune étude publiée n'a encore été effectuée aujourd'hui quant aux résultats bouchers obtenus par les animaux Lacaune culards détenus dans les élevages. Cependant, les éleveurs sont très contents de leurs carcasses. La conformation a été globalement améliorée. Les animaux culards sont plus rarement classés O- que les Lacaune viande, et certains culards sont même classés U. De plus, on a en général un meilleur rendement carcasse en culard dans les différents élevages, avec des animaux dont le rendement peut atteindre 56 %. Enfin, le Lacaune culard se développe rapidement en croisement terminal avec de la Lacaune lait,



puisque 10 000 inséminations ont été effectuées en 2013, soit deux fois plus qu'en 2012. Cela s'explique par un agneau qui ne fait du gras que tardivement, donc que l'on peut plus facilement pousser, et avec un meilleur

rendement qu'en Lacaune lait croisé avec une race bouchère.

Des effets indésirables ?

L'analyse des données sur les brebis du GID et de la Sapinière n'ont pas permis de mettre en évidence un effet détérioration de l'allèle mh sur les aptitudes maternelles, excepté pour le PAT 30, poids à âge type 30 jours, des données Lacaune pour lequel il faudrait approfondir l'étude (mesure du poids naissance) pour connaître exactement l'origine de l'effet trouvé. Les effectifs n'étant

cependant pas très importants, une mise à jour des ces analyses avec de nouvelles données permettront d'affiner et de confirmer ces résultats. Si un effet est mis en évidence avec de nouvelles données, il sera probablement minime. Les résultats obtenus ont permis au GID de prendre une décision quant à la suite de l'introggression : l'allèle n'ayant pas d'impact négatif sur les aptitudes maternelles, et ayant déjà fait ses preuves quand à l'amélioration des aptitudes bouchères, le but sera de l'introggresser dans l'ensemble de la population Lacaune viande du GID d'ici les prochaines années.

La stratégie

Suite à ces résultats positifs, la décision a été prise de convertir l'ensemble de la population Lacaune viande du GID en Lacaune culard homozygote, au cours des prochaines années.

Aujourd'hui, le GID compte environ 4350 reproductrices Lacaune viande et 350 reproductrices Lacaune culard (brebis et agnelles confondues), soit 4700 femelles en tout. Le but est donc d'obtenir 4700 femelles Lacaune culard homozygotes. De manière purement théorique, il existe deux moyens d'atteindre cet objectif : partir uniquement du noyau de base culard, avec les 350 femelles, et les multiplier ou obtenir des animaux culards à partir des femelles Lacaune viande, en les accouplant avec des béliers culards. En pratique, la première solution est inenvisageable. Il faut donc opter pour la seconde solution.

Pour procréer des culards homozygotes, il va falloir dans un premier temps accoupler les femelles Lacaune viande avec des béliers homozygotes culards pour obtenir des femelles hétérozygotes. En accouplant de nouveaux ces femelles hétérozygotes avec des béliers culards homozygotes on obtiendra des femelles homozygotes culards issues de la population actuelle de brebis Lacaune viande. Dans un même temps les reproductrices Lacaune culards peuvent continuer à être gérées de leur côté, en les accouplant comme actuellement avec des mâles homozygotes culards pour entretenir le noyau. Enfin, il apparaît judicieux de continuer durant les

premières années les accouplements en Lacaune viande pur, en attendant par exemple d'avoir un peu plus de données pour définitivement confirmer les résultats sur les qualités maternelles, et pour pouvoir palier ainsi à un problème inattendu en culard. Ainsi, ces quatre croisements ont été retenus comme « utiles » pour cette introgression.



Cette introgression prendra du temps. Elle va aussi demander une rigueur technique importante aux éleveurs, dans la gestion de leurs lots, de leurs luttes et de leurs agnelages quand il va falloir gérer parallèlement les LV et les LC. C'est donc un travail de longue haleine qui nécessite l'implication de l'ensemble des

acteurs. De plus, la gestion de la voie mâle doit être modifiée dès aujourd'hui, en donnant entière priorité aux béliers culards. Enfin, le processus sera coûteux pour les éleveurs à travers les génotypages, mais il faut voir cela comment un investissement par rapport à la plus-value bouchère qu'apporte la mutation. Enfin, il faut se rendre compte que c'est la conversion de la totalité de la population qui prend du temps, mais que dès les prochaines années, le cheptel culard va augmenter très fortement (hétérozygotes et homozygotes), et les éleveurs vont pouvoir profiter rapidement des avantages du culard. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour prendre en compte ces aspects techniques, et pour évaluer les conséquences sur la variabilité génétique de l'application de ce processus d'introggression.

Jean Claude Brunelin



Les fêtes de l'Agriculture sous le Directoire (Paris-Allègre)

La création de la fête

La Convention, par décret du 18 floréal an II [7 mai 1794], décide la création de nombreuses fêtes (36). La Constitution de l'an III, proclamée le 5 fructidor an III [22 août 1795], met en place le Directoire qui se charge de leur organisation.

La fête de l'Agriculture, une des fêtes nationales de canton, célébrée le 10 messidor [28 juin] ; « consiste en chants patriotiques, en discours sur la morale du citoyen, en banquets fraternels, en divers jeux publics propres à chaque localité, et dans la distribution des récompenses ».

Le but de sa célébration est précisé par un arrêté du Directoire du 20 prairial an IV [8 juin 1796] « considérant que si l'agriculture est le premier des arts, c'est surtout dans une république assise sur un vaste territoire ; qu'elle seule peut assurer la liberté d'un peuple, et le soustraire à la dépendance des peuples voisins ; qu'elle est la source première et inépuisable de la prospérité publique et de la richesse nationale ; qu'en substituant les jouissances vraies de la nature aux besoins factices du luxe et de l'oisiveté, elle maintient la simplicité et la pureté des mœurs ; considérant enfin que l'oubli des honneurs publics que mérite l'agriculture, est une marque certaine de l'esclavage et de la corruption d'un peuple ». Viennent ensuite les détails de son organisation en seize articles : elle sera célébrée dans tous les cantons de la République, toute la population doit être présente : « Les administrateurs, le commissaire du Directoire exécutif, les autorités constituées, la garde nationale sédentaire et en activité, enfin tous les citoyens et citoyennes convoqués au son du tambour et des fanfares, se rangeront en ordre sur la place publique ».

Suivent les détails de l'organisation souhaitée : « À quelques pas devant l'autel de la patrie, on placera une charrue ornée de feuillages et de fleurs, et attelée de bœufs ou chevaux. Dans les communes, où l'on pourra se procurer un char, il suivra la charrue, et sera surmonté d'une statue de la Liberté, tenant d'une main une corne d'abondance, et montrant de l'autre



les ustensiles du labourage entassés sur le devant du char. La charrue sera précédée d'un groupe de vingt-quatre laboureurs, choisis parmi les plus anciens du canton, et recommandables par la constance et le succès de leurs travaux ; ils seront précédés de leurs femmes et de leurs enfants. Tous tiendront d'une main un des ustensiles du labourage, et de l'autre, un bouquet d'épis et de fleurs. Les chapeaux seront ornés de feuillages et de rubans tricolores ». Un laboureur « dont l'intelligence, la bonne conduite et l'activité auront mérité d'être proposées pour exemple » ; aura non seulement son nom proclamé à haute voix, mais durant la cérémonie il sera placé à côté du président. Ce dernier prononcera « un discours analogue¹ à l'objet de la fête ». Un cortège sera organisé « au son d'une musique instrumentale, entremêlée d'hymnes », il se rangera en ordre dans un champ, les « laboureurs se mêleront parmi les citoyens armés, et ils feront l'échange des ustensiles du labourage contre les fusils », après quoi « le président enfoncera dans la terre le soc de la charrue, et commencera un sillon » et les laboureurs rendront les fusils ornés d'épis et de fleurs, et reprendront les ustensiles, au haut desquels flotteront des rubans tricolores ». Enfin, le cortège reviendra sur la place publique ; le président et le laboureur honoré déposeront sur l'autel de la patrie tous les ustensiles, et les couvriront

1-Analogie : en rapport avec.

d'épis, de fleurs et des diverses productions de la terre, au son des fanfares et des chants, et la fête se terminera par des danses².

Le Ministre de l'Intérieur, Nicolas François de Neufchâteau, le 26 thermidor an V [13 août 1797], rappelle aux administrations départementales l'arrêté du 20 prairial an IV et la manière de célébrer cette fête « Cette institution, digne d'un grand peuple, a pour but la prospérité publique ; elle tend à maintenir la simplicité et la pureté des mœurs ; elle répare la longue ingratitude de l'ancien Gouvernement envers les nourriciers du monde ; elle rend enfin aux Cultivateurs, par les honneurs qu'elle leur accorde, la considération qui est due à leur état, à leur probité et à l'utilité de leurs travaux ». Il insiste sur l'importance de désigner le laboureur le plus valeureux du canton, afin qu'au-delà de cette circonscription, « le Ministre chargé de la surveillance de l'Agriculture, ne leur doit-il pas au moins un tribut spécial d'éloges, au nom de la patrie embellie par leurs vertus et fertilisée par leurs sueurs ! »³, et il demande que lui soient adressés les procès-verbaux de tous les cantons. Les municipalités cantonales n'ont plus qu'à préparer cette fête.

La fête à Allègre

La fête de l'Agriculture, ne laisse pas de trace, à Allègre, en l'an IV et l'an V dans le registre des délibérations de la municipalité cantonale⁴, sa seule mention et description est celle de l'an VII, année où cette cérémonie devait revêtir un caractère exceptionnel, y compris à Paris. Il semble que ce soit à la suite d'une injonction de département qu'elle est organisée, preuve du peu d'empressement dans les campagnes pour cette solennité.

Le 3 messidor an VI [21 juin 1798], l'Administration centrale du département de la Haute-Loire s'adresse aux administrations municipales et aux commissaires, leur rappelant l'indispensable organisation de la fête, ce qui révèle le faible enthousiasme des municipalités pour cette célébration : « Citoyens vous n'avez pas perdu de vue que la fête de l'agriculture est fixée au 10 messidor [28 juin] prochain ; sans doute vous vous disposez à prendre les mesures convenables, si déjà vous ne l'avez fait



pour que cette fête soit célébrée avec intérêt et solennité dans votre canton ». Après quelques rappels la lettre se termine avec une menace à peine voilée : « L'influence des fêtes nationales sur les mœurs et l'opinion des citoyens, le devoir que la loi et les vues du gouvernement vous imposent, tout nous fait espérer que vous mettrez dans la célébration de cette fête toute la pompe et la solennité que les localités et votre civisme vous inspirent⁵ ». Il n'y a plus qu'à s'exécuter mais on n'en trouve pas trace à Allègre.

2- Bulletin des lois N° 52.

3- Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés du citoyen François (de Châteauneuf), pendant ses deux exercices du Ministère de l'Intérieur, tome I, Paris, de l'imprimerie de la République, An VII, p. xj.

4- Sous le Directoire, la municipalité cantonale d'Allègre comprend Allègre ville, Allègre foraine (la réunion n'aura lieu qu'en 1829), Monlet, Céaux, Saint-Geneix-de-Fix, Vernassal et Varennes-Saint-Honorat.

5-AD43 : 6 L 6.

La fête de l'an VII

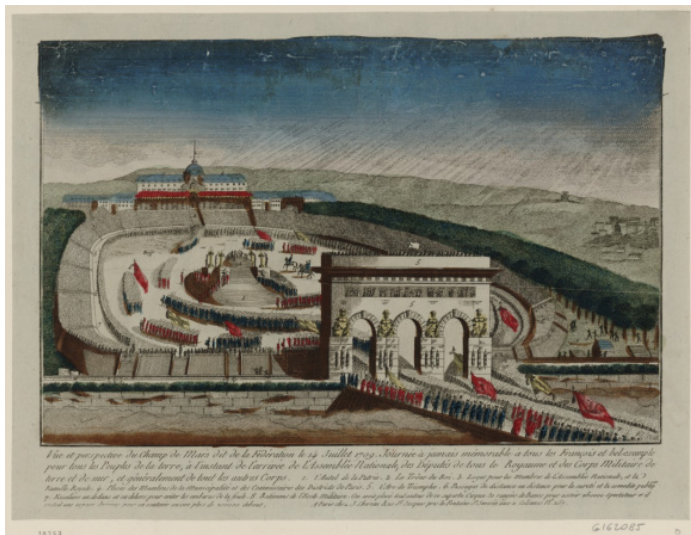
Ambition d'une fête nationale à Paris

Le 21 Ventôse, an VII [11 mars 1799] le Ministre de l'Intérieur, précise longuement aux Administrations centrales de département, aux Commissaires du Directoire exécutif et aux Sociétés d'Agriculture les dispositions pour l'organisation de cette fête.

La création des Sociétés d'agriculture est due au ministre de l'intérieur, Le Tourneux⁶ pour qui la fête de l'agriculture ne suffit pas pour en favoriser les progrès et invite les administrations centrales à former de telles sociétés. Le 14 ventôse an VII [4 mars 1799] l'administration centrale du département de la Haute-Loire prend un arrêté qui institue une société libre d'Agriculture, installée le 10 messidor an VII [28 juin 1799], elle est chargée de décerner « des récompenses aux meilleurs agronomes le jour de la Fête de l'Agriculture »⁷.

Le Ministre donne la marche à suivre et les thèmes à développer et indique une nouveauté : une fête nationale aura lieu à Paris.

« Citoyens, déjà, plus d'une fois, le Gouvernement vous a invités à diriger l'esprit public vers l'amélioration de l'Agriculture. [...] La République ne parviendra au degré de gloire, de puissance et de richesses dont elle est susceptible, que lorsqu'il n'existera pas un citoyen qui ne soit convaincu que l'Agriculture doit occuper le premier rang parmi les sources de la prospérité nationale, et que la liberté est le premier élément, l'élément indispensable de la prospérité de l'Agriculture.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Il vous appartient, Citoyens, de saisir avec empressement toutes les occasions de retracer à vos Administrés des vérités aussi importantes.

C'est à vous d'offrir à leur indignation le tableau, sans cesse renouvelé dans l'histoire⁸, de ces peuples tristement célèbres, dont la législation n'était point éclairée par la philosophie, et qui méconnaissaient les bienfaits de la nature et les premiers droits des hommes. Vous leur montrerez ces nations malheureuses, livrées aux orages d'une administration arbitraire ; leur sol riche, mais toujours avare, ne pouvant suffire à leurs premiers besoins ; leurs cultivateurs gémissant sur le sort

incertain de leurs propriétés, opprimés, découragés et avilis par les vexations de tout genre, portant les fers honteux d'une féodalité révoltante ; leurs lois toujours mobiles et toujours destructives, leurs esprits dégradés et leurs mœurs corrompues, l'injustice, la rapine, la violence, exaltées et impunies, l'autorité perpétuellement égarée par ceux dont elle invoquait les lumières, et souvent combattue par ceux dont le premier devoir était de la faire respecter ; enfin, une puissance chimérique s'écroulant

6- François Sébastien Letourneux, 27 fructidor an V (13 septembre 1797) -29 prairial an VI (17 juin 1798), a assuré ses fonctions, sorte d'intérim entre celle de Nicolas François de Neufchâteau : 27 messidor an V (15 juillet 1797) - 27 fructidor an V (13 septembre 1797) et 29 prairial an VI (17 juin 1798) 4 messidor an VII (22 juin 1799).

7-Ancêtre de l'actuelle Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire. Fernand Boyer, *Répertoire alphabétique...*, Éditions de la Société académique du Puy, 1971.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, tome XIII-1847-48, Le Puy, 1849, Compte rendu des travaux lu par M. de Brive, Président (31 août 1847).

8- Le texte commence par une critique de la royauté, régime que l'on veut faire oublier en le montrant négativement, contrairement au nouveau gouvernement en place. Rhétorique classique lors de tout changement des institutions.

d'elle-même, soit parce qu'elle n'avait d'autre base que des conquêtes illusoire et pernicieuses, soit parce qu'il n'est de puissance solide que celle qui est établie sur les produits de l'Agriculture, du Commerce et des Arts.

Opposez à cette peinture, affligeante pour l'humanité, celle d'un peuple qui marche sous les étendards de la philosophie et de la liberté ; d'un peuple qui répond aux bienfaits de la nature par une activité qui les multiplie. Faites observer à vos Administrés l'influence déjà sensible d'une Constitution qui les place au premier rang des nations du globe ; montrez-leur les améliorations commencées sur presque tous les points du sol français, excitez leur émulation par la perspective admirable de la prospérité qui les attend, s'ils surmontent les obstacles momentanés que leur opposent les vains efforts du despotisme expirant et de la féroce anarchie.

Qu'ils voient la terre libre et fécondée par des travaux assidus, se couvrir de fruits et de troupeaux, les arts, enfants du génie, enrichissant les hommes libres et multipliant leurs jouissances, le commerce qui marche avec eux, à la suite de l'abondance, franchissant tous les intervalles et rapprochant tous les peuples, les mœurs épurées ; la vertu respectée, la justice attentive, veillant à l'exercice de tous les droits et à l'exécution, de tous les devoirs ; les étrangers, attirés par nos succès et notre gloire, venant s'éclairer et jouir au milieu de nous, et ajouter ainsi à nos moyens de prospérité.

Nous n'avons pas atteint sans, doute ce terme heureux de nos espérances, mais si nous savons repousser jusqu'à l'idée des dissensions intérieures, si nous sommes assez sages pour supporter, avec la fermeté républicaine, quelques maux particuliers qui sont le résultat des circonstances, nous y parviendrons, et nous y parviendrons bientôt.

Tels sont, Citoyens, les vœux du Directoire exécutif, tel est l'objet de sa plus chère sollicitude. [...] Aujourd'hui, il m'ordonne encore de vous instruire que la Fête de l'Agriculture sera célébrée dans le lieu de sa résidence, comme une fête générale.

Le Directoire exécutif, en adoptant cette mesure, pour la première fois depuis le régime constitutionnel, a voulu consacrer son amour pour l'Agriculture, a voulu convaincre les Républicains que les progrès de l'économie rurale doivent être le premier but de leur émulation.

C'est dans cette circonstance, Citoyens, que vous pouvez prouver au Gouvernement et votre zèle et votre attachement. Vous ne lui en donnerez jamais une preuve plus précieuse, qu'en concourant, de tous vos moyens, à embellir cette Fête sur tous les points de la République où elle sera célébrée, à lui procurer plus d'appareil et des résultats plus avantageux dans le lieu des séances du Corps législatif et du Directoire exécutif. »

Ensuite le Ministre demande, qu'avant le 1^{er} prairial [20 mai] lui soit adressée la liste des cultivateurs honorés dans les précédentes fêtes avec les motifs de la préférence qu'ils ont obtenue, et un avis sur ceux que l'on croit dignes d'être proclamés par le Directoire exécutif à la fête. Il veut des détails sur les nouvelles plantations qui ont eu lieu, ce qui a été fait pour l'amélioration des races de chevaux et bêtes à cornes, et sur l'amélioration des laines.

« Le mouton est, surtout pour la République française, l'un des plus beaux présents de la nature. Aussi utile pendant sa vie qu'après sa mort, il nourrit l'homme, le couvre de sa toison, fertilise ses champs, et sa dépouille alimente un grand nombre de manufactures. Mais sa laine est d'une valeur inappréciable, et le degré de finesse auquel on peut l'amener promptement par un croisement bien entendu, décuple cette valeur, et affranchit en même temps nos fabriques d'un tribut annuel à l'étranger.

Quel avantage pour nous, quel encouragement pour nos fabriques d'étoffes de laine, si, à leur supériorité reconnue sur toutes celles, de l'Europe, on les met à portée d'ajouter une diminution dans les prix ! »

Pour connaître la situation du moment, il demande que soient réunis des échantillons de laine de chaque canton, et de lui adresser une toison de la laine qui aura obtenu la préférence. Les toisons seront envoyées à la Société d'Agriculture du département de la Seine, « *et celle qui sera jugée la plus belle, sera portée en triomphe à la Fête de l'Agriculture. Le nom de l'Agriculteur qui l'aura fournie, de sa commune et de son département, sera proclamé par le Directoire exécutif. Les autres toisons seront exposées dans le local de la Fête, avec des inscriptions qui indiqueront leur origine.* »

Le Gouvernement se réserve d'ajouter [...] un témoignage éclatant de sa satisfaction particulière, par des dons publics, tels que celui d'une médaille d'or, de bêtes de race, etc., à ceux qui

auront mérité réellement, par des efforts et des succès peu communs, une distinction aussi honorable. »

Localement la fête se déroulera de la même manière : *« Ce qui se fera en grand dans la solennité du 10 messidor à Paris, chaque Administration centrale pourra le faire dans le chef-lieu où elle réside ».*

Le Ministre prévoit l'évolution de cette fête :

« Les intentions bienfaites du Gouvernement pourront recevoir, par la suite, des développements plus intéressants encore, en se portant successivement sur les divers objets de culture qu'il importe le plus d'encourager. Ces objets vous seront désignés à l'avance, d'année en année, il s'établira ainsi un concours annuel et une lutte progressive entre les cultivateurs de tous les départements. »

L'aspect politique se manifeste dans la fin du texte :

« Mais contentons-nous d'abord d'opérer tout le bien qu'il est possible de faire, trouvons, dans nos premiers succès, des moyens de lui donner peu à peu une plus grande extension : combattons, puisque nous le pouvons, les ennemis de la République, par la supériorité de notre culture et de notre industrie : consolons les habitants des campagnes, par le tableau touchant de la sollicitude du Gouvernement pour leur bonheur, cherchons à leur prouver, sans cesse, que les progrès de l'Agriculture sont la source intarissable de notre gloire et de notre puissance, que la liberté seule peut en assurer la marche et en garantir les effets sur la prospérité publique.⁹ »

D'autre part, le 9 germinal an VII [29 mars 1799], le Ministre demande « le plan extérieur sur lequel les maisons d'habitation des petits cultivateurs sont le plus généralement construites, ou le dessin de la forme la plus usitée des habitations champêtres », afin de faire imiter les constructions rustiques de chaque département, dans la célébration parisienne. La fête envisagée était grandiose.

Un espoir déçu

Le 2 prairial an VII [21 mai 1799], François de Neufchâteau écrit à l'Administration centrale du département de la Seine qu'« il entrait dans l'intention du Directoire exécutif de célébrer la fête de l'Agriculture dans le canton de Paris comme il célèbre les principales fêtes nationales », [...] Il devait en résulter une Fête qui aurait été pour l'agriculture ce que celle du 1^{er} vendémiaire dernier a été pour l'industrie. [...] mais j'ai un vif regret de voir que je ne peux réaliser mes vues à cet égard dès cette année ».

L'explication fournie est que plusieurs départements n'ont pas envoyé les renseignements demandés, aussi « le Directoire a remis à l'année prochaine la distribution solennelle des prix et récompenses nationales et il n'assistera pas cette fois encore à la fête de l'Agriculture », le département de la Seine devra se contenter d'une célébration comme les années précédentes¹⁰.

La fête de l'agriculture à Allègre

Le 27 prairial an VII [15 juin 1799], une lettre du suppléant du commissaire du Directoire exécutif près de l'administration centrale, Montellier, au commissaire à Allègre laisse supposer que l'enthousiasme pour cette fête n'est pas très fort, mais elle sera suivie d'effet, preuve qu'auparavant il n'y avait pas eu de préparation.

« Vous avez reçu, citoyen, dans son temps le N° 24 du bulletin décadaire de la République française pour la 3^e décade de floréal ; vous avez, je n'en doute pas, lu avec attention et le plus grand intérêt le paragraphe intitulé La fête de l'agriculture, qui se trouve à la page 16 du bulletin et vous avez provoqué, dès ce moment les mesures efficaces pour donner à cette fête qui doit être célébrée le 10 messidor prochain toute la solennité que les localités peuvent comporter ; parmi les dispositions prises vous n'aurez pas oublié celles contenues en l'arrêté du Directoire exécutif du 20 prairial [8 juin] an 4, bulletin 52 qui détermine la manière dont la fête de l'agriculture doit être célébrée, enfin d'après la lettre écrite par l'administration centrale aux administrations municipales le 15 de ce mois [3 juin] sur le même objet, et encore pour voir des renseignements sur les cultivateurs qui se sont distingués par des procédés utiles, des plantations ou des améliorations dans les laines de race pure

9- Recueil des lettres circulaires, instructions..., T 1, p.117.

10- Le Directoire disparaîtra le 10 novembre 1799.

ou indigente ; vous aurez j'aime à la croire, de concert avec votre administration, arrêté et envoyé une réponse précise à l'administration centrale et vous lui aurez fait passer la toison la plus pure de votre arrondissement. Si toutes ces dispositions n'étaient pas remplies au moment où ma lettre vous parviendra je vous charge de convoquer une séance extraordinaire des administrateurs et de ne vous séparer que lorsque tous les préliminaires ci-dessus auront été arrêtés et que vous serez assuré de leur exécution. Vous n'oublierez pas surtout de recommander aux agents municipaux et à leurs adjoints de convoquer et requérir la Garde nationale de leurs ressorts pour se rendre avec eux et les cultivateurs distingués que vous aurez appelés à la fête, il n'est pas jusqu'au berger intelligent, industriel et qui s'est fait remarquer que l'administration municipale près de laquelle vous êtes placé ne doit appeler nominativement à cette fête pour y recevoir un juste tribut de loyer et recevoir de vos mains ou de celles des administrateurs un ruban tricolore ou autre au défaut des premiers pour orner sa houlette ou son chapeau. L'administration centrale ayant arrêté dans sa séance du 26 de ce mois [14 juin] que l'inauguration de la société libre d'agriculture devait avoir lieu le 10 messidor prochain je vous invite à vous mettre sous les yeux l'imprimé qui vous a été adressé dans le temps, intitulé Formation d'une société libre d'agriculture, et de prévenir les citoyens de votre arrondissement désignés dans l'arrêté du 14 ventôse [4 mars 1799] qui est à la suite, qu'ils sont membres de ladite société et que l'administration centrale leur écrit pour les inviter à se rendre le 10 messidor pour être installés et commencer leurs utiles travaux. Je vous charge aussi 1° de lire à la cérémonie de la fête de l'agriculture la lettre du Ministre de l'Intérieur qui est à la suite, composant l'imprimé dont il est porté plus haut ; 2° de faire dresser procès-verbal circonstancié de tout ce qui aura été fait par la célébration de cette fête et de m'en faire passer copie dans la 2^e décade de messidor. L'intérêt que vous avez dû voir que le gouvernement à cette fête me porte à croire que vous ne négligerez rien pour le seconder.¹¹ »



Sans se précipiter, l'administration cantonale, le 6 messidor an VII [24 juin 1799], prend un arrêté fixant la célébration de la fête de l'agriculture au 10 messidor, les agents devront avertir les citoyens de leur commune « pour y attirer la plus grande affluence de peuple », et la Garde nationale y assistera « en armes, drapeau déployé et tous porteront à la main un épi de blé symbole de cet art ». L'organisation envisagée paraît assez éloignée, dans sa simplicité, de ce qui était demandé.

À la suite de cet arrêté le registre des délibérations de l'administration municipale contient le compte-rendu de la fête, assez brièvement consigné :

« Les membres de l'administration décorés de leur écharpe, le commissaire du Directoire exécutif, le juge de paix, ses assesseurs et son greffier, les autres fonctionnaires publics tant dans l'ordre civil que militaire, s'étant rendu en la maison commune en sont parti tenant tous un bouquet d'épis à la main ayant en avant la Garde nationale, le drapeau déployé, pour se rendre en la salle de réunion décadaire, ayant préalablement fait une promenade civique dans les principales rues de la commune, où étant, et après qu'il a été fait la lecture ordinaire des lois, de la correspondance tant active que passive de l'administration ainsi que les arrêtés qu'elle a pris pendant la décade, le président a prononcé un discours dans lequel il a développé l'utilité et la priorité de l'art qui faisait le sujet de la fête, lequel a été applaudi par tous les citoyens, après quoi après aussi que deux mariages ont été célébrés, le cortège s'est retiré en la maison commune où a été dressé le présent procès-verbal »¹².

On est assez loin des directives, pas de célébration d'agriculteur, il n'y a rien de spécifique à cette fête hormis l'épi de blé tenu à la main. Certes des lectures ont eu lieu, mais sans précision, on a l'impression que l'aspect est plutôt celui d'une simple fête décadaire, jour de la célébration des mariages.

11- AD43 : 6 L 4.

12-AD43 : 6 L 21.

Une lettre du Commissaire du Directoire exécutif près le canton d'Allègre adressée au Commissaire du Directoire exécutif près le département, le 12 messidor an VII [30 juin 1799], donne peu de précisions supplémentaires :

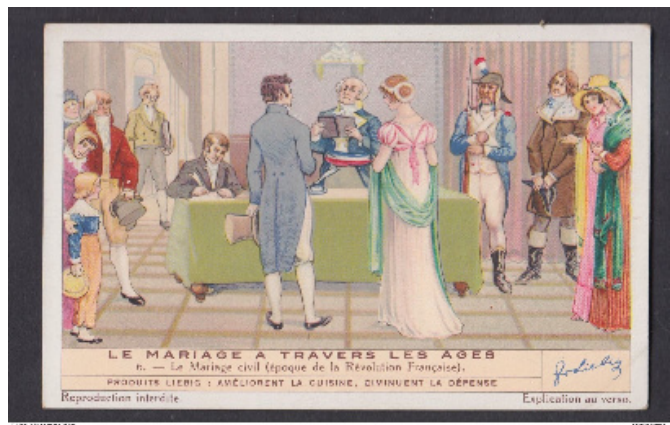
« La fête de l'agriculture a été célébrée autant que les localités l'ont permis, tous les membres de l'administration sans en excepter aucun avec les autres fonctionnaires publics, précédés de la Garde nationale, étant tous décorés d'épis de blé et les autres spectateurs faisaient un circuit au temple décadaire, ils avaient fait un faisceau de plusieurs instruments d'agriculture, le président a prononcé un discours dans lequel il a développé les moyens les plus faciles à encourager les cultivateurs, les instructions du Ministre sur les plantations et améliorations ont été relues et écoutées avec une attention toute particulière.¹³ »

Les mariés du 10 messidor an VII

Les deux mariages célébrés le 10 messidor¹⁴ sont du domaine du privé, mais l'une des mariées mérite une attention, et il n'y a pas de raison de laisser l'autre dans l'ombre. Ces deux mariages concernent la commune de Vernassal, mais ils sont célébrés au chef-lieu de canton.

Le premier, dans l'ordre du registre¹⁵, unit André Pignon, né le 2 avril 1782, fils de Claude Pignon et de défunte Marie Robert, cultivateur aux Nautes, commune de Vernassal, avec Rose Marie, née le 5 septembre 1779, fille à défunt Claude et Catherine Meyssonier, de Vernassal.

Le second concerne Gabriel Soubeyre, né le 8 mars 1777, fils à défunt Jean Soubeyre et Marie Bernard, cultivateur à Razonnet, commune de Vernassal, et Marianne Vallet, née le 26 mai 1779, fille à Étienne Vallet et Anne Galien, originaire de la Glandière, commune de Saint-Jean-de-Nay, domiciliée à Saint-Christophe canton de Loudes. C'est cette dernière qui nous intéresse particulièrement comme étant une arrière-grand-tante de Jules Vallès¹⁶.



Étienne Vallez (1745-1812) et Anne Galien (1742-1812), ont un fils Jean-Louis (1775-1831), frère de Marianne, qui épouse Marie Besse (1783-1837), parmi leurs enfants, Jean-Louis (1807-1857) le père de Jules Vallès (1832-1885). Étienne Vallet est un ancêtre à la génération précédente.

La fête de l'Agriculture est le type même de « célébration » organisée par le pouvoir, à Paris, avec un enthousiasme qui ne semble pas ressortir dans les campagnes.

De nos jours où agriculture et agriculteurs sont critiqués, il peut y avoir une certaine nostalgie d'une époque où on voulait les célébrer, car leur rôle était perçu comme indispensable pour subvenir aux besoins de la population, rôle qui demeure mais que divers intérêts tentent de faire oublier ou, du moins, de minimiser.

René Bore

13-AD43 : 6 L 4.

14- Les mariages ne sont célébrés que les décadis : « La célébration des mariages n'a lieu que le décadi, dans le local destiné à la réunion des citoyens, au chef-lieu du canton, ou dans les municipalités particulières des cantons divisés en plusieurs municipalités ».

15-AD43 : 6 E 3-17.

16- René Bore, *Les Amis de Jules Vallès*, N° 11 (et 12 pour corrections), 17, 18, 19, 23. Anciens numéros disponibles sur le site : <https://amisdevalles.wordpress.com/>

Certaines informations, découvertes ultérieurement, comme la naissance de Marianne, ne figurent évidemment pas dans ces articles.

La corne de berger en bois, en écorce de bouleau, en argile...ou en corne.



Corne, cornet, trompe ou olifant, sont des instruments anciens à embouchure, jadis fabriqués à partir de cornes de vache, bélier, bouc, etc. ou d'une défense d'éléphant. D'où leurs noms.

On emploie le terme générique de corne pour les désigner.

Ne pouvant émettre qu'un seul son, la corne ne sert que pour les communications. Corne de guerre et de chasse, elle sert à donner des signaux, à rallier troupes ou troupeau, à annoncer une approche.

C'est un instrument porté par un chef, par un homme qui le suivait, ou par un guetteur. La corne est une marque distinctive de commandement, un symbole de dignité.

Il n'est pas vain de faire remarquer que partout dans le Monde, les bergers avaient (ont) cette image, ce statut de meneur respecté. Meneur des brebis qui sont sous sa houlette. Meneur d'hommes, tel le Bon Berger qui a ses ouailles sous sa houlette, et qu'il place sous la houlette, la crosse, de ses évêques.

Au Moyen Âge, le seigneur ou ses guetteurs avaient seuls le droit de sonner de leur corne en cas d'attaque. Cela se comprend. Comment distinguer le signal d'alerte si tout le monde peut sonner du cor à loisir ? Aussi, mis à part le seigneur et ses guetteurs et capitaines, seul le berger avait le droit de jouer de sa corne. Une seule limite lui était posée : il ne pouvait jouer de sa musique que lorsque ses bêtes étaient dehors.

Au propre et au figuré le berger est investi d'un rôle d'exception universel.

Bergers et transhumances.

Jusqu'au XIXe siècle les bergers d'un domaine étaient chargés, chacun, d'une partie des soins à apporter au troupeau, béliers, brebis mères, brebis prêtes à mettre bas, agnelles, jeunes agneaux. Sans oublier la protection contre les prédateurs, la fabrication des fromages avec une partie du lait des traites, la tonte, etc. Les grands troupeaux ainsi structurés appartenaient à des gros propriétaires terriens, civiles ou religieux. Chaque troupeau était ainsi confié à plusieurs pâtres sous la responsabilité d'un maître berger nommé *majoral*. C'est à lui qu'incombait la planification des transhumances et la fabrication dans les règles des produits laitiers.

La transhumance vers les montagnes, puis la garde des bêtes sur les pâturages d'altitude, étaient une part importante du travail annuel des bergers. Ils conduisaient les bêtes en altitude pour la belle saison. L'aller vers les pâtures d'altitude était appelé l'*amountagnadze* et le retour le *désamountagnadze*, en phonétique de patois d'Occitan. Les pâtures y sont plus tardives qu'en plaine, fournissent une herbe tendre et une flore spécifique. Les vaches précèdent les moutons car elles ne broutent pas l'herbe d'une manière aussi rase, ce qui en laisse suffisamment pour les ovins. Les brebis, étaient tondues et marquées de façon que chaque éleveur retrouve ses bêtes lors du retour, puis menées à leur tour en haute montagne. On peut être étonné, de nos jours, par d'aussi longues distances que d'Ardèche aux Alpes, ou même du Puy au Mézenc. Les troupeaux regroupés pour les transhumances atteignaient des milliers de bêtes que les surfaces disponibles en plaine ne suffisaient pas à nourrir. Pour la garde d'hiver en bergerie chaque propriétaire récupérait son troupeau et ses bergers et les bêtes sortaient tous les jours, fusse une heure ou deux. Suivant les déplacements de son troupeau, les bergers se trouvaient éloignés des zones habitées, et pour des durées variables. Ce pouvait déjà être le cas au sein du domaine du propriétaire, sur beaucoup moins de kilomètres, mais suffisamment pour que le troupeau reste la nuit loin de la bergerie. Les bergers dormaient alors dans les *tueilles* qu'ils déplaçaient en même temps que les parcs qui permettaient que les déjections des brebis fument le sol.



Dans la besace du berger.

Des ânes accompagnaient souvent les troupeaux, pour porter le matériel mais aussi car ils sont d'excellents défenseurs des brebis par leurs cris et leurs ruades... Parfois un âne ou un mulet tirait une *tueille* en bois ou en *pailha* qui abritait un ou deux bergers pour la nuit. En altitude, les bergers habitaient, ensemble ou séparément, des burons en pierres, des cabanes en bois, des *tsabones* souvent nommées *chibottes* en Velay ou *orris* en Ariège. Ces petits abris pouvaient être assemblés avec les pierres trouvées sur place et réparés d'une année sur l'autre. Ils s'installaient sur un replat d'où ils pouvaient surveiller une bonne partie du troupeau, et à proximité d'une source.

On imagine aisément que le berger n'emportait et gardait sur lui que le matériel indispensable à son quotidien et à celui des bêtes. Jusqu'au XIXe s, ce matériel que nous vous avons raconté pièce par pièce dans d'autres articles, consistait surtout en ustensiles et produits nécessaires pour les soins d'urgence à apporter aux bêtes et pour eux-mêmes. Les illustrations médiévales et suivantes montrent que bergers et bergères portaient des ceintures auxquelles ils attachaient ce nécessaire. Les ceintures furent ensuite remplacées par des sacs-musettes, puis par la sacoche souvent confectionnée par le berger lui-même, portée à l'épaule ou en bandoulière, ce qui libère les bras. Pour son propre usage et pour ses brebis, le berger en transhumance emportait couteaux, pinces-coupantes ou *forces*, petits sacs d'onguents, cornes à sels et acide chlorhydrique (vitriol), stylet et flamme, etc. Aussi, cuillers, spatules, écuelle ou plat, tabatière, petite corne emplie de sel et gourdes. Voire un cylindre ou un anneau horaire. Lorsque les bergers avaient à confectionner des fromages, ils emportaient un matériel dédié tel que planches-égouttoirs, moules, tranche-caillé. Chacun avait en général confectionné une bonne partie de son matériel lui-même l'hiver, en métal, en bois local, en paille tressée-cousue (*pailhas*), en peau ou en cuir.

A chaque région ses spécificités.



La corne du berger.



Cornes en bois ligaturé, en écorce, en corne, en terre cuite.

Parmi ce matériel on trouvait souvent une corne d'appel pour communiquer entre hommes, avec les chiens et avec les brebis. Cette corne, ou cornet, était classiquement... en corne, mais aussi en bois, ou, surtout dans les régions nordiques, en écorce de bouleau.

En musique le terme de *corne* est utilisé pour désigner un instrument à vent fait d'une corne d'animal, ou plus généralement une sous-famille d'instruments à vent de la famille des cuivres regroupant les instruments faits à partir d'une corne animale ou dont les formes rappelant la corne animale, tels que les cors, la trompe de chasse ou le clairon. Quel qu'en soit le matériau, métal, corne, bois ou plastique (etc.) c'est la forme qui justifie l'appartenance au genre.

Les ouvrages spécialisés donnent cette liste alphabétique dont nous ne retenons que quelques exemples... évocateurs : *Alboka* (Basque), *Clairon*, *Conque*, *Cor naturel*, *Cor de chasse*, *Cor des Alpes*, *Corne de berger*, *Cornet à pistons*, *Didgeridoo*, *Erke* (nord-ouest Argentine), *Erkencho*, *Karnäi*, *Olifant*, *Shofar*, *Trompe de chasse*, *Vuvuzela*, etc.

En Russie la *jaleika* est un instrument de musique de la famille des cornes, dont l'usage est réservé aux bergers. De même pour le *rojok* du berger, dit *Trompe Slave*.



Alboka

et



Cor des Alpes



Cors des Alpes



Karnaï



Olifant en corne

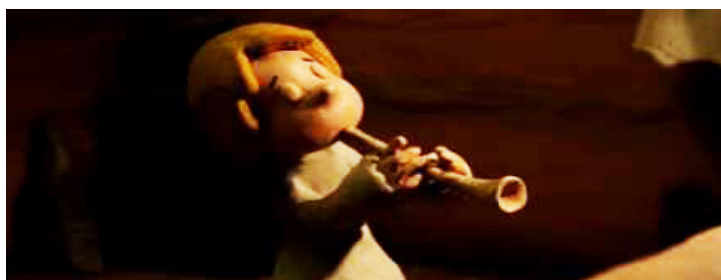


Erkencho

Parmi les plus grands instruments de la famille des cornes, qu'on appelle trompes, les *didgeridoos aborigènes australiens*, les *bambous indiens* et les *trompes africaines*, les *trompes du Tibet*, les *cors des Alpes* font partie des anciens instruments à vent en bois. Le *cor des Alpes* est cité pour la première fois en Suisse au milieu du XVIe siècle par le naturaliste Conrad Gesner. Il faillit disparaître, mais le tourisme culturel l'a sauvé et il est devenu un emblème de la Suisse.

La plupart des cornes ou trompes n'ont pas de trous de modulation des notes, tant qu'ils ne servent qu'à lancer des appels. S'ils voulaient jouer de la musique, pour se distraire, pour entretenir le calme du troupeau, les bergers emportaient ou fabriquaient sur place des sifflets ou fluteaux.

Une Trompe Slave en bois.



« En Russie, les bergers la fabriquent en bouleau, érable ou genévrier. Ils découpent en deux sur sa longueur la partie tubulaire d'une branche. Ils l'évident (percent) en formant une rainure qui s'évase à son extrémité. Puis ils enroulent de l'écorce de bouleau afin de joindre les deux parties et colmater les fentes, tout en y ménageant quatre à cinq trous sur l'endroit et un sur l'envers. Ils y placent une embouchure (entonnoir caliciforme), mais celle-ci étant petite, ils l'appliquent non au centre mais aux commissures des lèvres, à droite ou à gauche. Le son est criard et puissant. Lorsque le joueur de *rojok* (*rojéchnik*) joue piano, le son devient doux et rappelle le timbre de la voix humaine. Pour obtenir une articulation nette le musicien doit répéter les paroles mentalement.

Instrument diatonique, la trompe slave est limitée à un ambitus d'une octave et demie. Sa longueur modifie le son.

La trompe joue en *soprano* (*vizgounok*) si sa longueur est comprise entre 32 et 36 cm.

Elle sonne en *alto* (*poloubassok*) entre 40 et 50 cm.

Elle sonne en *basse* (*bassok*) entre 60 et 80 cm.

On en joue en solo ou en ensemble (*rojki*), ou en famille incluse dans un orchestre.

Les chœurs dirigés par *N. Korzinov* et *A. Soulimov* étaient fort appréciés, mais plus encore ceux de *N. Kondratiev* (1846-1921) dont on a des enregistrements et qui firent des tournées triomphales en Russie et en France à l'occasion des Expositions universelles de Paris en 1878, puis en 1884. »

Le didgeridoo aborigène australien.

Emblématique des Aborigènes d'Australie, il est le plus souvent en bois, dans une branche évidée à chaud (comme nos *bouffadous*). La note est déterminée par la longueur, les diamètres. Le caractère spirituel est très présent dans la fabrication et le son. La spiritualité de leurs traditions et la complexité d'interprétation de leur sens, ont permis aux Aborigènes d'utiliser leurs *didgeridoos* et les dessins éphémères en terres et sables de couleur pour résister à la colonisation blanche. Le Didgeridoo est un instrument à vent, dont le mode d'émission du son par vibration des lèvres dans une embouchure permet de le classer dans la sous-famille des cuivres. Il doit son origine aux Aborigènes d'Australie, et son histoire pourrait remonter jusqu'à l'âge de pierre, il y a plus de 20 000 ans.

Lointain cousin du Cor des Alpes et du Dungchen du Tibet, le didgeridoo est une longue trompe droite, le plus souvent en bois dur exotique. Il s'agissait originellement d'eucalyptus, espèce endémique très répandue en Australie, mais l'on trouve également très couramment d'autres essences de bois, telles que le teck, l'acacia ou même le bambou. De nouvelles méthodes de fabrication permettent même aujourd'hui une très grande variété de matériaux naturels ou synthétiques (aluminium, argile, fibres et résines, etc...) et de formes : spirale, tire-bouchon, rectangulaire, double embouchure, etc...



Une corne en écorce de bouleau.





L'écorce est déroulée de l'arbre et enroulée sur elle-même en cône ou autour d'une corne d'animal ou d'une forme en bois. Un cône et un instrument long permettent une bande large et relativement épaisse. A l'inverse plus la forme est cintrée et plus il est nécessaire de choisir une bande étroite et mince. Il n'y a quasiment pas de limite de longueur, la largeur et l'épaisseur de la bande enroulée s'ensuivant. Bouillir l'écorce peut l'assouplir si la courbure le nécessite. Le travail commence du côté du petit diamètre, à l'embouchure, et se conduit vers le pavillon. L'écorce est collée sur elle-même et sur deux ou trois tours superposés du côté du pavillon où une « couture » ou une agrafe peut assurer le collage.



Une corne en argile.

D'Afrique en Australie, il existe des trompes et cornes en argile. Leur fabrication est des plus simples, aisément réalisable par le berger lui-même. On trouve ainsi la fabrication en argile de cors, cornes, flûtes globulaires, ocarinas, etc. Y compris des *didgeridoos*. La matière autorise les formes les plus complexes, voire inattendues, mais toujours fidèles à la famille des cuivres dont font partie les cornes. Chaque instrument est façonné individuellement, sur tour, ce qui lui confère à chacun un caractère unique doté de petites variations de forme et imperfections. La fabrication en argile se fait aussi sur gabarit intérieur ou en moule extérieur. Ci-dessous un cor enroulé avec un pavillon évasé dirigé vers le public, et des cornes. De nos jours encore, des ateliers apprennent aux personnes intéressées à travailler la céramique. On y apprend aussi à accorder et jouer. La tonalité en Si est intéressante pour accompagner d'autres instruments.



Ci-dessous des détails d'une corne de berger en argile.



En conclusion.

La forme est globalement immuable pour ces deux catégories, cornes et trompes. Le matériau doit d'y plier.

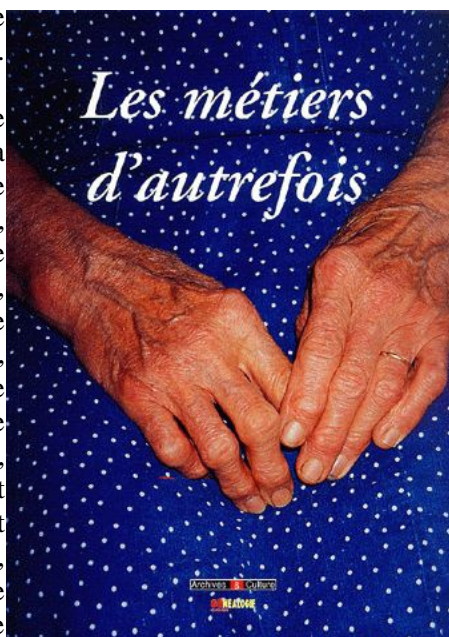
Une corne, comme tous les cuivres, ne reçoit pas d'anche (ce qui est possible toutefois). L'embouchure de petite taille est agréable et facile à jouer. Ce sont les lèvres de l'instrumentiste qui font office d'anche (*anche lippale*). En jouant sur la tension des lèvres on favorise l'amplification de certains partiels par le résonateur, l'instrument lui-même. En acoustique, un partiel désigne toute composante simple ou fréquence d'un son. Les harmoniques sont des partiels particuliers. La somme des partiels donne le timbre de l'instrument.

Corne et trompe offrent une bonne contre-pression, sont simples et faciles à réaliser soi-même, en corne d'animal, bien sûr, mais aussi en argile et en écorce de bouleau convenablement traitée.

Source partielle :

« Les métiers d'autrefois ». Ouvrage collectif : Marie-Odile Mergnac, Claire Lanaspère, Baptiste Bertrand et Max Déjean. 2003. Archives et Culture.

Marie-Odile Mergnac, historienne et généalogiste, auteur de nombreux ouvrages sur la généalogie, les noms de famille ou la vie quotidienne autrefois (pour l'ardoisier, le bonnetier, le drapier, l'horloger, le maréchal ferrant, le savonnier, le tisserand, l'allumeur de réverbères, le cantonnier, le chanteur des rues, le chiffonnier, le cireur de chaussures, la diseuse de bonne aventure, le marchand de marrons, le porteur de journaux, le rémouleur, le vitrier, le bouilleur de cru, le chevrier, le journalier, le laboureur, le maquignon, le maraîcher, le marchand de peaux de lapins, le métayer, le puisatier, le saisonnier, le tueur de cochon, le vendangeur, et pour tous les témoignages). Cécile Renaudin, historienne, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire du climat en France et leur impact sur la vie quotidienne (pour les outils et les mots des métiers). Claire Lanaspère, rédactrice à l'Onisep, pigiste métiers pour la revue Hachette Généalogie facile (pour le cordier, le cordonnier, le coutelier, le porteur d'eau, le potier, le ramoneur, le tanneur). Baptiste Bertrand, coauteur (pour le verrier et le vigneron). Max Déjean, conservateur du musée pyrénéen de Niaux et écrivain régionaliste (pour le berger).



Pour les Amis d'Allègre
et l'association La Neira
Gilbert Duflos
2015

Les jeunes voyageurs en France

Nous poursuivons notre série sur les voyages en France. C'est une façon de voir l'évolution et l'ouverture progressive au tourisme de notre département.

Une famille de géographes

Malthe Conrad Brun dit Malte-Brun est un géographe né à Thisted au Danemark le 12 août 1775. Il est mort à Paris le 14 décembre 1826. Il fit ses études à Copenhague, publia quelques beaux vers, rédigea des écrits inspirés des idées de la Révolution française (le Réveil-matin, le Catéchisme des aristocrates, Tria juncta in uno...). Il fut contraint en 1796 de quitter son pays pour avoir écrit en faveur de la liberté de la presse et de l'affranchissement des paysans. Il se réfugia en Suède puis à Hambourg et en France vers 1800. Il s'y fit un nom en publiant des articles de géographie et de politique étrangère notamment dans le Journal des Débats. Il publie aussi des ouvrages de géographie dont une Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde (1803-1807, 16 volumes) en collaboration avec Mentelle et Herbin. Cet ouvrage demeura longtemps le meilleur de France. Il fonda avec Eyriès, les Annales de voyages (1808-1814, 24 volumes) et les Nouvelles Annales des voyages (1818 et suivantes). *Victor-Adolphe Malte-Brun*, son deuxième fils, est lui aussi géographe et cartographe. Il est né à Paris en 1816 et mort en 1889 à Marcoussis dans l'Essonne. Il fait ses études au collège de Versailles, puis devient avoué et enseignant, à Pamiers en 1838, à Sainte Barbe en 1840, au collège Stanislas en 1846. A partir de 1847, il se consacre à la géographie. Il est membre de la Société de géographie dont il devient secrétaire général en 1855. On lui doit plusieurs ouvrages :

Les jeunes voyageurs en France Paris 1840, 1844, 2 vol in-12 ; Itinéraire historique et archéologique de Philippeville à Constantine avec une carte Paris 1838 in-8 ; Nouvelle édition de la Géographie de son père Paris 1852, 1855 8 volumes in-8 ; La France illustrée, histoire, géographie et statistique Paris 1855, 1857, 3 vol in-8.

Il est rédacteur en chef des Nouvelles Annales des Voyages.



Les jeunes voyageurs en France

Nous nous sommes attaché à un ouvrage mineur, Les jeunes voyageurs en France ou description pittoresque du sol et des curiosités de ce pays, avec l'esquisse des mœurs de chaque province. Cet ouvrage est en 2 tomes. Il est édité à Paris, librairie de l'enfance et de la jeunesse, E. Ducrocq, successeur de P.C. Lehuby, rue de Seine, n° 55, vis-à-vis la rue Jacob.

L'exemplaire que nous possédons est le tome premier. Il n'est pas daté. Il a été attribué comme 2^{ème} prix pour « Bonne conduite et travail » durant l'année scolaire 1863-1864, à un élève du Lycée impérial Louis-le-Grand, Petit Collège de Vanves¹.

1- Nous avons trouvé une plaquette intitulée « Bulletin administratif de l'Instruction publique, tome2, 1864 » avec le compte-rendu de la Distribution des prix aux élèves du petit collège de Vanves, au lycée impérial Louis-le-Grand, le jeudi 4 août 1864. « Jeudi 4 août a eu lieu, au lycée impérial Louis-le-Grand, en présence d'une nombreuse et brillante assemblée, la distribution des prix aux élèves du petit collège de Vanves, qui est affecté, comme on le sait à l'éducation des plus jeunes enfants de l'établissement. S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, Ministre des affaires étrangères, président de l'association des anciens élèves du lycée, présidait cette intéressante solennité. A ses côtés avaient pris place MM. Filon et Nisard, inspecteurs de l'Académie de Paris, M. le curé de Saint-Etienne-du-Mont, le proviseur du collège, des membres de l'association des anciens élèves : MM. Comartin, baron Larrey, inspecteur du service de santé militaire, David, ancien ministre plénipotentiaire... Deux chœurs, exécutés par les élèves avec beaucoup d'ensemble, ont ouvert la séance. Le discours d'usage a été ensuite prononcé par M. Martel, professeur. S. Exc. M. Drouyn de Lhuys a pris alors la parole et s'est exprimé en ces termes... C'est à vous, Monsieur le proviseur, que Louis-le-Grand doit s'en prendre de ce qui lui arrive aujourd'hui. Vanves était jadis un désert où les bêtes fauves, mourant d'ennui, ne se consolaient pas de n'être plus chassées par les princes de la maison de Condé. On en fit d'abord un asile, quelque chose comme une nursery, pour les

L'ouvrage ne contient que très peu d'illustrations. Aussi nous avons cherché des gravures d'époque similaire.

Préface de l'ouvrage par l'auteur

En publiant ce petit livre, nous n'avons pas prétendu faire une géographie de la France ; le cadre que nous avions à remplir ne nous permettait pas d'entreprendre une œuvre aussi sérieuse et aussi difficile ; mais nous avons voulu compléter les notions arides et insuffisantes qu'ont en général les jeunes gens sur notre pays.

Tout ce qui se rapporte à la France doit intéresser la jeunesse, nous croyons donc faire une chose utile en écrivant ce petit ouvrage, où la France entière est esquissée rapidement, avec ses curiosités naturelles, ses productions, les caractères et les mœurs de quelques-uns de ses habitants. Madame de Genlis a dit quelque part que « l'on pourrait faire de la géographie une étude charmante ». Nous avons essayé de réaliser cette idée, et, autant que nous le permettait le cadre étroit de cet ouvrage, nous n'avons omis aucun détail qui pût intéresser et instruire nos jeunes lecteurs. Nous avons voulu qu'ils comprennent bien que non seulement la France était un grand et riche Etat, divisé en départements ou préfectoraux, mais encor quels étaient les sources de sa richesse, l'industrie de ses villes et les dons précieux que la nature lui avait prodigués.

Nous espérons donc que l'intérêt de ce petit livre répondra à notre attente, et que *Nos petits voyageurs* présenteront à la jeunesse une lecture aussi agréable qu'instructive. V.A. MALTE-BRUN

Extraits choisis

Ce livre est écrit en continu comme un récit. Une table analytique, en fin d'ouvrage, indique les départements traversés (aspect du pays, principales villes et curiosités, hommes célèbres).

Il met en scène M. Dorville, riche négociant, retiré dans son château près d'Amboise pour se vouer à l'éducation de ses six enfants orphelins de mère. A leur demande, il entreprend de leur raconter ses voyages. « Ce récit ne sera pas pour vous sans fruit, je l'espère, et c'est beaucoup que de pouvoir s'instruire en s'amusant ».

Dorville parle un peu de son enfance, une mère disparue trop tôt et un père noyé de chagrin et ruiné par la faillite de la maison de commerce de Lyon à qui il avait confié ses intérêts. De Besançon, la famille part à Lyon pour essayer de suivre de plus près la tournure

des événements. Henri et son jeune frère Victor, guidés par leur père découvrent **Lyon**. L'assemblée des créanciers ne laisse plus aucun espoir à M. Dorville père qui en revenant auprès de ses enfants « tombe mort » frappé d'une « apoplexie foudroyante ». Un voyageur compatissant, M. Bérard négociant à Bordeaux, propose son aide aux enfants qui décident de quitter Lyon pour un périple en France, munis d'une « pacotille de bas de soie et de cravates comme étant la marchandise d'un transport plus fa-



enfants les plus jeunes et les plus délicats. Vous vîtes, et, avec cette expérience consommée des choses de l'éducation, qu'éclaire encore un profond amour de l'enfance, vous vîtes, comme par intuition, un spectacle à ravir la pensée : le château des Condé, noble mais petit édifice, prolongeant sa façade en deux ailes harmonieuses, avec une élégante chapelle pour pendant au second plan, les rampes du parc aplanies, purgées d'herbes sauvages, auxquelles ont succédé les fleurs des prairies et celles des jardins, et, pour animer cet Eden, quatre cents enfants s'ébattant sous les yeux de leurs mères souriantes et consolées. Ce rêve, digne de l'Albane... Dès la rentrée prochaine (ceci est encore une prophétie, mais elle est officielle), Vanves cesse d'être succursale : il devient le sixième lycée de Paris. On le nommera, si vous le voulez, Louis-le-Grand hors des murs; mais son hospitalité plus large appellera, sans distinction, les jeunes internes des autres lycées, rivaux fraternels: eux aussi ont besoin d'air et de soleil! Les études y seront poussées jusqu'à la quatrième inclusivement, et, pour qu'il ne puisse perdre son caractère, il ne sera jamais érigé en établissement de plein exercice...Telle sera l'organisation du nouveau lycée. » education.persee.fr

cile pour son peu de volume et sa légèreté ». Ils partent en direction de *l'Isère* et découvrent les montagnes du Dauphiné. Ils passent à Vienne, la Côte-Saint-André, Sassenage « petit bourg célèbre pour ses excellents fromages », Grenoble et la Grande-Chartreuse... Ils entrent ensuite dans le département des *Hautes-Alpes puis des Basses-Alpes*. Ils continuent en direction de la *Côte méditerranéenne* et font même une incursion en *Corse*. Ils débarquent à Marseille, apprécient Aix, Arles, Tarascon, Avignon, la fontaine de Vaucluse immortalisée par Pétrarque, Carpentras et Orange. Ils commercent en chemin pour assurer leur subsistance. Ils atteignent le département de la *Drôme*, Montélimar, Romans, Valence.

L'Ardèche (texte intégral)

Après nous être reposés pendant quelque temps à Valence et y avoir renouvelé nos petites marchandises, nous parcourûmes le département de l'Ardèche. La rivière qui lui donne son nom prend sa source au pied du mont de Tanargue, dépendance des Cévennes, et vient se jeter dans le Rhône en lui servant de limite. Il formait autrefois l'ancienne province du Vivarais ; c'est assez dire qu'il renferme de nombreuses curiosités naturelles.

Nous visitâmes successivement le pont de l'Arc sur l'Ardèche, formé par une arche à plein cintre de soixante mètres de largeur et de vingt-cinq à trente de hauteur, percée dans un rocher calcaire qui coupe transversalement une délicieuse et romantique vallée. La grotte de Vallon, située à quelques lieues du pont de l'Arc, offre des décorations magnifiques en stalactites ; mais la curiosité paye bien cher le plaisir de les admirer, par les peines infinies qu'il faut se donner pour parvenir dans l'intérieur, les cavités et les passages qui la divisent étant forts étroits. La chute de l'Ardèche, cascade remarquable



formée par une roche basaltique, qu'on nomme le Rey-Pic, et qui barre le lit de la rivière, dont les eaux, déjà grossies par les nombreux ruisseaux qu'elle a reçus, se précipitent d'une élévation d'environ cinquante mètres avec un fracas que l'on entend de plusieurs lieues. Les rochers de Ruoms, assemblage de pics tellement singuliers, qu'on les prendrait de loin pour une ville en ruine. Le mont Tanargue, haut de quinze cent vingt-huit mètres, ressemblant à un groupe de montagnes entassées et toujours prêt à perdre l'équilibre. C'est non loin de là que la Loire prend sa source, à une élévation de quatorze cent vingt mètres. Le gouffre de la Goule, situé dans un bassin de trente deux kilomètres de circonférence, formé par les montagnes d'Usége. Au milieu de ces montagnes il y a un précipice dont on ignore la profondeur ; il reçoit dans sa gueule sept ruisseaux qui, après avoir serpenté doucement, s'y engouffrent tout à coup et coulent sous des chaînes de montagnes, puis reparissent ensuite près du pont de l'Arc.



Les Frères Mongolfier

Les villes de ce département ne sont ni considérables par leur population, ni intéressantes par leurs monuments. Annonay, célèbre par ses belles papeteries, en est la ville la plus industrielle ; située autour d'un rocher escarpé, environnée de champs couverts de mûriers, et de villages entourés de jardins, elle offre le coup d'œil le plus agréable. Privas, le chef-lieu du département, n'est remarquable que par le commerce qu'elle fait avec les villes voisines ; c'est dans ses environs que se trouve les coteaux de Saint-

Péray renommés par leurs vins blancs. L'Argentière, la dernière ville que nous traversâmes avant de nous rendre dans le département voisin, n'exploite plus ses mines de plomb argentifère, qui sont épuisées ; mais elle a trouvé dans ses fabriques et ses filatures une source intarissable de richesses.

Ce département est mieux cultivé que celui de la Drôme, et par conséquent annonce chez les habitants un caractère plus laborieux ; cependant on remarque avec peine que la masse du peuple des villes et des campagnes est d'un caractère âpre comme ses montagnes, et d'une superstition que l'on ne peut comparer qu'à celle de la nation helvétique dont elle descend. La nature y a réparti plusieurs climats distincts, une chaleur fécondante se fait sentir sur les bords du Rhône ; les vallons des environs de Saint-Julien et d'Annonay sont sous l'influence d'un climat tempéré ; mais dans la chaîne des Cévennes, vers le mont Tanargue qui s'élève à l'ouest, l'hiver dure près de huit mois, et la terre est souvent couverte d'une épaisseur de neige considérable.

L'Ardèche a produit plusieurs hommes dont les noms sont chers à la France : le cardinal de Bernis ², l'honorable Boissy d'Anglas³ ; La Fare⁴, poète aimable du 17^{ème} siècle, ami et rival de l'abbé Chaulieu ; les frères Montgolfier, à jamais célèbres par l'invention des aérostats ; le brave général Rampon ⁵, et les frères Seguin ⁶ (5) qui, les premiers, ont doté la France des ponts suspendus et des chemins de fer.

2- François, Joachim, de Pierre de Bernis (1715-1794) est né à Saint-Marcel-d'Ardèche dans une famille noble et désargentée du Vivarais. Il se rend à Paris et faute de fortune personnelle s'engage dans la carrière ecclésiastique. Ses talents littéraires de conteur et de poète le font remarquer par Mme de Pompadour qui devient sa protectrice.. Il est élu à l'Académie Française. Il fut l'ami de Mme de Tencin, de Voltaire et de Duclot. Voltaire, par allusion à son style fleuri l'avait surnommé « *Babet la bouquetière* ». Mme de Pompadour devenue la maîtresse du roi, le fait nommer ambassadeur, d'abord à Venise de 1752 à 1755, où il côtoie Casanova puis à Madrid. De Bernis rentre au Conseil du roi en avril 1757, comme Ministre d'État, puis comme Ministre des Affaires Étrangères. Après les victoires de Frédéric II, il est disgracié pour avoir conseillé la paix. Il n'entra réellement dans les ordres qu'en 1756, à l'âge de 40 ans. Promu cardinal en 1758, puis archevêque d'Albi plus tard en 1764, il est envoyé par Louis XV en 1769 à Rome, d'abord au conclave puis comme ambassadeur, jusqu'en 1791 (sous Pie VI). Lorsque la Révolution éclate, il est toujours ambassadeur à Rome où il pousse le nouveau pape Pie VI à condamner la constitution civile du clergé. Il refuse de prêter serment et se voit réduit à accepter une pension de la Cour d'Espagne. Privé de son archevêché et de ses abbayes, dépouillé de ses biens et pensions par la Révolution, il meurt à Rome le 2 novembre 1794. Wikipédia

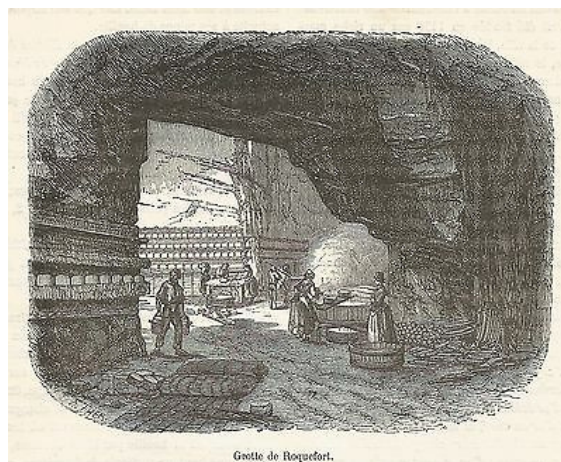
3- François-Antoine, comte de Boissy d'Anglas, né le 8 décembre 1756 à Saint-Jean-Chambre et mort le 20 octobre 1826 à Paris, est homme de lettres et politicien. Fils d'un médecin protestant de l'Ardèche, Boissy d'Anglas étudia le droit et s'installa à Paris où il fut avocat au Parlement. Il acheta l'office de maître d'hôtel du futur Louis XVIII, Monsieur, comte de Provence. Il se fit connaître par sa critique de l'absolutisme et son combat en faveur des Protestants. Wikipédia

4- Charles Auguste, marquis de La Fare, comte de Laugères, baron de Balasuc, est poète et mémorialiste français né à Valgorge dans le Vivarais en 1644 et mort à Paris en 1712. Capitaine des gardes du corps de Philippe d'Orléans, il entra d'abord dans la carrière militaire et servit sous le maréchal de Turenne, dont il devint l'ami, durant les campagnes de 1667 et 1674. Une rivalité amoureuse avec Louvois, secrétaire d'État à la Guerre, à propos de Mme de Rochefort, l'amena à quitter le service. Il s'éprit de Marguerite de La Sablière puis rompit avec elle en 1679. Après une brève passion pour la célèbre actrice la Champmeslé, il vécut alors en épicurien, paresseux et amateur de bonne chère : il était, dit Chaulieu, « formé de sentiments et de volupté, rempli d'une aimable mollesse ». Wikipédia

5- Antoine-Guillaume Rampon (1759-1842). Fils de perruquier, né à Saint-Fortunat (Ardèche), il s'engagea dans l'armée à 16 ans. En 1789, il est Sergent-major de grenadiers et élevé au grade de sous-lieutenant en 1792. L'année suivante, en combattant contre les Espagnols, il est promu successivement capitaine, commandant et colonel. Pendant la campagne d'Italie où il s'illustra dans la défense de la redoute Monteleghino, il fut promu général de brigade. Il participe aussi brillamment à la bataille des Pyramides en 1798. Après la bataille du Mont-Thabor en 1799, il est fait général de division. Il devient comte et sénateur de l'Empire, pair de France sous la Restauration. Le général Rampon est décédé à Paris en 1842. Wikipédia

6- Marc-François Seguin dit l'Aîné (1786-1875.) Il eut 19 enfants et vécut 90 ans. Par sa mère, il est apparenté aux Montgolfier. Marc Seguin découvre à Paris, grâce à son oncle, tout un monde de machines qui le passionne. Ingénieur de talent, inventeur, il rêve de supprimer les bacs qui servent à traverser les cours d'eau importants. Le pont suspendu était connu depuis l'antiquité. Mais on ne connaissait comme support que cordes ou chaînes en fer forgé, ce qui ne permettait de franchir que des rivières étroites. La construction de ponts suspendus par Marc Seguin aidé de ses quatre frères (Camille, Jules, Paul et Charles), représente un événement d'importance internationale en matière d'histoire des techniques. Marc Seguin construit son premier pont en 1822 sur la Cance, petite rivière près d'Annonay en Ardèche Le deuxième pont est construit sur la Galaure, près de Saint-Vallier dans la Drôme, en 1823, longue de 30 mètres, et large de 1,65 mètre. Cette construction lui permit d'obtenir l'autorisation de construire à ses frais, un ouvrage plus important à Tournon. Pour ce troisième pont, sur le Rhône, entre Tournon et Tain-l'Hermitage, Marc Seguin et ses frères mettent en place le premier grand pont suspendu léger construit en Europe continentale, avec câbles en fils de fer et travées de 85 m dit la "Passerelle". Le pont d'Andance, près de Serrières en Ardèche, avec ses câbles de fils de fer et sa pile centrale, est le plus vieux pont sus-

Les enfants continuent leur périple par le **Gard** où ils admirent le magnifique aqueduc romain, les arènes de Nîmes et la Maison-Carrée. Ils se rendent en juillet à la foire réputée de Beaucaire réunissant « des négociants du Levant, de l'Afrique et de toute l'Europe » et en profitent pour renouveler leurs marchandises. Ils se dirigent ensuite vers Aigues-Mortes, pénètrent ensuite dans le département de **l'Hérault**, visitent Montpellier, la baume des Demoiselles, l'étang de Thau. Ils sont enchantés par Béziers et le canal du Midi. Ils poursuivent dans **l'Aude**, s'arrêtent à Carcassonne où ils font « emplette d'un assortiment de lainages et de quincaillerie », arrivent à Castelnaudary puis Limoux, la patrie des « vins blancs connus sous le nom de Blanquette de Limoux, et qui sont d'une délicatesse extrême ». Voici maintenant les **Pyrénées-Orientales** avec les vins estimés de Collioure, de Salces et de Rivesaltes, le Canigou avec sa cime enneigée, Perpignan l'ancienne capitale du Roussillon. La saison étant favorable ils s'engagent dans les montagnes de **l'Ariège**, Foix, Mirepoix, Pamiers, Saint-Girons. Leurs pas les portent vers la **Haute-Garonne**, Saint-Gaudens, Muret et Toulouse. « Il faut bien se garder de flétrir du nom de patois la langue mélodieuse du Toulousain ; car, il vous rappellerait qu'aux temps jadis, lorsque la Loire divisait la France en langue d'oïl et langue d'oc, cette dernière, que l'on appela aussi romane, l'emportait sur la langue des barbares du nord de la Loire et que les poésies de leurs troubadours ont toujours été supérieures à celle de nos trouvères. » Ils se reposent et visitent la ville, écrivent à leur protecteur qui les conseille sur la suite de leur voyage. Ils entrent dans le département du **Tarn**, Albi, Castres puis dans **l'Aveyron**. Près de Saint-Affrique, ils passent au « village de Roquefort, connu depuis plus de huit siècles pour ses fromages ; on croit que ceux-ci doivent leur qualité supérieure à la température des caves dans lesquelles on les met fermenter. Aussi achète-t-on les meilleures de ces caves jusqu'à deux cent quinze mille francs ; elles sont cependant petites, étroites et non creusées, mais seulement adossées à la colline de Roquefort. Il en sort annuellement huit à neuf mille kilogrammes de fromages fabriqués avec le lait de plus de cent mille brebis qui paissent les excellents pâturages du plateau du Larjac ; elles ont la forme et la taille du mérinos, et semblent appartenir à la même race. » Vers Villefranche, le narrateur signale « la montagne brûlante de Fontagnes... inflammation d'une houillère, causée par la décomposition du fer sulfuré ». Ils gagnent Rhodéz l'ancienne capitale du Rouergue.



Grotte de Roquefort.

La Lozère (texte intégral)

Un petit chaînon détaché des Cévennes, et dont la hauteur ne dépasse pas quinze cents mètres, a fait donner le nom de Lozère au département où nous entrâmes en quittant celui de l'Aveyron. Trois rivières, l'Allier, le Lot et le Tarn, y prennent naissance, et la Cèze y roule des paillettes d'or. Le sol est généralement peu fertile ; les nombreux troupeaux qui paissent sur les montagnes forment la principale richesse des habitants, qui, ne trouvant pas une ressource assez assurée dans la culture, ont presque tous chez eux des métiers qui les aident à soutenir leur existence. L'abondance des eaux rend ce département humide ; les montagnes y contribuent à la rigueur de l'hiver ; l'automne et le printemps sont

pendu de France encore utilisé aujourd'hui, construit en 1827 par Marc Seguin. Détruit en grande partie le 30 août 1944, il fut reconstruit et surélevé en 1946 pour permettre le passage des navires à vapeur. Par la suite Marc Seguin crée une société de transport fluvial afin d'assurer un service régulier, sur le Rhône, entre Arles et Lyon. En 1824, le premier bateau à vapeur conçu par Marc Seguin, le "Voltigeur", sort d'un chantier d'Andance et lui permet de valider le principe de la "chaudière tubulaire" qu'il avait imaginé. Il appliquera plus tard son invention à la construction des locomotives à grande vitesse. C'est au cours d'un de ces voyages en Angleterre qu'il conçoit l'idée d'un chemin de fer entre Saint-Etienne, et Lyon. Il achète aux ateliers Stephenson de Newcastle, deux locomotives "Locomotion" d'occasion modèle 1825. Il les équipe de chaudière tubulaire et de tirage forcé et ainsi sextuple la production de vapeur et augmente la vitesse de la machine de 6 à 40 km/h. La première locomotive de Marc Seguin manœuvra d'une manière concluante, en novembre et décembre 1829, sur la voie d'essai posée à Perrache. Wikipédia

pluvieux, les chaleurs de l'été y sont rarement fortes ; mais cette saison est souvent orageuse. Les forêts, bien qu'elles n'occupent pas une grande superficie, nourrissent une grande quantité de loups. Sa richesse consiste en mines d'où l'on tire principalement de l'argent, de l'antimoine et du plomb. Les bestiaux et les étoffes de laine forment les deux principales branches de son commerce.

Le canton de Marvejols, le premier que nous traversâmes, est bien cultivé et couvert de belles moissons : ce sont les plus importantes du département. La ville est bien située et très commerçante.

Mende, ancienne capitale du Gévaudan, est le chef-lieu du département : elle est agréablement assise sur les bords du Lot et présente de loin un aspect pittoresque ; elle n'a de monuments à citer que son clocher gothique, admirable de détails. On y fabrique des draps connus sous le nom de serges de Mende, et que l'on expédie dans toute l'Europe.

A douze kilomètres de là, Bagnols-les-Bains offre aux baigneurs une source thermale de quarante-cinq degrés centigrades. Château-Neuf-de-Randon était autrefois une ville forte ; elle rappelle que c'est sous ses murs que mourut, en 1580, le connétable Duguesclin, et que, fidèle à sa parole, le commandant anglais vint déposer sur le cercueil du héros les clefs de la place et son épée.

Les habitants de la Lozère sont d'un caractère simple, industriel, peu adonnés aux sciences et aux arts, mais pratiquant les vertus de l'âge d'or dans toute leur simplicité ; modestes, laborieux, leur univers est concentré au sein de leur famille. Le pape Urbain V⁷, le chimiste Chaptal⁸ et le littérateur Rivarol⁹, sont nés dans ce département.



7- Guillaume de Grimoard né en 1310 à Grizac, Lozère et décédé en 1370 à Avignon, devint pape sous le nom de Urbain V. Il porte également le nom de Bienheureux depuis sa béatification en 1870 par le pape Pie IX. Fils aîné de Guillaume de Grimoard seigneur de Grizac et d'Amphélie (ou Elise) de Sabran, dame de Montferrand, il naquit en 1310 au château familial de Grizac sur la commune du Pont-de-Montvert. Élève brillant, il quittera jeune le domicile familial pour étudier à Montpellier puis à Toulouse. Ses études terminées, il entra dans l'ordre des bénédictins. Son noviciat achevé, il se rendit à Marseille pour sa profession de foi puis retourna au Monastier pour son ordination sacerdotale. Il partit ensuite à l'Université de Montpellier où il enseigne et devint un spécialiste renommé du Droit. Il fut reçu docteur en 1342. Pierre d'Aigrefeuille nouvel évêque de Clermont-Ferrand le prend comme vicaire général. Une fois transféré à Uzès, l'évêque le gardera à ses côtés. Prieur au diocèse d'Auxerre, le pape Clément VI le nomme à la tête de l'Abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Il fut un conseiller écouté des papes Clément VI et Innocent VI d'où l'attribution de plusieurs missions délicates en Italie. En reconnaissance, Innocent VI le nomma en 1361 abbé de Saint-Victor à Marseille. En 1362, le pape le mande à Avignon pour l'envoyer en mission à Naples. Innocent VI mourut alors que Guillaume de Grimoard était dans le royaume de Naples. Le conclave élut le cardinal Hugues Roger, frère du défunt pape Clément VI qui se recusa. Guillaume de Grimoard fut élu, prit immédiatement la mer, arriva à Marseille, fut d'abord ordonné évêque car il était simplement prêtre puis intronisé pape. Il est depuis considéré comme le premier des papes humanistes et un européen de la première heure. Il enrichit considérablement la bibliothèque pontificale. Il oeuvra à la création de plusieurs collèges universitaires, d'une école de musique à Toulouse. Mais c'est surtout l'université de Montpellier qui bénéficie de ses bienfaits. Le Gévaudan et son diocèse de Mende ont été submergés de bienfaits : une nouvelle cathédrale à Mende, des collégiales à Bédoués et à Quézac, une église paroissiale à Grizac son village natal, des embellissements au prieuré de Chirac, un pont sur le Lot à Salmon... Il quitta ensuite Marseille pour revenir à Avignon en 1365. Urbain V avait toujours estimé que le pape devait siéger à Rome et non ailleurs. Un calme relatif étant apparu en Italie, le pape estima qu'il pouvait s'installer à Rome (1367). L'été 1370, une révolte éclata à Pérouse. Le pape comprit que son retour était prématuré et décida de rentrer à Avignon. Au mois de novembre, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Il s'installa dans la maison de son frère, le cardinal Anglic, pour y mourir le 19 décembre 1370. Les restes du pape furent exhumés du tombeau de la cathédrale Notre-Dame des Doms et transférés à Saint-Victor de Marseille où sa sépulture fut l'objet de pèlerinages. Wikipédia

8- Jean-Antoine Chaptal (1756 - 1832), chimiste et homme politique, mit au point la "chaptalisation" des vins, et fut ministre de l'Intérieur sous Napoléon Ier. Né à Nojaret, en Lozère, Jean-Antoine Chaptal, comte de Chanteloup, étudia la médecine à Montpellier jusqu'en 1777, puis la chimie à Paris. De retour à Montpellier, en 1780, il occupe la chaire de chimie de l'université. Ses applications de la chimie dans le domaine industriel, telles que l'amélioration de la production de l'acide chlorhydrique, firent sa renommée. Chaptal inventa également un procédé intervenant dans la production des vins, baptisé "chaptalisation" (ou sucrage en première cuvée) : cette méthode consiste en l'ajout de sucre dans les moûts avant le début de la fermentation, afin d'augmenter la teneur en alcool du vin. Ce procédé est aujourd'hui interdit dans les régions productrices de vins destinés à la vente. À partir de 1795, les activités industrielles de Chaptal se développèrent avec la production de poudres et de salpêtres (ou nitrates). Après le coup d'État du 18 brumaire, Bonaparte le nomma ministre de l'Intérieur (1800-1804). Par la suite, il occupa successivement les fonctions de trésorier du Sénat, et de ministre d'État pendant les Cent-

La Haute-Loire (texte intégral)

Je voulais aller au Puy pour me débarrasser du reste de mes marchandises et pour y faire reposer Victor pendant quelques jours ; car je croyais remarquer en lui quelques symptômes de maladie, quoique le pauvre enfant ne voulût point l'avouer. J'entrai donc dans le département de la Haute-Loire, situé sur le penchant septentrional des Cévennes. Il tire son nom de la Loire qui, prenant sa source dans l'Ardèche, ne tarde pas à y entrer. Il est entouré et couvert de montagnes volcaniques et granitiques qui attestent les révolutions et les bouleversements que ce pays éprouva dans des temps reculés. Les vallées qui séparent ces montagnes sont fertiles et bien cultivées. Le département offre d'autant plus de variétés dans sa température, qu'il en présente une très grande dans l'élévation de son sol. Le Mézenc, qui en est le point culminant, compte dix-sept cent soixante-quatorze mètres au dessus du niveau de la mer (en fait 1754 m) ; de son sommet, on jouit d'un des plus beaux panoramas



qu'offre la France.

Au milieu d'un bassin arrosé par la Loire et les deux petites rivières de la Borne et de la Dolaison, s'élève à la base du mont Anis, terminé par le rocher volcanique de Corneille, et dans une situation tout à fait pittoresque, le Puy, ancienne capitale du Velay. Le rocher qui la domine est couronné par les ruines d'un château dont il porte le nom.

Jamais le Puy ne retentit du bruit des voitures, tant les rues en sont escarpées ; la lave dont on les pave et dont on construit les maisons, lui donne un aspect sombre et triste, auquel ajoutent encore l'ancienne architecture et le mauvais goût de la plupart des habitations. Dans sa partie basse, le rocher de Saint-Michel est dominé par une église à laquelle on monte par un escalier de deux cent soixante marches taillées dans le roc ; dans la partie la plus élevée se trouve la cathédrale, au portique de laquelle on arrive par un immense perron de cent dix-huit degrés. Cette église, construite au 10^{ème} siècle, est, par sa situation, son architecture et la hauteur de son clocher pyramidal, un des plus majestueux monuments gothiques de l'Europe ; sa façade est ornée d'une espèce de mosaïque, et son intérieur est une grande chapelle dont la voûte est une réunion de plusieurs coupes. Ce qu'elle offre de plus curieux, c'est l'image miraculeuse de la sainte Vierge, petite statue en bois de cèdre que l'on croit avoir été sculptée par les chrétiens de l'Orient ; la vénération dont elle est l'objet, en a fait depuis longtemps un monument chrétien ; plusieurs papes et rois de France se sont prosternés à ses pieds. Le tombeau de Duguesclin, qui orne l'église Saint-Laurent, la salle de spectacle, la chapelle de saint-Clair, qui passe pour avoir été un temple de Diane, la promenade du Breuil et le musée méritent d'être vus.

Cette ville fait un grand commerce de dentelles ¹⁰ et de blondes ¹¹ ; comme dans les différents départements que nous avons parcourus, je m'étais défait assez avantageusement de ma petite pacotille, je

Jours. Mais le politicien continue ses activités techniques, en développant la teinture du coton en rouge d'Andri-nople, la culture du pastel, les méthodes de blanchiment. Il travailla également à la santé publique, et créa la première école des arts et métiers. Chaptal contribua à la vulgarisation de la chimie et à son implication dans les arts. On peut citer, entre autres ouvrages, *Éléments de chimie* (1790), *l'Art de faire les vins* (1801), et *Chimie appliquée aux arts* (1807). Son fils ayant dilapidé sa fortune, Chaptal finit sa vie à Paris, dans la misère. Wikipé-dia

9- Antoine Rivarol (1753-1801), écrivain et polémiste est en fait né dans le Gard à Bagnols-sur-Cèze.

10- Le cluny, composée de fils continus aux dessins géométriques, c'est la dentelle la plus connue.

11- La blonde, dentelle au fuseau du XVIII^{ème} siècle réalisée de fils de soie écrue ou de fils d'or et d'argent.

profitai de l'occasion pour me fournir d'un genre de marchandises si léger et si peu embarrassant. Puis, tandis que Victor se reposait à l'hôtel Fontanille j'allai visiter les environs.

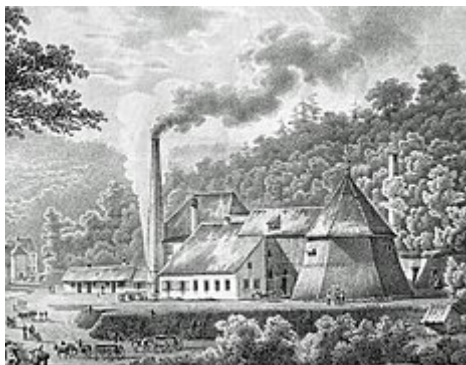
Le petit village d'Espaly est arrosé par un ruisseau qui charrie des saphirs, des grenats, des hyacinthes ; il présente aussi au regard du voyageur les Orgues d'Espaly, rochers basaltiques présentant des colonnes et des prismes, composés de plusieurs étages et juxtaposés. Sur le point culminant de cette masse gisent les ruines du vieux château où résidait Charles VII, lorsque, pour la première fois il fut salué roi de France.

Près du bourg d'Allègre, le cratère de Bar est remarquable par sa belle forme conique, son isolement et sa hauteur, qui le font dominer dans tous les environs. Cette belle masse est presque entièrement composée de laves scorifiées. Au sommet est un superbe cratère, dont les bords parfaitement conservés offrent une échancrure vers le midi. Il est de forme circulaire, à cinq cents mètres de diamètre et quarante de profondeur ; le fond est uni et marécageux. Il est garni sur ses côtés d'une belle forêt de hêtres qui s'étend aussi autour de la montagne : c'est un site admirable.

Le rocher de Corneille, qui s'élève près du Puy, à soixante mètres au dessus du mont Anis, se présente sous différents aspects. Selon le point d'où on l'examine, il paraît rond, large ou étroit. Vu de la route de Lyon, après le pont Saint-Jean, il offre une configuration assez singulière. Au dessous d'un quartier de roche représentant un lapin au gîte, on remarque comme sculpté en bas-relief, sur un fond presque noir, un profil colossal auquel on donne vulgairement le nom de tête de Henri IV. Certes, l'illusion y prête beaucoup ; mais il est très vrai qu'il existe une certaine ressemblance : c'est le nez aquilin, la moustache prédominante, le menton et la barbe allongée. La fraise même qui orne le col se trouve forme par un buisson de verdure.

De retour au Puy, j'y trouvai mon cher Victor tout à fait remis de son indisposition. Après avoir réglé nos comptes, nous partîmes donc avec notre approvisionnement de dentelles et de blondes, et quittâmes la Haute-Loire, après avoir traversé l'antique petite ville de Brioude, fort agréablement assise sur l'Allier, qu'on y traverse sur un pont attribué aux Romains.

Ce département a vu naître la famille des Polignac et le général Lafayette.



Les jeunes enfants se dirigent ensuite vers le *département de la Loire* et Saint-Etienne récemment érigée en chef-lieu au détriment de Montbrison. C'est une ville très industrielle : « Lorsque, sur le soir, le voyageur attardé s'approche de la ville, il est étonné de voir toute la campagne en feu, il se croit sur un sol volcanisé, ou bien encore il croit arriver dans cet enfer que nous a si bien dépeint le Dante. Les maisons, les rues, les habitants, tout ce qui dépend de cette laborieuse et industrielle cité est couvert d'une légère couche de poussière noire qui annonce quelle peut être la source de ses richesses... » Montbrison est l'ancienne capitale du Forez. Ils voient à Saint-Galmier une source d'eaux minérales qui a le goût du

vin et passent à Roanne qui fait un grand commerce de toiles, cotonnades, de vins et de boutons de métal, grâce au canal de Briare.

(à suivre...)

Noël 2019

Je vous avais promis, amis lecteurs du Souffle, un article plus gai que le dernier. Je m'exécute !

Je ne sais si vous vous souvenez que j'ai travaillé pendant de longues années dans un service social. J'en ai vu de « toutes les couleurs » en 25 ans. Il y avait des couleurs tristes, mais aussi des couleurs ne manquant pas de piquant.

J'avais, parmi les familles dont je devais m'occuper, des gitans. Je n'en menais pas large, la première fois où j'ai dû aller les rencontrer. Ils avaient installé leur roulotte, une vraie, en bois,



dans un champ, à proximité d'un gros village, au bord de l'Allier, seuls. C'était mon premier dossier concernant des gens du voyage et je ne savais pas trop comment ils me recevraient. J'avais averti de ma visite. Par prudence j'avais mis ma voiture dans le sens du départ en cas de fuite précipitée, le chemin se terminant en cul de sac ! (courageuse...mais pas téméraire)

Trois enfants attendaient sagement devant la roulotte, visiblement débarbouillés et habillés de nippes propres. La maman, debout sur le seuil de son logis, semblait intimidée. Pas de père à l'horizon. J'avais toujours un grand sac pour loger mes dossiers, mes papiers, et une provision de bonbons et de sucettes ! J'ai fait une généreuse distribution. Les gosses étaient ravis, ils se sont égaillés comme une volée de moineaux. La maman m'a invitée à entrer, apparemment plus rassurée que lors de mon arrivée. Je lui ai expliqué le pourquoi de ma visite. Je ne venais pas inspecter la propreté des enfants, dès l'instant où ils avaient le ventre plein et leur compte d'affection de leurs parents ! Simplement le père avait un peu trop tendance à confondre les allocations familiales avec un salaire, pas toujours dépensées au profit des seuls enfants. Les prestations sociales transitant par l'organisme où je travaillais, je proposai à la mère d'ouvrir des crédits chez les commerçants où elle se servait, pour une certaine somme, que nous réglerions directement toutes les semaines. Elle a paru plutôt soulagée. Elle m'a récité la liste de ce qu'il lui fallait. J'ai cru comprendre qu'elle redoutait de se heurter à son époux, n'ayant sans doute pas la même idée que lui du « nécessaire ». Elle préférait que ce mode d'achat passe par moi.

Les détails réglés, nous avons pu faire

connaissance. C'était une petite femme menue, plutôt timide, portant toujours des vêtements ternes : pas du tout le style de la belle gitane de « Carmen ». Elle avait exactement mon âge, quarante ans, mais la vie qu'elle avait dû mener avait fripé son visage. Il régnait dans le logis une pagaille indescriptible. Par contre un poêle à bois ronflait. J'avais laissé mes craintes à la porte, il faisait bon et nous avons pris le temps de parler.

Elle était originaire d'en bas (?). Elle était veuve avec deux filles adolescentes et remariée, légalement avait-elle bien précisé, avec son compagnon actuel. Trois garçons étaient nés du second mariage.

A ma seconde visite, plus de caravane, mais un abri fait de planches mal jointes, qui laissaient passer la neige tombant en abondance. Où était passée la précédente

caravane ? Mystère que je n'ai pas cherché à élucider. Enfin, ils avaient conservé le poêle et il ronflait maintenant une chaleur convenable. L'urgence était de les reloger. J'ai convaincu un revendeur de caravanes usagées, certes, mais plus confortables que la précédente ; nous la payerions par petites mensualités avec une partie des prestations sociales, nous nous portions garants des versements. Elle ne ressemblait en rien à leur précédente roulotte, mais cela ne sembla pas lui poser de problème.

Les mois passaient, sans incidents notables. Les filles et le plus grand des garçons allaient à l'école, pas très régulièrement sans doute, mais je me suis bien gardé de faire la leçon aux parents, j'avais rapidement compris qu'ils n'avaient retenu de notre système que ce qui les arrangeait. J'ai toujours respecté leurs façons de vivre dans la mesure où les enfants n'étaient peut être pas débarbouillés tous les jours, les petits couraient parfois avec les fesses à l'air, vêtus de frusques dépenaillées, mais tous avaient leur compte de nourriture et d'affection. Je savais que le père et ses amis gitans étaient des experts en braconnage, poissons, gibiers, hérissons, voire une poule « enfuie » d'un poulailler voisin. Leurs assiettes étaient bien garnies...quelle qu'en soit la provenance.

Leur emplacement n'étant pas loin du secteur qui m'était dévolu, il m'arrivait, je l'avoue, d'aller les voir pour le plaisir. Je me souviens d'un après midi d'été : il faisait une chaleur étouffante, les voitures n'étant pas encore à l'époque climatisées, j'étais en nage. Je m'arrêtai près du campement. Ils étaient tous assis à l'ombre d'un grand frêne. A peine arrivée, j'ai vu le père se précipiter vers moi en s'écriant :

- Ma pauvre Madame vous êtes imprudente de courir les chemins par une chaleur pareille. Vous allez attraper la mort !

Il m'a entraînée manu-militari vers leur groupe, bien abrité du soleil. L'un d'eux est allé me chercher une couverture pour que je puisse m'asseoir confortablement auprès d'eux. Et j'ai passé l'après midi avec eux tous, au lieu de continuer ma tournée ! Honte à moi, mais quel moment agréable, à plaisanter, bavarder, rire du récit de certaines de leurs chasses braconnières. J'ai appris ce jour-là, de la bouche du père, que je n'étais pas une vraie « gadgi », il l'avait vu tout de suite. Une de mes grand-mères avait sûrement rencontré dans sa campagne un beau gitan et l'un de mes parents en serait le descendant... Voici pourquoi il me considéraient un peu comme « des leurs ». Connaissant de réputation mes deux grands-pères je ne pouvais que me réjouir qu'une de mes mémés ait connu l'amour interdit dans les bras d'un beau gitan passant par là. Je ne demandais qu'à le croire, j'étais bien avec eux, parfaitement à l'aise. Je crois que je pourrai écrire un roman avec tout ce que j'ai vécu avec eux, et surtout Kouka. C'était le nom surnom de la mère de famille ; cela se traduisait par « petite poupée ».

Je lui dois tout de même une des plus belles peur de ma vie. Voici l'histoire :

Elle attendait un bébé et se portait comme un charme. Je ne m'inquiétais pas, je pensais qu'il y aurait toujours un homme de la tribu, le moment venu, pour trouver une voiture et la conduire à la maternité. Innocente que j'étais ! Je reçois au bureau un coup de fil de la maternité. Kouka avait accouché et demandé à ce que l'on me prévienne. Ce qui m'a donné l'occasion de prendre une sévère engueulade de la sage-femme. Elle était furieuse, j'ai réussi à comprendre que la nouvelle maman avait accouché dans l'herbe, à quelques mètres de son habitation. Une ambulance l'avait emmenée, elle et le bébé à l'hôpital en urgence, le cordon retenant encore l'enfant à sa mère. J'ai encaissé la semonce, je me voyais mal lui expliquer que les gitans avaient des comportements parfois un peu « déroutants ».

On était en hiver, il neigeait ce soir-là. Le téléphone sonne : c'était une responsable de la maternité m'avertissant que Kouka avait pris à pied le chemin de son domicile, le bébé dans les bras, et puisque j'étais censée m'en occuper, à moi de la ramener à l'abri !

J'étais très inquiète, je voyais déjà ma Kouka et son enfant mourir de froid dans un fossé, ensevelis sous la neige.

Je téléphonai alors à la gendarmerie pour leur demander de partir à sa recherche. Ce n'était, paraît-il, pas leur boulot. Il fallait que je m'adresse aux policiers. Ceux-ci me répondirent aussi que ce

n'était pas leur travail de « courir derrière les Manouches ». Je crois que j'ai pris ce soir là la plus belle colère de ma vie, les traitant de bons à rien, de paresseux, d'inhumains, capables de laisser mourir de froid au bord de la route une mère et son enfant. Je me vois encore trépignant, le téléphone à la main, agonisant de sottises le malheureux policier qui avait pris mon appel. De guerre lasse sans doute, il finit par m'assurer qu'il allait envoyer une voiture avec deux collègues pour essayer de retrouver la mère et l'enfant.

J'avais à peine raccroché que le téléphone carillonnait de nouveau. C'était la maternité qui me prévenait ... que la mère et l'enfant étaient revenus, jugeant qu'il faisait vraiment trop mauvais pour retourner à la caravane. Tout était rentré dans l'ordre !

Enfin, pas tout à fait !!! Il fallait que je prévienne les policiers que la mère et l'enfant étaient en sécurité. Je n'étais pas très fière de les rappeler, après toutes les sottises que je leur avais débitées.

J'ai eu le même policier que j'avais copieusement agoni de sottises. Je lui dis mes regrets d'avoir été aussi virulente... à tort, puisque ma Kouka avait rebroussé chemin d'elle-même et était de nouveau à la maternité. Je m'attendais à être mal reçue ... Eh bien, pas du tout :

- Rassurez-vous, ma petite dame, nous n'avons pas bougé. Je crois que vous connaissez bien moins les Manouches que nous, ils savent parfaitement se tirer des mauvais pas ! Nous

n'étions pas inquiets. C'est tout à votre honneur de vous en préoccuper. Quant au savon que nous avons reçu de vous, rien de grave : nous entendons bien pire, et pas souvent pour la bonne cause.

Je suis restée au moins une semaine sans aller voir Kouka. Lorsque je suis revenue à la caravane, elle était tout de même un peu penaude.

- Que voulez-vous, ma pauvre dame, j'étouffe dans les vraies maisons !

J'en ai déduit qu'elle était claustrophobe et que sa salle d'accouchement resterait le pré voisin... A moi de m'en arranger !

Je vous souhaite à tous une bonne année, la santé bien sûr, et l'espoir que la haine et la guerre disparaîtront de nos écrans.

Yvette Maurin

Elisée Vignes : un poète gardois (suite)

Voici pour cette période de Noël, quelques poèmes d'Elisée Vignes, sélectionnés par son fils Daniel.

Le premier est un hommage aux dentellières du Puy. Composé en alexandrins, vers de 12 syllabes, il décrit cet art si délicat de la dentelle au fuseau, l'adresse de ces femmes modestes perpétuant une technique très ancienne et pour si peu de profit. Elles ont pourtant l'amour du travail bien fait. Ces ouvrages très répétitifs ne dispensent pas de créativité pour répondre à une mode toujours évolutive.



La dentellière

Avec ses doigts de fée, agiles, intelligents,
Créant cette harmonie légère, aérienne,
La dentellière offre pour rien, un peu d'argent,
Tout un art hérité des méthodes anciennes.

Finesse du dessin aux fils entrelacés,
Merveille d'un travail infini de patience,
En main refont toujours le geste du passé
Où du travail bien fait on avait la conscience.

En leurs formes diverses, agréables, si belles,
On reste admiratif sur la présentation
Où le charme heureux, fragile des dentelles
Attire le regard et l'imagination.

Dentelles de jadis, témoins d'une existence
Où tout était recherche pour la définition,
Elles portent en elles la forme, l'élégance
Du bon goût dans la mode et dans la création.

Elisée Vignes

Le miel évoque la douceur et le travail obstiné des abeilles butinant « les buissons en fleurs » et ramenant à la ruche leur précieux butin. C'était le régal de nos enfances campagnardes et le souvenir de ces lieux ancestraux.

Le miel

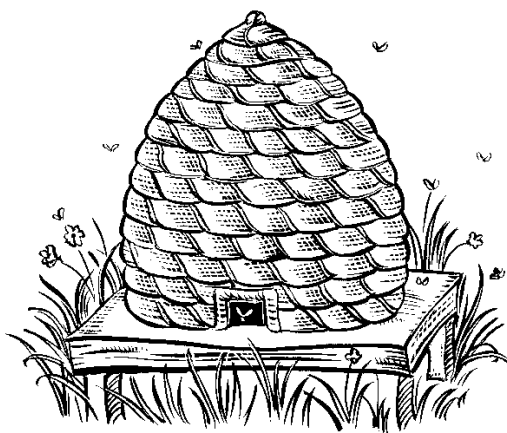
Le blond gâteau de miel s'offre en larmes d'or,
Exquise sensation de ce met délectable,
Qui amène en pensée quand on le met sur table
Aux longs bourdonnements d'un joyeux thermidor.

Quand butine l'essaim sur les buissons en fleurs
Au sortir des hivers où la ruche s'éveille
Le résultat patient, incessant des abeilles,
Nous donne un miel doré, parfumé, enchanteur

Et de tout temps il reste cette vraie gourmandise,
Alliée aux désirs qui naissent avec le temps
Qu'on enrobait parfois dans quelque friandise
Où simplement servie dans nos goûters d'enfants

Le miel garde toujours le parfum des lieux mêmes
Où butinait l'abeille pour sa préparation
Le charme du terroir qu'on estime, qu'on aime
Dans le goût savoureux d'une dégustation.

Elisée Vignes



© 2013 D'AGENCE

Ce poème n'est plus pour les enfants ! Cette liqueur de verveine ou de plantes locales, recette bien gardée, avec un soupçon de vanille, était offerte aux veillées familiales, instants chaleureux disparus aujourd'hui. Elle apparaissait aussi sur la table comme pousse-café, après de plantureux repas. Boire la goutte... Elle ne se refusait pas et ajoutait sa force et sa douceur à ces moments intimes et chaleureux.



Liqueurs

Macérée dans l'alcool pendant quarante jours
L'imprégnant au parfum capiteux des verveines
D'un bâton de vanille ajouté en retour
Et de sucre dosé en quantité certaine

C'était cette liqueur qu'on offrait aux repas
En veillées familiales, en rencontre amicales
« Le petit digestif » qu'on ne refusait pas
Emplissait le palais d'une saveur vitale.

Et c'était un accueil, un goût de bienvenue
Intégré dans l'usage de ces vieilles coutumes
On savourait alors, charmé, sans retenue,
Cette exquise douceur qui chassait l'amertume

Liqueurs artisanales de ces mas des Cévennes
Vous garderez dans l'odeur des plantes du terroir
Toute la griserie des époques lointaines
Où la diversité s'alliait au savoir.

Elisée Vignes

*Ce poème en forme de sonnet est une injonction
« plante un arbre », pas n'importe quel arbre,
de préférence porteur de fruits et d'ombrage,
chêne ou châtaignier par exemple. Même
puissant, il n'est pas à l'abri de l'incendie.*

*Qu'importe c'est une façon de contribuer au
cycle infini du vivant et de penser qu'un jour
aussi nous serons confié à cette terre
nourricière.*

Plante un arbre

Plante un arbre porteur d'ombrage et de fruits
Un chêne, un châtaignier, enraciné, robuste,
Dispensateur de calme sous la futaie auguste
Que l'incendie souvent, ravage et détruit

Rêve aux coins pittoresques, aux sites
enchanteurs
Toi qui aime l'air vif, le repos, la nature
Tout ce qui fait la joie des villégiatures
Des fleurs sauvages, aux arbres et aux oiseaux
chanteurs

L'homme a besoin de lui et toute la science
Dit le cycle infini lié à l'existence
Du long cheminement de la vie des humains

Si tu n'es pas un jour confié à la terre,
L'arbuste en gestation, dans sa boue nourricière
Pense à ton avenir, et puis, fais-le demain !

Elisée Vignes



*Ce poème, toujours en alexandrins, célèbre
l'inconnu, le mystère de la vie en quelque sorte.
Une modeste petite graine va obstinément
accomplir son destin, germer et devenir ce
pour quoi elle est programmée. La plante va
mourir, cycle immuable, non sans laisser ses
ferments de vie. Quel en est le grand
ordonnateur ?*

L'inconnu

Arcanes de la vie, mythes de la nature,
Toi qui sème l'espoir des récoltes futures
Qui plante au verger le scion prometteur
Qui surveille, attentif, la montée de la sève,
Le mystère insondé de la graine qui lève
La nouaison du fruit au sein des arbres en
fleurs ;

As-tu souvent pensé aux données éternelles
Quand chaque grain retrouve dans la même
parcelle
La couleur de sa fleur, l'arôme de son fruit
Qu'une élaboration invisible permette
Cette grande inconnue qui régit la planète
Où la vie naît encore sur ce qui se détruit

Concordance infinie liée à la matière
Au soleil et à l'eau, à l'air et à la terre
Qui porte dans son sein l'univers frémissant
Où éclate la vie et qui peut, à sa guise,
Offrir le pur levain où chaque espèce puise
Tout un suc nourricier dans un même élément.

Elisée Vignes



La quiétude des jours est parfois perturbée par de gros nuages noirs, la tempête, le vent. La forêt ploie sous l'ouragan et la mer enfle sous l'emprise du vent. Il en est ainsi dans nos vies et nos cœurs, traversés parfois de déchirements, tourbillons, paroles vaines... Et puis comme dans la nature, après la tempête, « les beaux jours reviendront... dans les cœurs apaisés »...

Orages

L'horizon s'obscurcit ; de gros nuages noirs
Roulent dans le fracas d'un ciel chargé d'orage

Le feu déchire l'air et le vent avec rage
Siffle en tourbillonnant la voix du désespoir

Attendant anxieuse la fraîcheur de la pluie
La frondaison se tait, muette, frémissante
Puis les gouttes pressées, continues,
ruisselantes
Tombent en réseau serré sur la feuille qui luit

Et l'on n'entend au loin, dans tout cet univers
Que l'appel lancinant des oiseaux du rivage
Un cri vibrant d'effroi sur des notes sauvages
Dans l'infini blêmi et mouvant de la mer

Ecumante, enflée sous l'emprise du vent
Cette mer qui moutonne dans son étendue verte
Jette dans un sanglot sur la plage déserte
L'assaut perpétuel des vagues du jusant

Mais l'orage est partout ; brutal il se déchaine
Dans la forêt qu'il ploie dans un ouragan fou
Redouble de fureur, donnant de grands coups,
Entrechoque en passant la dureté du chêne

L'orage est dans nos cœurs comme il est sur la
plaine
Avec ses tourbillons et ses déferlements
Ses colères rentrées et ses déchirements
Ses gestes incontrôlés et ses paroles vaines.

En baume dans nos sens lorsque tout est brisé,
Les beaux jours reviendront, laissant de la
tempête
Le calme bienfaisant que la nature prête
Au recommencement dans les cœurs apaisés.

Elisée Vignes



Philibert BESSON : député altiligérien fou ou visionnaire ?

Ce député de la III^e république a défrayé la chronique dans les années 1930 que ce soit chez nous en Haute-Loire mais aussi au niveau national et même hors de nos frontières.

On l'a qualifié de député burlesque, fantasque, excentrique, hors-la-loi mais son histoire est unique et mérite d'être connue par tous les gens de la Haute-Loire.

Brillant élève, mais déjà chahuteur !

Philibert BESSON naît le 6 juin 1898 à Vorey-sur-Arzon, d'une mère dentellière et d'un père marchand de vin qui mourra juste avant sa naissance.



A l'école communale, c'est un bon élève qui continuera ses études au Puy au « Pensio » où il se fera remarquer en faisant les 400 coups, des blagues incessantes à ses professeurs.

Engagé à 19 ans dans la grande guerre

Il obtient en 1916, la première partie du Bac et part dès l'année suivante dans l'armée comme engagé volontaire. Blessé en 1918, fait prisonnier, il s'évade et termine la guerre décoré de la Croix de guerre avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie.

Retour à de brillantes études d'ingénieur

Il reprend ses études et obtient deux diplômes d'ingénieur, un en électricité à Grenoble et l'autre en mécanique à Paris.

En 1925, il devient officier de la marine marchande, ce qui lui permettra de parcourir le monde et plus particulièrement de se rendre aux USA, il n'y fera pas carrière .

Il revient à chaque fois qu'il le peut dans son village natal pour s'adonner aux joies de la pêche, de la nage, des excursions en moto.

On lui reconnaissait volontiers depuis qu'il était écolier des talents de magicien et prestidigitateur. Il avait aussi appris à parler plusieurs langues : anglais, italien, espagnol, portugais auxquelles il rajoutait toujours le « patois »

Déception amoureuse, début de ses démêlés avec la justice

Follement amoureux de sa cousine Paulette, éconduit par cette dernière, il s'en va au Puy en uniforme d'officier, armé pour se supprimer mais il est arrêté, fouillé et traduit devant les tribunaux pour trois motifs : port d'armes, port illégal d'uniforme et menaces de mort.

Ses premiers déboires avec la maréchaussée et l'appareil judiciaire commencent et ne s'arrêteront qu'à sa mort.

Dans cette première affaire, un médecin de ses amis lui fournira un certificat médical lui épargnant un procès et la prison mais pour aller faire un séjour à Montredon (Ste Marie aujourd'hui). Bien sûr, il s'en évade . Repris, il est libéré grâce au soutien de nombreuses personnes de sa ville natale.

Exilé aux USA, il revient et entre en politique

Il retourne aux États-Unis où il exerce divers métiers mais l'amour du pays le fait revenir à Vorey pour reprendre le métier de son père : marchand de vin.

En fait, c'est surtout pour entamer une carrière politique qu'il débute par une candidature aux élections cantonales. Battu, il obtient quand même un bon score dans sa commune natale.

En 1928, âgé de 30 ans, il connaît enfin un premier succès électoral en devenant conseiller d'arrondissement.

L'année suivante, il gagne les élections municipales et devient maire de Vorey.

Maire déchu aux méthodes particulières

Il fait obstacle à l'électrification des campagnes car il trouve trop chère cette énergie nouvelle. Il s'élève contre le monopole d'état des Chemins de Fer, voyage sans billet.

Le préfet de la Haute-Loire décide de le suspendre de ses fonctions pendant un mois, sanction aggravée à trois mois par le ministre de l'Intérieur.

Il réagit en publiant une affiche qu'il appelle « La Cabale » placardée sur tous les murs du département, dénonçant le fait que l'on veut l'exécuter politiquement car il soutient le peuple.

En 1931, il est carrément suspendu de toutes ses fonctions électives par le gouvernement.

Enfin député brillamment élu

L'année suivante, en 1932, il se présente à la députation et fait une campagne tonitruante au guidon de sa moto, haranguant les foules, dénonçant « les vautours de l'industrie ». Il colle lui-même ses affiches, s'exprime en occitan (patois).

Il bat à plate couture le candidat soutenu par Laurent EYNAC, figure de proue des radicaux en Haute-Loire, plusieurs fois ministre, connu aussi pour être à l'origine de la création de la ligne ferroviaire transcévenole où ne passera jamais aucun train.

Un Eurodéputé avant l'heure

Dès 1928, alors qu'il n'est pas encore député, il se lie d'amitié avec le maire d'une commune de la Nièvre Joseph ARCHER. Avec ce dernier, ils militent pour un programme fédériste de l'Europe où les états seraient fédérés sans barrières douanières et créent une monnaie européenne qu'ils baptisent Europa.

Ils lancent des pièces et billets de cette monnaie qui ne se mesure pas en unités monétaires mais en équivalents basés sur le travail. Un Europa vaut 2kg de blé, 200gr de viande, 30g d'or, 2kg d'acier, 50cl de vin, 10kwh, 30 minutes de travail...

Ils estiment que les paysans producteurs de céréales sont spoliés par les meuniers et vont ouvrir 150 dépôts de pains où l'on vend les « pains Philibert Besson », 29 sous au lieu de 39 ailleurs pour un pain équivalent.

Député sans étiquette, il interpelle régulièrement le gouvernement, s'intéresse à tous les scandales qui secouent la classe politique de cette période (affaire Stavisky, incendie du bateau Atlantique,...).

Sa silhouette légendaire peut nous faire penser aujourd'hui à COLUCHE dont on peut dire que la ressemblance va bien au-delà de l'apparence physique. Sa notoriété dépasse largement la Haute-Loire avec un de ses faits d'armes spectaculaire qui se déroule à St Étienne le 3 mars 1935. Ce jour là, juché à sept mètres du sol sur l'horloge du marché couvert de la Place Chavanelle, il prononce un discours devant plus de 20 000 personnes.

Une nouvelle fois déchu, il devient maquisard

Il est mis en cause dans une affaire de carnet à souches qui aboutit à une condamnation pour vol, il s'en suit une série de poursuites avec retour sur des affaires antérieures.

L'Assemblée Nationale vote à une écrasante majorité la levée de son immunité parlementaire le 7 mars 1935. Dans la foulée, il est déchu de son mandat de député.



Pour ne pas être arrêté, il s'enfuit du Palais Bourbon pour rejoindre son Velay natal où il vivra pendant plus d'un an sans que les gendarmes puissent l'attraper.

Devenu l'ennemi public numéro 1, il sait se jouer de la maréchaussée lancée à ses trousses, bénéficiant il est vrai de l'aide de la population locale et de sa légendaire moto.

Il ressort ici ses talents de magicien, : grimé, déguisé, il sera tour à tour vieille dame, curé , paysan. Une fois, il traversera même la Loire à la nage à la barbe des gendarmes venus l'interpeller.

Durant cette cavale, il écrira un livre pamphlet : « *Peuple, tu es trahi* » dont je vous joins un extrait de l'affiche annonce que j'ai traduite dans ce patois qu'il aimait tant.

En 1937, un artiste de variété *Georgius* immortalisera le nom de Philibert BESSON dans la chanson humoristique *Au Lycée Papillon*. Le couplet qui parle de Philibert BESSON est aussi joint à cet article.

Acquitté, il veut mais ne peut quitter la politique

A l'élection partielle suite à sa déchéance, il soutient son ami Joseph ARCHER qui est élu. Il se rend alors en effectuant sa reddition directement au président de la République, Albert LEBRUN.

Il est emprisonné dans l'attente de son jugement où il sera contre toute attente acquitté.

Il affirme vouloir abandonner la politique mais finalement se présente à la députation à St Étienne où il sera battu par un nouveau venu en politique qui s'appelle Antoine PINAY.

Une fin tragique pour un personnage exceptionnel

Mobilisé en 1939 pour une guerre dont il avait prédit l'arrivée depuis des années jusqu'à préciser la date, il devait rejoindre son bataillon à Clermont en février 1940.

Avant son départ, présent dans un bar Voreysien, alors qu'il écoute un speaker allemand appelant la France à la reddition, il prononce ses mots qui vont lui être fatals : « *C'est la vérité, nos armées ne peuvent vaincre, elles sont quasiment trahies* ».

Dénoncé à la gendarmerie par un témoin, il est arrêté une nouvelle fois pour propos défaitistes tenus publiquement. Emmené à la prison de Riom, il y meurt le 16 mars 1941 dans des conditions assez obscures à l'âge de 42 ans.

Officiellement dénutri et tuberculeux, une autre version parle de mauvais traitements voire de tortures perpétrées par ses geôliers.

Ce génie visionnaire reste peu connu de nos jours

En dehors de cette vie tumultueuse, rocambolesque, on ne peut plus aujourd'hui nier qu'il avait raison sur bien de points avérés après sa mort : défaite de 1940, mise en place de la communauté européenne, d'une monnaie commune qui sera l'Euro (et non l'Europa !), ...

Nul doute qu'il gênait les âmes bien pensantes y compris du pouvoir central qui s'opposa en 1962 par intermédiaire d'un préfet altiligérien à la pose d'une stèle à son effigie sur la place de Vorey.

Ses concitoyens eux ne l'ont jamais oublié : un buste trône sur la fontaine du village, une avenue porte son nom, une salle polyvalente également.

Une telle vie certes courte mais aussi mouvementée de ce personnage hors du commun mériterait bien qu'on lui consacre un film, sera t-il réalisé un jour ?

Extrait de la chanson « *Au Lycée Papillon* » interprétée par *Georgius*

4 - Elève Trouffigne ?... Présent !

Vous êtes unique en Géographie.

Citez-moi quels sont les départements.

Les fleuv's et les vill's de la Normandie

Ses spécialités et ses r'présentants ?

Monsieur l'Inspecteur
 Je sais tout ça par cœur.
 C'est en Normandie que coul' la Moselle
 Capital' Béziers et chef-lieu Toulon
 On y fait l'caviar et la mortadelle
 Et c'est là qu'mourut **Philibert Besson**.
 Vous êt's très calé
 J'donn' dix sans hésiter.

Extrait de l'affiche « Peuple, tu es trahi » traduite en occitan

Cette affiche apposée à Paris, à Saint-Étienne et au Puy n'a jamais été publiée par un journal !

« ASSASSINAT politicament, benliu deman per de bon, vòle desnonçar tos enemics, que son amai los mieunes.

Elegit vès lo Puèi, contra tots los partits politics, embè tres mila votz de mai, éra na menaça per l'escudèla elh burre tenguda per Mossur Laurent Eynac, dotze còps ministra, aquelh qu' a echampar per la fenèstra detz miliards dans l' avacion e puei dinc son caire n' a despensat n' autra per un chamin de fèrre fat per se fare elegir, aneuit arrestat.

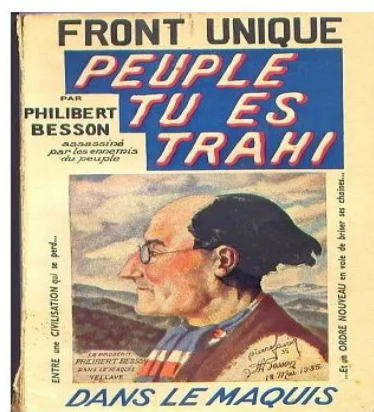
Le lendeman de mon elecion, son jornal « la Haute-Loire » annoncava : dinc sei mès, BESSON sera pus deputat.

Sei tombat dinc son emboscada.

Coma tu, monde, sei victima de los partits, Tots t'on mentit en disant aver un programa per la patz e la prosperitat.

l'abandonavon de suite arribats elh podeir

Ieu ai totjorn credit en mon programa, ai vodiut le fare, aquò es d'aquí que son vendiuts tots mos malaùrs ».



« ASSASSINÉ politiquement, peut-être demain physiquement, je veux dénoncer tes ennemis, qui sont aussi les miens.

Élu au Puy, contre tous les partis politiques, à 3.000 voix de majorité, j'étais une menace pour l'assiette au beurre tenue par Laurent Eynac, douze fois ministre, lequel a dilapidé 10 milliards dans l'aviation et qui, dans sa seule circonscription, a dépensé un milliard pour un chemin de fer électoral, aujourd'hui arrêté.

Le lendemain de mon élection, son journal « La Haute-Loire », annonçait : Dans six mois, BESSON ne sera plus député.

Je suis tombé dans son guet-apens.

Comme toi, Peuple, je suis victime de tous les partis politiques. Tous t'ont menti en t'annonçant un programme pour te donner la paix et la prospérité.

Ils le reniaient aussitôt arrivés au pouvoir.

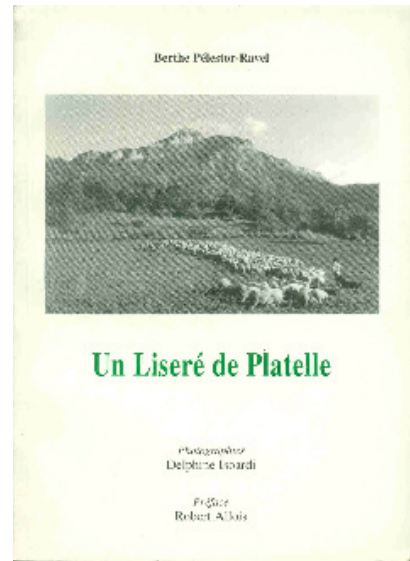
J'ai eu, moi, confiance dans mon programme et j'ai voulu le réaliser, telle est l'origine de mes malheurs. »

Henri OLLIER

A LIRE : NOS COUPS DE COEUR

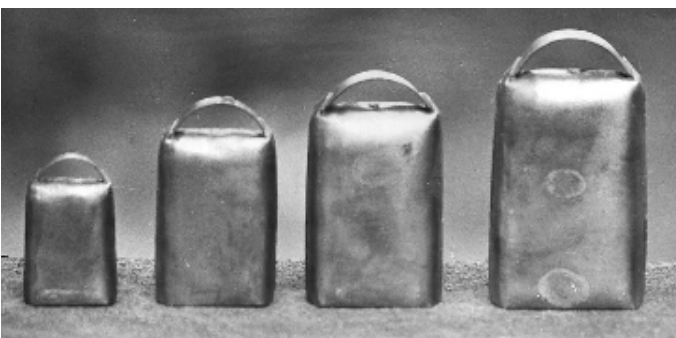
En septembre 1996, nous recevions un charmant livre de Mme Berthe Pélestor-Ravel « **Un liseré de platelle** », avec un petit mot : « Des amis en vacances au Puy ont déniché « Le Souffle de la Neira N° 1, juin 1996 ». Ils ne sont pas éleveurs mais ont pensé me l'offrir. Je l'ai lu avec plaisir. J'ai fait un petit livre sur notre métier de bergère dans les Alpes. Puis-je me permettre de vous l'offrir... » et une dédicace : « Du Velay aux Alpes de Haute Provence le métier de berger se ressemble surtout sur les hautes terres... celles que je connais... » Le livre est accompagné de photographies de Delphine Isoardi et d'une préface de Robert Allois. C'est en fait un livre de découverte des troupeaux, des chiens, des cabanes de bergers et de rencontre de bergères : Marie-France le courage et la passion personnifiée, Annie qui rêvait de la ville piégée par Cupidon ; avec Vincent le berger intérimaire. L'auteure évoque les transhumances estivales de la Crau aux Alpes et sa propre expérience au Lauzanier puis au Lauzet.

Avec son fils, elle remplace le berger pour qu'il puisse se rendre à la fête de son village, messe en provençal, procession avec la statue de Saint-



Laurent et prière des bergers « *Prego di pastre* » : *Oh beu Bon Dieu, baïle di s'astre ! / Que sies naissentre li pastre ! / Veiseïci, davant tu, mei coumpan, agenollia / Acaban de manja li pradau gazouna ! / Déman quitaren, la countrado, / Ounte, l'ave fai sa ventradon ! / Es graçi a tu, ségnour ! Lausa siegue toun noum ! / Que la pastriho, se presento ; / Per te gramaçia e te baïa nostre cor ! / Piet, coumo ta bounta es grando ; / Eicabas sa graci nous mando ; / Voulen te faire uno demando ! Uno priiro ! / Aqui dessus, lou sabes, sian tout d'acourdanço ! / Que ta santo soulicitudo, / S'arreste sus nosto batudo ! / Que l'herbage siegue drudo e brave Lou Mistrau ! / De beu s'agneu ges de gamounada ! / De bon chin ! De longo journado ! / Eme de bello mountagnado ! / Sanido la camargo e flouride la Crau ! / De ta proteïcioun, nosti famiho ; / N'in an besoun coumo la patrio ! / Ambedous, moun dieu, manten ie la santa ! / E qu'au travaï chascun s'adoue ; / Car, de besougne, n'in a tant a faire ! / E coumo anarien mies nosti safaire ! / Au bout de nosto grando peno, alors pourian canta ! / Vaqui perque vueï sian vengu à la messo ! / Per te faire la proumesso, segnour ! / D'un sentimen proufoun e sempre ame Dieu ! / Beï nosto prego, en eïsemple ! / Fau que le mounde, nous countemple ! / E, en ribambello, s'acampe dins toun temple ! / O beu Bon Dieu, ausisse la prego di Pastre ! / Ansin Siegue !*

Les sonnailles sont utilisées en nombre les jours de transhumance et leur bruit impressionnant s'amenuise dès que le troupeau tire de long. Elles rythment la marche : *Qué quantoun lai sounaillo quand fan la transhunanço ? / La platella : s'en anan, s'en anan, / Lou piquoun : fen camin, fen camin, / Lou clavelas : tant fa luen, tant fa luen, / Lou rédon : le sian panqua, li sian panqua !* Elles permettent au berger et aux brebis de se situer. Le bruitage est différent selon les saisons et les endroits de pâture. La platelle est aplatie



sur les côtés et sert à harmoniser la résonance de l'ensemble du troupeau. L'auteure et son fils Michel dans un moment de repos prêtent l'oreille à la mélodie pastorale : tantôt les gros redons s'imposent, puis les clavélas, les autres sont plus discrètes. Soudain Michel dit à sa mère : « ferme les yeux, retiens ta respiration et profite de cet instant privilégié : écoute ce liseré de platelle comme c'est beau ! » Le battant vient juste effleurer le bord de la cloche...

Le gardiennage est essentiel en montagne. Tôt le matin, il faut donner le biais aux bêtes et les guider au cours de la journée avec les chiens. Les orages sont souvent violents et impressionnants. Il en est autrement en plaine près des villages bruissants de sons familiers. En gardant, notre bergère lit dans le journal le récit d'une attaque de loups dans le Mercantour, inquiétude et questions pointent déjà leur nez.

Ce livre, sans minimiser la dureté du métier, est une célébration du métier d'éleveur aménageur du territoire.

En 2019, Mme Berthe Pélestor-Ravel ne nous a pas oubliés et nous transmet son dernier livre : **Vingt ans de cohabitation dévastatrice**. La colère d'une bergère. Le temps d'apprendre. Editions parole. 2015, avec un

petit mot : « Il y a une vingtaine d'années, je recevais avec plaisir « Le Souffle de la Noire du Velay »... Aujourd'hui notre métier connaît de grandes difficultés. Je sais que vers la Loire et le Cantal les loups sont arrivés... Alors je me permets de vous expédier ce petit livre. J'ai voulu mettre les gens en garde. Dans les Alpes de Haute Provence, il y a plusieurs associations qui défendent le loup ! Nos fils ont pris la relève sur l'exploitation. Je crains le pire pour l'avenir des bergers... Je veux simplement être solidaire avec les bergers et les éleveurs... » L'histoire commence en 1992 lorsque deux gardes du Mercantour voient deux loups arrivés d'Italie. On à peine à imaginer que 20 ans plus tard, ils sont sur presque tout le territoire. En 1999,



l'Administration essaie de rassurer les éleveurs face aux attaques de plus en plus récentes. La détresse du monde pastoral est palpable au tournant du siècle et en 2014 les loups sont aux portes des villes ! Berthe Pélestor-Ravel est en colère. Non pas contre le loup qui ne fait que son métier de prédateur et se développe sans frein pour le juguler. Elle est en colère contre la bêtise humaine qui mènera à une double catastrophe : la disparition des bergers en même temps que celle du loup. A travers son expérience de bergère, elle égrène les événements et les tueries qui accompagnent la progression du loup qui conduit une profession dévastée de la passion à la peur et au découragement. Au fil des pages, on sent arriver le moment fatidique où l'accident de trop conduira des autorités longtemps indécises à prendre des mesures radicales évitables si on avait le courage de la régulation. Devons-nous attendre l'horreur, lors d'une promenade ou à proximité d'une ferme, qu'un enfant soit attaqué par un loup en errance pour enfin agir ?

Padre Padrone : L'Éducation d'un berger sarde (en italien *Padre padrone : l'educazione di un pastore* le titre signifie littéralement « le père-patron »), est un roman autobiographique de Gavino Ledda, publié en plusieurs versions à partir de 1975. La même année le roman a remporté le prix Viareggio. En 1977, les frères Taviani adapteront au cinéma ce roman, et gagneront la Palme d'or au Festival de Cannes 1977.

Né près de Sassari en 1938, Gavino Ledda, devenu chercheur et enseignant, a raconté son expérience de berger sarde qui, analphabète jusqu'à l'âge de vingt ans, s'est rebellé contre la volonté tyrannique de son père pour conquérir, en autodidacte, une langue et une culture.

Ce roman autobiographique raconte l'histoire de Gavino, un petit berger sarde, à partir des années 1940.



Sous la férule brutale de son père, il va apprendre le lieu pour se repérer, la garde du troupeau par tous les temps. Plus il grandit, plus les taches s'accumulent sur sa frêle échine, livraison du lait chaque matin, traite matin et soir d'un bétail rebelle, entretien des sols à la pioche puis labours avec des bœufs. Il doit accepter sous les remontrances et les coups, la loi du père, seigneur, patron, propriétaire de la terre et des membres de sa famille, femme et enfants. Sa solitude est intense, tout voisin est un ennemi potentiel, bercée cependant par le chant traditionnel et les récits légendaires, les bandits, les héros familiaux, racontés par un vieil homme de passage. Cette société

archaïque est dominée par les « don », propriétaires fonciers rapaces, exploitants les paysans et faisant main basse sur les épouses esseulées et craintives. Les plus aventureux quittent l'île pour le continent s'engageant dans l'armée ou la police ou émigrent dans des terres lointaines, Canada, Australie, mines de Hollande... Le pays se vide de ses jeunes et seuls restent les vieillards traversant la bourgade pour se rendre à leurs champs avec leurs ânes. C'est finalement le service militaire qui va lui permettre de sortir de sa condition, d'apprendre l'italien et d'avoir accès à la culture, à force de ténacité et au prix d'un dur affrontement avec le père, choc de cultures.

Quelques temps forts

A peine entré à l'école, son père fait irruption et vient reprendre son gamin pour mener ses brebis et les garder pendant qu'il cultivera sa terre à blé pour nourrir sa maisonnée (*pro su fittu de domo*). Son fils n'a pas besoin d'être grand pour garder les brebis, il ne lui faut qu'un peu de souffle pour appeler d'un vallon à l'autre. Le terrain n'est pas bien grand mais les bêtes se déplacent vite pour se disputer l'herbe et les meilleurs glands (*sos pagos runcos de eva et sa mezzus lande*). La maîtresse ne peut rien contre la volonté du père et Gavino, 5 ans, va faire son apprentissage, dressage plutôt, de berger, sur la terre de son père à une heure trente à dos de mulet de Siligo, le village où réside le reste de la famille. Des bergers croisés sur le chemin poudreux font quelques commentaires en dialecte sarde ¹, la seule langue qu'ils connaissent. C'est pour le sevrer que tu



l'emmenes ? (*Ti che lu giughes a isitarre ?*). Le chien, Rusigabreda, Rongepierre, les accueille joyeusement à Baddevrustana, devant la modeste mesure et le petit troupeau de 19 brebis.

Son père lui apprend d'abord la topographie du lieu pour qu'il sache s'orienter, détail des arbres, buissons, chênes, et tous les accidents du sol (*de su terrinu et de sos iscammedos*). Il lui nomme les lieux : le gros chêne *s'avure manna* (le grand arbre), le vallon *su addiju de su palone* (le vallon du grand poteau), *su pianu de su aladerru* (la clairière de l'olivier sauvage), *su montiju de su carrasu* (la colline du cadavre), *Monte Santu* (montagne sacrée), *sa rocca de thiantina* (le rocher de Tante Antina), *sa rocca de*

su nidu de s'untusu (le rocher du nid du vautour), le troupeau se trouve *in issu addiju de s'ampidda* (dans la vallée de l'anguille) et le mulet *in sa tuppa de sos suesos* (au cœur des chênes-lièges.).

Au début du dressage, le père ne le laisse pas seul et le ramène au village où sa mère le lave et le nourrit convenablement. Plusieurs tentatives de fuite sont violemment réprimées par des coups. Puis il va rester en permanence à la mesure. Le père se rend à Siligo tous les matins de bonne heure pour livrer le lait après la traite. Les conditions de vie sont rudes, les vêtements salis par la sueur, la crasse et le sang des puces qui le dévorent et l'empêchent de dormir. Il y avait aussi les moustiques et le père lui administrait de la quinine au dîner fait de pain et de poires rouges. Sans cette médication, nombre de bergers imprudents mouraient au pacage. Malgré le feu de bois, les nuits d'hiver sont glaciales sur la natte et sous les couvertures, les hardes souvent trempées.

Un vieil homme, thiù Juane venait parfois glaner des souches et des racines et lui tenir compagnie. Il lui racontait les épisodes arrivés à Baddevrustana dont les ancêtres de Gavino avaient été les héros : Giommara Ledda, un costaud, l'arrière grand-père du grand-père paternel, respecté par tous le pays, don Peppe, Jonbattista... C'était sa seule compagnie car il fallait se défier des bergers voisins prompts à voler les herbages et les troupeaux.

L'été, l'arrivée des sauterelles était un véritable fléau, une multitude innombrable qui obscurcissait le ciel et dévorait tout sur son passage, s'attaquant même aux racines, aux troncs robustes des chênes-lièges, aux mousses des rochers. Seule la fraîcheur de la nuit arrêta leur rage de ronger. Engourdis, elles servaient alors de pâture aux porcs, chiens, renards, rapaces et en dernier recours aux mulets... et aux brebis « Tu manges mon foin, donc je te mange ! » Les bergers profitaient aussi de se répit pour « récolter » des insectes grâce à des balais d'asphodèle ou de bruyère dans de grands carrés de toile qu'ils portaient ensuite en mairie

1- Le sarde, *sa limba sarda*, subsiste comme la plus authentique langue d'origine latine ; en fait, alors que les autres langues néo-latines allaient en évoluant au fil des siècles, la Sardaigne et donc le Sarde, dans son isolement, conservait les aspects originels de ses deux illustres origines, grecque et latine. Le début du XIII^e siècle marque le passage de la Sardaigne de la domination espagnole à la piémontaise, et durant la première moitié du siècle subsiste un bilinguisme sardo - espagnol. Par la suite l'italien est imposé comme langue officielle et par là-même l'usage du latin (dans les textes officiels) se trouve réduit. Le respect de la langue Sarde se maintient, fut-ce par intérêt durant le XIX^e siècle, tandis que se poursuit la diffusion de l'italien. La véritable inversion de tendance commence avec l'unité italienne, en 1861. Alors l'italien devient de plus en plus la langue officielle. Le dialecte, cependant, était encore très diffusé. Par "Sarde" on entend les différents dialectes parlés en Sardaigne, à l'exception de celui d'Alghero, îlot catalan, et de Calaforte et Casaletta, zones de langue génoise. Le Sarde se divise en cinq branches principales: Nuorese, Gallurese, Sassarese, Logudorese, Campidanese. www.mondosardegna.net > fra > linguasarda > linguasarda

pour toucher une rétribution sensée stimuler ces battues. Mais les locustes se reproduisaient d'une manière effrayante. On eut alors recours aux amulettes répandues dans les champs ou accrochées aux arbres puis aux exorcismes de vieilles femmes venant lancer leurs formules contre le mauvais œil. Prêtres, processions et eau bénite n'étaient pas plus efficaces. Les vieux racontaient même que la statue en bois de Saint-Narcisse, laissée dans une zone à protéger, avaient été retrouvée dépourvue d'un bras et le reste du corps rongé. Par la suite, des mesures plus efficaces vinrent à bout de ce fléau : lance-flammes à essence, son empoisonné, arsenic sur les pacages.

A 7 ans, Gavino est chargé d'un nouveau travail, livrer le lait à la fromagerie sur le dos du mulet Pacifico qui connaissait le trajet à merveille. C'était un supplice durant l'hiver, pieds et jambes gelés, mains nues et crevassées par le gel. Souvent quelque berger venait au secours de l'enfant pour le réchauffer et dégelé ses membres inertes : écuelle de lait tiède additionné d'un peu de sel... tiens, mets tes mains dans le chaudron, dans le petit lait (*intro su labiolu, in sa jotta*). Gavino expliquait que son père était en train de tailler sa vigne, et après il faut qu'il travaille encore à l'olivaie (*est illistrende sa inza e deveve trabagliare in issu oliariu*).

Pour peupler sa solitude et se donner du courage, Gavino emplît de cris et de hurlements les chemins et les vallons. Il chante aussi, des chants en « ré » typiques de sa région du Logudoro, en suivant les déplacements du troupeau :

Sos anzones currende / Currene a totta vua / Poi torrana a s'ama / Sos anzones currende / Se beru chi mi ama / Dae intro'e ucca dua / Tia cherrere intendere / Currene a totta vua / Se beru chi mi ama / Tia cherrere intendere / Dae intro'e ucca dua / Poi torrana a s'ama / Dae intro'e ucca dua / Tia cherrere intendere / Se beru chi mi ama

Dans leurs débats, les agneaux, / Courent comme des fous / Puis reviennent se grouper / Dans leurs débats, les agneaux, / Mais si tu m'aimes vraiment / C'est de ta propre bouche / Que je voudrais l'entendre / Courent comme des fous / Mais si tu m'aimes vraiment / Je voudrais bien l'entendre / Venant de ta propre bouche / Ils reviennent se grouper / Mais c'est de ta propre bouche / Que je voudrais entendre / Si tu m'aimes vraiment Il se laisse aussi charmer par la voix d'un jeune berger voisin :

Daghi inasprid' su dolore / Fiores chisco in totue / Ammentendemi chi tue / Lis dedicas tantu amore / Gioia ! In dogni fiore / Mi pared' de di mirare : / Appo dispostu a passare / Tristas sas dies pro de !

Quand mon chagrin sévit / Je cherche partout des fleurettes / Me souvenant que tu / Leur consacres tout ton amour / ô ma chérie ! Et dans toute fleurette / Je crois bien te retrouver : / Me voilà donc tout disposé / A passer de bien tristes journées pour toi ! Il le paya d'une raclée de branchages qui faillit le rendre aveugle.

A 8 ans, le père lui apprend à traire. Effarouchées par ce nouveau venu, les brebis² se serrent les unes contre les autres et certaines sautent la haie. Il faut se placer tout courbé derrière la brebis, serrer le seau entre les cuisses, saisir les pis et les presser les doigts enduits de salive ou de l'écume du



lait déjà trait. Le père choisit *Mutighedda*, une brebis très paisible. Il lui confie ensuite *Leperedda*, la Levrette, au bout de deux semaines, puis la brebis *noiraude*, des *ladinas*, bêtes faciles à manier. Ce n'est pourtant pas simple et parfois une reculade de la brebis réduit à néant ses efforts, l'envoie les quatre fers en l'air et renverse le seau de lait. Il arrivait aussi parfois que la brebis défèque dans le seau. La technique était de plaquer la queue de la brebis contre l'arrière train et de la maintenir avec le front. A chaque mésaventure, c'étaient des claques en pleine figure : Tu es toujours dans tes nuages ! (*Jughes sempre sa conca in sas nues*). Les rares rencontres entre jeunes bergers, en l'absence des pères, se produisent aux limites des propriétés, les troupeaux attirés près des murettes par des appels familiers, d'abord en bavardages enfantins puis courses

2- La brebis sarde est une race ovine originaire de Sardaigne parmi les plus anciennes d'Europe Elle est traditionnellement élevée pour son lait en extensif ou semi-extensif. Son lait sert à fabriquer du fromage dont la Sardaigne est une grande exportatrice. Caillé, moulé, étuvé, à pâte demi-cuite, pressée ou molle, le fromage sarde se décline en de nombreuses variétés le bonassai, la caciotta, le casu axedu et le casu marzu. Le pecorino sardo et le fiore sardo sont des appellations d'origine protégée.

dans les sentiers comme faisaient les brebis et luttés consistant à *s'istrumpa*, c'est à dire à celui qui aurait le dessus en renversant l'adversaire, échine au sol. Il fallait se placer face à face, se saisir par la poitrine ou par la taille, les bras croisés en X. Plus que la force, c'était la ruse, la promptitude des réflexes qui faisaient les champions.

A 13 ans, son frère le remplace au troupeau et il se consacre entièrement aux cultures, la vigne et les oliviers, sous la férule de son père. A quatorze ou quinze ans, il rivalise avec le père.

Chie faghère torra non la cherede / Dogni faina chere bene fatta : / Thappe binza e in tempus chi esserede / Avena o trigu, basolu o patata. / Est mezzus sa zizzania chi la ferede, / Irraighinada rested dogni matta / Cha si sa mala erva non bi feridi / Issa inchede ! E su trigu bi peridi !

Si l'on ne veut pas avoir à refaire son travail / Il importe que tout soit bien fait : / Pioche la vigne en temps voulu et en temps voulu / L'avoine et le grain, les haricots ou la pomme de terre / Faut pas laisser faire l'ivraie, / Que toute racine soit arrachée : / Le chiendent a beau ne pas blesser / Il pousse ! Et le grain languit ! Pour ses quinze ans, le père achète des bœufs qui rendent à Gavino la vie encore plus rude, berger la nuit et laboureur le jour dans des parcelles loin de chez eux sans possibilité d'y laisser les animaux de peur de se les faire voler. Au travail s'ajoutaient les longs trajets avec *Boita* et *Piluoro* (Poil d'or). Heureusement, *Boita* le supportait sur son dos tandis que *Piluoro* suivait mené par une longue passée autour des cornes.

Un sévère sécheresse met à mal le troupeau réduit à consommer les glands et branches de chênes-lièges. Le salut vint aussi d'une haie de cactus que le père entamait quotidiennement et distribuait avec parcimonie.

Le père avait entrepris depuis ses jeunes années la plantation d'une olivaie à Baddevrustana. Il avait dompté la nature, défriché, bonifié le terrain et entouré le tout de murettes, une véritable oasis de six hectares. Les jeunes oliviers étaient séparés par des arbres fruitiers, poiriers, pommiers, figuiers dont le produit compensait l'olivaie encore improductive. Traité de fou au début, Abramo était maintenant admiré pour son œuvre. Il taillait et soignait ses arbrisseaux avec une passion jalouse et les entourait d'une ceinture d'épines pour les protéger de la voracité du bétail. Si du bétail entrait, une tempête s'abattait sur le berger. « Ces oliviers c'est mon sang, et te voilà en train de sucer mon sang, te voilà en train de me tuer ! Tes brebis, garde-les chez toi : au lieu de rester dans ta cahute les couilles au feu (*à cozzones a fogu*), au lieu d'aller besogner ton épouse à



Siligo, renforce tes haies ! » L'hiver, avec Gavino, il partait en quête de petits plants à travers le maquis de lentisques, nés de noyaux semés par les oiseaux. Et puis survint le terrible hiver 1956, très clément jusqu'à la fin janvier. Leurrés par le beau temps, les jeunes oliviers montent en sève. Février débuta avec un froid polaire, givre, nuages de neige. Les brebis s'enfonçaient jusqu'aux cuisses, leurs ventres frottant contre la surface blanche. Dans l'olivaie, c'est le désastre. « *Est*

tottu mortu ! Est tottu mortu ! Tout mon travail ! Et nos sacrifices ! Tout perdu ! Et plus guère d'espoir ! Toute ma vie pour une seule nuit de ce vent glacial ! Une folie de la nature à tout brûlé ! » Après la destruction de l'olivaie, les bêtes et les champs redevinrent l'unique occupation de la famille.

A 18 ans, après une tentative manquée d'émigration en Hollande pour travailler dans des mines, Gavino s'engage pour son service militaire sur le continent. Avec autant de courage et d'opiniâtreté qu'il en avait mis à cultiver la terre, il apprend l'italien, un métier de radiomonteur, prend du grade mais malgré tout quitte l'armée pour se lancer dans les études. En 1964, il obtint son diplôme d'humanités classiques pour continuer ses études jusqu'à l'obtention, en 1969, d'une licence en linguistique à l'Université de Rome « La Sapienza ». En 1970, Ledda fut admis à l'Académie de la Crusca, puis, l'année suivante, il fut nommé assistant en philologie romane et en linguistique sarde à l'université de Cagliari.

Jean Claude Brunelin

Un conte de Chalendas per l'an de gràcia 2019

Aquo-èra una nuèit, dinc una crecha¹. Un efant, novèl naiçut, un paire, una maire. S'èran sacar dinc aquel estable de las fedas que sabian pas d'ont passar la nuèit.

Lo paisant aviá acrechar² totas sas fedas qu'afòra sirava³ dur dempuèis quauques jorns. Las vachas, amais z-elas, i èran dinc aquelh estable. Dinc un caire, un ase que z-elh mais cranhiá lo freid. A sos pes, lo chin e la china de la bòria. Un caston serviá de polalhièr. Tot lo long de la travada, corriá un coble de rats e, a l'esconduda, un chat esfintava⁴. Benlèu qu'eissuble quauques personatges. Mès, me pardonarètz que çais fasiá escur.

L'efant aviá fam. Se botèt a plorar douçament. Lo paire lo portèt a la maire.

E puèis, una veiaa estranha : figuratz vos que lo bestial se botèt a parlar, se demandant i-un a l'autre çò que podian bien faire aici aquelh monde estrangier.

Lo buòu virèt sa lenga set còp, coma per se pas agorran en parlar. « Crese qu'aquò's Jausèl, Maria e lur garçon Jesús. » e per achalar⁵ l'efant, li bofava dessobre, a la fin de chasque frasa. Apuèis, l'ase ne-n faguèt tot aitant. E quand lo primièr s'arrestava per s'alenar, l'autre bofava chaudament. Entre doas tetadas, l'efant lur sorisiá.

Lo buòu virèt encara sa lenga e diguèt : « Ieu sabe ben quals sèt... ». Maria li faguèt na paupada sobre son nasal, sans dire mot. Jausèl se teniá dreit, sans dire mot. L'ase, sans bramar ; los chins, sans japar ; lo chat, sans miaular ; las polas, sans caquetar ; los rats, sans mordejar ne gratejar. Tot lo monde sentiá l'importància d'aqueste moment.

De fèt d'aquò, las bèstias volian presentar una requèsta l'efanton.

Lo buòu comencèt : « Voudrièi vos signaler un quicòmet. Venètz sobre tèrra per salvar los òmes, e avètz ben rason que n'i a que son tan mesciants. Son mesciants entre z-elos, mès se sabiatz tot lo mal que nos fan a nosautres, a las bèstias. Tenètz, ieu que sèi un buòu, sabètz cossí quò se passa per faire buòu ? E ai-ara, a tota la mena de las bèstias d'aumalha, lur copan las banas ; e a las vachas, sabon pus mòuser, lur fan tirar tan de lait qu'en très o quatre ans son agotadas perat... Mès, basta, vos ne-n dise pas mais. »

L'ase, de sa grossa votz, se planhèt de las bastonadas que los mèstres mancavan pas de bailar a la mena asinèira. « ...E mèsmas, i a d'òmes capables de prene nòstra charn pre la chaplar e ne-n faire de saucissons. Mès, sufís, ne-n dirèi pas mais. »

Los chins s'avancèron, e se planhèron de còps de pe que los mèstres mancavan pas de lur bailar a la mendre petiòta fauta e daus jorns e de las nuèits que passavan estachats afòra aus quatre vents. Quand èran chinon e chineta, èran agromandits coma d'efants. E la gaminhalha de dire : « Ò coma es gente aquelh brave chinon, aquela brava chineta ; ten pan

ten, ten ; e a tu mais, ten pan ten, ten ». Mès, sufiguèt qu'un jorn los chins se saqueron tot banhats de pluèia, que se secondèron dins la coisina, per que reçaupiguèsson de còps de pè e lurs premiers còps de cana. Una tal vida, la dison una vida de chin. Ne-n diguèron pas mais !

« Aquò's tot parier pre ieu, ajostèt lo chat. Los chatons, ne-n fan de poponas. E de te tirar la coa, e que te vestisse com un popon, mès se per asard, baila un còp d'ongle, aquo-es achabat : delh jorn elh l'endeman, passètz a l'estable, e avisatz vos pas de vos sacar tornar a la coisina, ne-n serètz lèu chaçat d'un bòn còp de torçon o de balai. E vos dise pas tot, aquò fariá vergonha a la mena daus òmes. »

« Lo chat se pòt ben plànher que passa son temps a nos persegre, nosautres lo ratum. Mès, los òmes nos fan encara ben mais de misérias. Embé los chats, podem córrer, nos escòndre, e doncas nos escapar. Los òmes, z-elos, an inventar las trapas, las ratèiras, e sobretot los poisons. Podètz pas saupre coma nos empoisonan la vida. Una vida qu'es pus de viure. Ne-ne dirèi pas mais. »

Las polas delh naut de lur jucador, se botèron a barjacar totas ensem. Aquò fasiá un varalh qu'èra pas de creire. Pasmíns, se compreniá que se planhavan de lur sòrt d'aver las alas copadas, d'èsser desplumadas e rostidas ; chasque dumenche aquò's com aquò e mèsmas, totara, juste d'avant la messa de meianuèit, la paisanda èra venguda per sannar la mèlha grassa d'entre z-elas. Quena patirassa ! Ni a pro, ne-n dirèi pas mèlha aquí dessobre !

I aguèt un bèlh silenci.

Afòra, l'aura de bisa bofava. Tot am un còp, ausiguèron coma na trèva qu'escarratava. Mès, un jorn de Chalendas, lí pòt pas gis aver de trèva. Aquò èra tota una armada de bestiètas : de moscias, d'abelhas, de chanilhas, de vèrms... Totes se planhavan daus poisons que los òmes expandisson pelh sòl, dins l'aer e las aigas. Los peissons que son muts, avian laissats un messatge embé d'escalhas coloradas per faire comprene, z-elos mais, quant èra devenguda dificila la vida dins las aigas de Léger, de Linhon, de z-Alièr, de Desges e d'autres luòc encara.

Lo popon dins son breçòl, mais que seguèssie tot a penas arribat dinc aqueste monde, respondièt :

« Los òmes an res sans res. Vosautres, mon paire vos a bailat de qué manjar e vos abritar a gratís.

Mès comprene ben qu'aquò fai pas tot. Vau faire mon possible per que d'òmes, los melhors, fassion d'associacions de desfensa de las bestias. E puèis, me'n vai mandar quauques angelons per conselhar aquelh monde sabent sobre los dangiers de la quimí. L'òme es responsable de çò que chausís de faire e deu respectar la natura que li seguèt donada. »

Aquo-èra juste meianuèit. Una estiala estafèt las neulas⁶ e lusiguèt coma per devinar un espèr d'amor entre la mena daus òmes e aquela de las bèstias.

Quesnel-Chalelh

d'après una idèia de Felic Remiza,
Conte et Légendes de Lozère, p. 120,
Éd° de *L'Escolo Gabalo*, 2011.

¹ *La crecha ~ la crépia* (la crèche) ; *la fedariá* (bergerie).

² *Acrechar*, rentrer les bêtes à la bergerie.

³ *sirar ~ traire de nèu ~ faire de sira ~ faire de nèu ~ jivernar* (neiger).

⁴ *Esfintar ~ espinchar ~ gaitar*.

⁵ *achalar ~ achalonar ~ eschaufar* (réchauffer qn).

⁶ *Neula, nèbla, borra* (nuage).

C'était une nuit, dans une crèche. Un enfant, nouveau-né, un père, une mère. Ils étaient entrés dans cette bergerie, car ils ne savaient pas où passer la nuit.

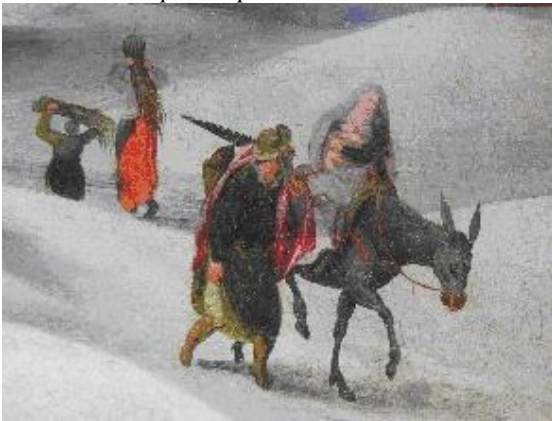


Tableau d'Abel Grimer, Montfaucon de Velai

Quand le premier s'arrêtait pour reprendre sa respiration, l'autre soufflait chaudement. Entre deux tétées, l'enfant leur souriait.

Le bœuf tourna encore sa langue et dit : « moi je sais bien qui vous êtes... » Marie lui fit une caresse sur le museau sans dire un mot. Joseph se tenait droit sans dire un mot. L'âne, sans bramer ; les chiens sans japper ; le chat, sans miauler ; les poules, sans caqueter ; les rats, sans mordiller ni gratouiller. Tout le monde sentait l'importance du moment.

C'est que les animaux voulaient présenter une requête au tout jeune enfant.

Le bœuf commença : « Je voudrais vous signaler une petite chose. Vous venez sur terre pour sauver les hommes, et vous avez bien raison, car ils sont si méchants. Ils sont méchants entre eux, mais si vous saviez tout le mal qu'ils nous font à nous les animaux. Tenez, moi qui suis bœuf, savez-vous comment ça se passe pour faire un bœuf ? Et maintenant, à tous les bovins, ils leur coupent les cornes ; et aux vaches, ils ne savent plus traire, ils leur font tirer tellement de lait qu'en trois ou quatre ans, elles sont complètement tarées... Mais, bon, je ne vous en dis pas plus. »

L'âne, de sa grosse voix, se plaignit des coups de bâton que les maîtres ne manquaient pas de donner à la gent ânière. « ...Et même, il y a des hommes capables de prendre notre chair pour la hacher et en faire des saucissons. Mais, ça va bien, je ne vous en dirai pas plus. »

Les chiens s'avancèrent et se plaignirent des coups de pied que les maîtres ne manquaient pas de leur donner à la moindre petite faute et des jours et des nuits qu'ils passaient attachés dehors aux quatre vents. Lorsqu'ils étaient tout jeunes, ils étaient gâtés comme des enfants. Et les gamins de dire : « Oh comme il est joli ce petit chien, cette belle petite chienne ; tiens du pain, tiens ; et à toi aussi, tiens du pain, tiens. » Mais, il a suffi qu'un jour les chiens entrent dans la cuisine tout trempés de pluie et se secouent, pour qu'ils aient reçu des coups de pieds et leurs premiers coups de canne. Une telle vie, c'est une vie de chien. Ils n'en dirent pas plus !

« C'est la même chose pour moi, ajouta le chat. Les chatons, ils les prennent pour des poupées, mais si par hasard, ils donnent un coup de griffe, c'est terminé : du jour au lendemain, vous passez à l'étable, ne vous avisez pas d'entrer de nouveau à la cuisine, vous en serez vite chassé d'un bon coup de torchon ou de balai. Et je ne vous dis pas tout, cela ferait honte à la race des hommes. »

« Le chat peut bien se plaindre, lui qui passe son temps à nous poursuivre, nous l'espèce ratière. Mais, les hommes nous font encore plus de misères. Avec les chats, nous pouvons courir, nous cacher et donc nous échapper. Les hommes eux, ont inventé les pièges, les souricières et surtout les poisons. Vous ne pouvez pas savoir comme ils nous empoisonnent la vie, une vie qui n'est plus supportable. Je n'en dirai pas plus. »

Les poules de leur perchoir, se mirent à jacasser toutes ensemble. Un boucan pas possible. Cependant, on comprenait qu'elles se plaignaient de leur sort d'avoir les ailes coupées, d'être déplumées et rôties ; chaque dimanche, c'est comme ça, et même actuellement, juste avant la messe de minuit, la paysanne est venue pour saigner la plus grasse d'entre elles. Quelle souffrance ! Il y en a assez, je n'en dirai pas plus là-dessus !

Il y eut un grand silence.

Dehors, le vent du nord soufflait. Tout d'un coup, ils entendirent comme une « trêve »⁸ qui grattait la terre. Mais, un jour de Noël, il ne peut point y avoir de revenant. C'était une armée de bestioles : des mouches, des abeilles, des chenilles, des vers...

Tous se plaignaient des poisons que les hommes répandent dans le sol, dans l'air, dans les eaux. Les poissons qui sont muets, avaient laissé des messages avec des écailles colorées pour faire comprendre, eux aussi, combien la vie était devenue difficile dans le courant de la Loire, du Lignon, de l'Allier, de la Desges et d'autres encore.

Le poupon dans son berceau, bien qu'il fut à peine arrivé dans ce monde, répondit :

« Les hommes n'ont rien sans rien. À vous autres mon père a donné gratuitement de quoi manger et de quoi vous abriter.

Mais, je comprends bien que ça ne fait pas tout. Je vais faire mon possible pour que des hommes, les meilleurs, fassent des associations de défense des animaux. Et puis, je m'en vais envoyer des petits anges pour conseiller les savants sur les dangers de la chimie. L'homme est responsable de ce qu'il choisit de faire et doit respecter la nature qui lui fut donnée. »

C'était juste minuit. Une étoile déchira les nuages et brilla comme pour prédire un espoir d'amour entre l'espèce humaine et celle des bêtes.

⁷ Box est le terme technique moderne pour parler d'un *caston* ~ *castron*, logement clos pour garder généralement un animal séparé des autres.

⁸ La *trêva* est une sorte de revenant qui hante les maisons. *Trevar*, c'est hanter, fréquenter assidûment.



Contact : Jean Claude BRUNELIN

Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay

Chambre d'Agriculture

Hôtel Interconsulaire

16 Boulevard Bertrand

BP 343

43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

La revue est disponible gratuitement au Puy-en-Velay :

- ✕ Chambre d'agriculture, accueil, 1^{er} étage
- ✕ Hall du Centre Pierre Cardinal
- ✕ Hall du Centre Roger Fourneyron
- ✕ Hall de l'ancienne école Jules Ferry, rue Raphaël
- ✕ FNAC, rayon littérature régionale
- ✕ BIOCOP Echo nature, Aiguilhe
- ✕ Office de Tourisme du Puy
- ✕ Boulangerie Disseix. Sanssac-l'Eglise

Nouveau, votre revue en ligne sur le site :

✕ www.brebis-noire-velay.org/

Vous pouvez aussi recevoir à domicile les 3 numéros annuels moyennant un chèque de 10 € à l'ordre du Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay.

Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

